This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

~~NS 3:: a 24~~

Vet. Misc. II B. 24

COLLECTION PHILOLOGIQUE

RECUEIL

DE TRAVAUX ORIGINAUX OU TRADUITS

RELATIFS A LA

PHILOLOGIE & A L'HISTOIRE LITTÉRAIRE

NOUVELLE SÉRIE

PREMIER FASCICULE

LA STRATIFICATION DU LANGAGE, PAR MAX MULLER;
LA CHRONOLOGIE DANS LA FORMATION DES LANGUES INDO-EUROPÉENNES,
PAR G. CURTIUS.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
RUE RICHELIEU, 67
1869

LA

STRATIFICATION

DU LANGAGE

PAR

MAX MULLER

TRADUIT PAR M. HAVET

ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
RUE RICHELIEU, 67
1869

TAYLOR INSTITUTION
LIBRARY
26 SEP 1931

AVANT-PROPOS.

M. Max Müller, l'éminent professeur d'Oxford, n'est guère moins connu en France qu'en Angleterre, et n'a pas besoin d'introducteur. Les lecteurs qui seraient désireux de connaître en détail sa vie et ses œuvres, pourront consulter la biographie mise par M. Georges Harris en tête du tome premier de la traduction des *Nouvelles leçons sur la science du langage*[1]. A cette biographie nous ajouterons seulement que M. Max Müller, qui était déjà correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a été récemment élu associé étranger de la même Académie, en remplacement de M. Welcker.

La leçon que nous publions est une conférence faite devant l'Université de Cambridge le 29 mai 1868. L'auteur a pris pour sujet une de ses idées favorites. Il l'avait exposée pour la première fois dans une Lettre au chevalier de Bunsen, publiée par ce dernier dans son *Esquisse de la philosophie de l'histoire universelle*. M. Müller trouva alors un adversaire en M. Pott, qui publia en réponse un article intitulé *Max Müller und die Kennzeichen der Sprachverwandtschaft*[2], dans lequel il écarte l'idée d'une comparaison entre les langues qui ne serait pas fondée sur des rapprochements faits entre les mots déjà tout formés. M. Müller est revenu pour la seconde fois sur ce sujet dans ses premières lectures sur la science du

1. Paris, Durand. 1867.
2. Journal de la Société orientale allemande. Tome IX.

langage (8e leçon). Mais nulle part il n'a donné à son argumentation la même précision que dans le présent opuscule.

Le public est redevable de cette traduction à M. Louis Havet, élève de l'École pratique des hautes études, qui promet de consacrer à la philologie un esprit bien doué et bien préparé par une forte éducation classique.

M. B.

LA

STRATIFICATION DU LANGAGE

Il y a peu de sentiments plus agréables que l'admiration [1]. Nous l'avons tous éprouvée dans l'enfance, dans la jeunesse, dans notre âge mûr, et nous pouvons espérer que, même sur nos vieux jours, cette affection de l'esprit ne doit pas entièrement disparaître. Si nous analysons ce sentiment avec soin, nous trouverons que l'admiration se compose de deux éléments. En effet, ce que nous appelons ainsi n'est pas seulement le saisissement ou la surprise : je ne verrais là que l'élément purement passif de l'admiration. Quand nous disons : J'admire, nous avouons bien que nous sommes étonnés ; mais il y a en même temps une secrète satisfaction qui se mêle à notre surprise, une sorte d'espérance, ou plutôt même une certitude, que tôt ou tard l'admiration cessera, que nos sens ou notre esprit vont se relever, prendre corps à corps ces impressions nouvelles, les maîtriser, les terrasser peut-être, et finalement en triompher. En un mot nous admirons les énigmes de la nature, qu'il s'agisse d'êtres vivants ou de choses inanimées, avec la ferme conviction que chacune a sa solution, quand même nous ne serions pas en état de la trouver.

L'admiration, sans aucun doute, naît de l'ignorance, mais d'une certaine sorte d'ignorance : ce qu'on pourrait appeler une ignorance consciente ; une ignorance que nous reconnaîtrons, pour peu que nous reportions nos regards sur le passé de nos diverses sciences, pour la mère de toutes les connaissances humaines. Pendant des milliers d'années les hommes ont contemplé la terre avec ses stratifications, en quelques endroits si nettement

1. L'anglais *wondering* ne correspond pas tout à fait au français « admiration » : il exprime un sentiment où la surprise tient une plus grande place. — Tr.

dessinées; pendant des milliers d'années ils ont dû voir aussi bien que nous-mêmes dans leurs carrières et dans leurs mines les pétrifications enfouies des créatures organisées ; mais ils ont vu et passé sans se mettre en peine davantage : — ils n'ont pas admiré. Un Aristote même n'a pas eu d'yeux pour voir, et l'idée d'une science de la terre, l'idée de la géologie, a été réservée au XVIIIe siècle.

Voici une insouciance encore plus extraordinaire. Durant tous les siècles qui se sont écoulés depuis qu'on a donné son premier nom à chaque animal domestique, à chaque oiseau de l'air, à chaque bête de la plaine, les hommes ont passé sans voir ce qui les touchait de bien plus près encore que le sable foulé sous leurs pieds, je veux dire les mots de leur propre langue. Ici, comme là, les lignes nettement marquées des diverses couches semblaient presque avoir été faites pour provoquer l'attention ; les pulsations de la vie primitive palpitaient encore dans les formes pétrifiées que conservaient enfouies grammaires et dictionnaires. Et pourtant un Platon même n'a pas eu d'yeux pour voir ni d'oreilles pour entendre, et l'idée d'une science du langage, l'idée d'une *Glottologie*, a été réservée au XIXe siècle.

Je suis bien loin de dire que Platon et Aristote ne sussent rien de l'origine, de la nature, et de l'objet du langage, ou que nous n'ayons rien à apprendre dans leurs ouvrages. Comme leurs successeurs, comme leurs prédécesseurs aussi depuis Héraclite et Démocrite, les mystères du langage humain les ont frappés et presque fascinés autant que les mystéres de la pensée humaine : ce que nous appelons grammaire, lois du langage, et jusqu'à tous les termes techniques encore courants dans nos écoles, *nom* et *verbe, cas* et *nombre, infinitif* et *participe,* tout cela a été pour la première fois découvert et classé par les philosophes et les grammairiens de la Grèce ; — malgré nos récentes découvertes, et que nous en ayons conscience ou non, je crois que nous leur devons encore plus de la moitié de ce qui fait notre vie intellectuelle. Mais l'intérêt que ces anciens philosophes grecs prenaient au langage était purement philosophique. Ce n'était pas la matière dont est fait le langage, qui leur semblait pour l'observation philosophique un digne sujet, mais bien plutôt la forme que revêt cette matière façonnée par la pensée. L'idée que dès leur temps le langage offrît un immense amas de matériaux qu'il fallait éplucher, analyser, expliquer de façon ou d'autre avant de pouvoir émettre avec sûreté aucune théorie sur sa nature, n'a presque jamais pénétré dans leurs esprits ; ou, si elle y arrivait

parfois, comme l'indiquent quelques passages du Cratyle de Platon, bientôt elle s'évanouissait sans laisser une impression durable. Chaque peuple et chaque génération a ses problèmes particuliers à résoudre : celui qui occupait Platon dans son Cratyle était, si je m'en rends bien compte, la possibilité d'avoir une langue parfaite, une langue correcte, fidèle, idéale, fondée sur la philosophie de Platon lui-même et sur son propre système des types ou *idées*. C'était un homme trop sage pour essayer comme l'évêque Wilkins la construction immédiate d'une langue philosophique; il montre seulement, comme Leibnitz, qu'une langue parfaite est chose concevable, et que la principale source des imperfections du langage réel est le savoir borné de ses premiers auteurs : ignorant et la vraie nature des choses et la philosophie dialectique, ils ne pouvaient donner des noms justes à ce dont ils n'avaient pas la juste notion. Les idées de Platon sur le langage présent, autant qu'on peut les tirer du dialogue du Cratyle, œuvre de critique et de négation plutôt que traité didactique et affirmatif, paraissent ressembler fort à ses idées sur le gouvernement présent : ce langage et ce gouvernement, également loin de l'idéal, ne doivent être tolérés qu'en tant qu'ils participent aux perfections de l'état modèle et du langage modèle [1]. Le Cratyle est plein d'une sagesse qui invite à la réflexion. C'est un de ces livres qui, relus de temps en temps, semblent neufs chaque fois, parce qu'à la première lecture on ne soupçonne pas encore combien ils présupposent, et combien la pensée a dû accumuler de bonne terre avant qu'une philosophie comme celle de Platon pût y jeter racine et y pomper sa subsistance.

Mais si Platon a pénétré les mystères du langage plus profondément que presque tous les philosophes postérieurs, il n'a pas eu d'yeux pour voir cette merveilleuse moisson de mots qu'on a emmagasinée dans nos dictionnaires et dans les dictionnaires de toutes les races du monde. Pour lui, *le langage* et *le grec* sont presque deux synonymes ; bien que dans un passage du Cratyle il insinue que tels mots grecs ont pu être empruntés aux Barbares, et plus particulièrement aux Phrygiens, cette remarque venant de lui semble purement ironique. Elle contient, comme nous le savons, un germe de vérité que notre science moderne a reconnu pour très-fécond, mais elle n'a pas jeté de racines dans l'esprit des philosophes grecs. Notre nouvelle science du langage

1. Voir Benfey : *Ueber die Aufgabe des Kratylos*. Gœttingen, 1868.

diffère bien de la leur ; l'intérêt que Platon prenait au langage a été entièrement supplanté par des préoccupations nouvelles : à ce point, que nous voyons la Société de Linguistique récemment fondée à Paris, qui compte parmi ses membres les savants les plus distingués de la France, déclarer dans un de ses premiers statuts que « la Société n'admet aucune communication concernant, soit l'origine du langage, soit la création d'une langue universelle », c'est-à-dire sur les sujets qui au temps d'Héraclite et de Platon rendaient seuls les études de linguistique dignes de l'attention d'un philosophe.

Peut-être alors le monde était-il trop jeune et les moyens de communication trop insuffisants pour que le regard du philosophe antique dépassât de beaucoup l'étroit horizon de la Grèce. Pour nous, au contraire, le monde a vieilli, et nous a laissé les annales de ses diverses littératures, monuments de la croissance et du déclin du langage. Le monde s'est agrandi, et nous avons sous les yeux non-seulement les reliques des antiques civilisations d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, mais encore des langues vivantes si nombreuses et si variées, que devant la seule liste de leurs noms nous reculons presque stupéfaits. Le monde est aussi devenu plus sage ; et, là où Platon ne pouvait voir qu'imperfections et fautes commises par les fondateurs de nos langues, nous constatons, comme partout ailleurs dans la vie humaine, un progrès naturel de l'imparfait au parfait, d'incessants efforts pour réaliser l'idéal, et de fréquents triomphes de l'esprit humain sur les difficultés inévitables de sa condition terrestre. Ces difficultés ne viennent pas de lui-même : elles lui ont été préparées et imposées avec intention, à titre de tâches et d'épreuves, par un Pouvoir supérieur et par la suprême Sagesse.

Ouvrons donc les yeux, et considérons les matériaux que doit envisager aujourd'hui le linguiste. Si nous commençons par la langue de ces îles occidentales où nous sommes, nous trouvons actuellement au moins 100 000 mots, rangés comme sur les tablettes d'un musée dans les pages de Johnson et de Webster. Mais ces 100 000 mots ne représentent que les meilleurs grains, qui sont restés dans le tamis, tandis que le vent emportait la balle en gros nuages, et que plus d'un grain précieux était aussi perdu par simple négligence. Si nous comptions les richesses des dialectes anglais, si nous accumulions les trésors de la vieille langue, d'Alfred à Wycliffe, nous doublerions sans peine notre herbier de la flore linguistique anglaise. Or, que sont nos îles, comparées à l'Europe ? l'Europe, simple promontoire, comparée au vaste

continent asiatique ? l'Asie même, comparée à tout le globe habitable ? et il n'y a pas un coin de ce monde que ne remplisse le bruit de la parole humaine ; le désert, les îles de la mer pullulent de dialectes ; plus nous nous écartons des centres de la civilisation, et plus est riche la végétation d'idiomes indépendants, qui naît sur le sol de chaque vallée, et qui de son ombre couvre jusqu'au dernier des îlots.

Ἴδαν ἐς πολύδενδρον ἀνὴρ ὑλατόμος ἐνθών
παπταίνει, παρέοντος ἄδην, πόθεν ἄρξεται ἔργου[1].

La variété des plantes, des oiseaux, des poissons, des insectes, répandus avec une prodigalité luxuriante sur la terre et dans la mer, nous égare : mais que sont les richesses vivantes de cette faune, si on les compare aux mots ailés qui remplissent l'air d'une musique incessante ? et que sont nos maigres restes de plantes et d'animaux fossiles, auprès de ces amas de richesses que nous possédons, les trésors des langues mortes ? Comment expliquer que durant tant de siècles succédant aux siècles, quand on rassemblait quadrupèdes, oiseaux, poissons, insectes, qu'on étudiait tout, des créatures les plus grandes aux créatures presque invisibles à force de petitesse, l'homme ait passé ainsi devant cette forêt du langage, ne voyant pas la forêt, comme nous disons en allemand, parce qu'il y avait trop d'arbres (*man sah den Wald vor lauter Bäumen nicht*), sans se demander une seule fois comment cet énorme numéraire avait pu être frappé, quelles mines inépuisables en avaient fourni le métal, quelles mains habiles avaient gravé l'effigie et la légende ; sans admirer une seule fois les innombrables trésors que lui avaient légués les pères de la race humaine ?

Tournons maintenant notre attention ailleurs. Depuis qu'on a découvert qu'il y avait une telle masse de matériaux à rassembler, à classifier, à expliquer, combien la science du langage — à cette heure — a-t-elle réellement accompli ? Beaucoup, si on songe que le travail réel n'a commencé qu'il y a environ cinquante ans ; peu, si nous regardons ce qui reste encore à faire.

Ce qu'on reconnut d'abord, ce fut que les langues admettent une classification : c'était là une grande découverte, qui changea et éleva tout à coup le caractère général des études de linguistique. Les langues pouvaient être, d'après tout ce qu'on en

1. Théocrite, XVII, 9.

savait, l'œuvre de l'imagination individuelle ou de la poésie ; les mots avaient pu être créés au hasard, ou aussi fixés par une convention plus ou moins arbitraire : en ce cas une classification scientifique était aussi impossible que la classification des modes changeantes du jour. Rien ne peut être classifié, rien ne peut être scientifiquement réglé et ordonné, que ce qui s'est développé dans l'ordre de la nature, et suivant une règle rationnelle.

Dans le grand nombre des langues qui s'offre aujourd'hui à nos études, on a distingué plusieurs *familles : aryenne, sémitique, ouralo-altaïque, indo-chinoise, dravidienne,* famille *malayo-polynésienne,* famille *Kafir ou Bâ-ntu* en Afrique, dialectes *polysynthétiques* d'Amérique. Toutefois les seuls groupes étudiés avec soin, les seuls qui jusqu'à présent aient fourni des matériaux à la *philosophie du langage*, sont les groupes aryen et sémitique. Le premier contient les langues de l'Inde, de la Perse, de l'Arménie, de la Grèce et de l'Italie ; celles des races celtique, teutonique, slave. L'autre comprend les langues des Babyloniens, des Syriens, des Juifs, des Ethiopiens et des Arabes. Ces deux familles embrassent donc à elles deux les idiomes les plus importants du globe, si on mesure l'importance des langues à l'influence qu'ont exercée sur l'histoire politique et littéraire du monde ceux qui les parlent. Mais si on les considère en elles-mêmes, si on les laisse à leur place dans le vaste domaine de la parole humaine , elles ne couvrent qu'un bien petit segment du cercle entier. Grâce à l'abondance de leurs trésors littéraires , les renseignements que nous donnent ces idiomes sont d'une certitude parfaite ; ce sont sans contredit les meilleurs sujets à disséquer pour étudier l'anatomie de la parole, et presque toutes les découvertes qu'on a faites sur les lois du langage, sur les procédés de la composition, de la dérivation et de la flexion, sont dues à des savants occupés d'études aryennes et sémitiques. Je suis donc bien loin de rabaisser la valeur de leurs recherches, mais tout en rendant pleine justice à la méthode qu'ils ont adoptée pour découvrir quelles lois président au développement et au déclin des langues, il ne faut pas nous dissimuler que notre champ d'observation a été ainsi extrêmement limité, et que nous agirions au mépris des règles les plus simples d'une saine induction, si nous nous permettions de généraliser d'après d'aussi maigres données. Cherchons d'abord à voir clairement quelle place les deux *familles* aryenne et sémitique occupent dans le monde des langues. Ce ne

sont en réalité que deux centres, deux colonies du langage ; et nous connaissons bien leur période de déclin, mais non leur période de croissance, leur carrière descendante, mais non leur cours ascendant, leur *être*, comme nous disons en allemand, mais non leur *devenir* (*ihr Gewordensein, nicht ihr Werden*). Même dans les plus anciens monuments littéraires, le langage aryen, et comme lui le langage sémitique, nous apparaît déjà fixé et pétrifié. Tous deux avaient quitté pour toujours cet état, où la langue croît et s'épanouit jusqu'à ce que son exubérante fertilité s'arrête par l'effet d'une centralisation religieuse ou politique, d'une tradition orale, ou enfin d'une littérature écrite. Dans l'histoire naturelle du langage, l'écriture, ou, ce qui la remplace dans les temps primitifs, la tradition orale, est chose purement accidentelle ; elle représente une influence étrangère, qui en histoire naturelle ne peut se comparer qu'à la domestication des plantes et des animaux. Si l'idée d'une littérature, soit orale soit écrite, n'était jamais entrée dans l'esprit humain, le langage serait encore le langage, il serait plus véritablement le langage. Quelque intéressants que soient les effets de cette domestication artificielle de la langue, nos idées sur le langage à l'état naturel, et par conséquent sur ce qu'ont dû être le sanscrit et l'hébreu avant que la culture littéraire les eût domptés et fixés, ont évidemment besoin de s'appuyer sur d'autres observations que l'étude exclusive du langage aryen ou sémitique. Je maintiens que ce que nous appelons langage aryen ou sémitique, quelque merveilleux que soient ses représentants littéraires, n'est que l'ensemble d'un certain nombre de *variétés*, devant toutes leur origine à un fait historique qui s'est présenté deux fois, la centralisation de la langue encore sauvage et sans règles ; je maintiens que tout parfaits, tout puissants, tout glorieux qu'ils sont dans l'histoire du monde, aux yeux du linguiste, le sanscrit, le grec et le latin, l'hébreu, l'arabe et le syriaque sont ce qu'un naturaliste appellerait sans hésiter des *monstres*, des formations exceptionnelles et contre nature ; ces langues ne peuvent nous révéler le véritable caractère qu'aurait le langage, si, laissé à lui-même, il obéissait sans aucune intervention et sans aucun obstacle à ses propres lois. Pour cette étude les dialectes chinois et touraniens, et même les jargons que parlent les sauvages de l'Afrique, de la Polynésie et de la Mélanésie, sont bien plus instructifs que le sanscrit et l'hébreu analysés de la manière la plus minutieuse. L'impression que l'étude du sanscrit, du grec et du latin laisse sur notre esprit, c'est que le langage est

une œuvre d'art très-compliquée, très-merveilleuse et très-parfaite. Nous avons donné tant de noms aux traits extérieurs de sa physionomie, à ses genres et cas, à ses temps et modes, à ses participes, gérondifs et supins, qu'à la fin nous sommes effrayés de nos propres inventions. Qui peut lire d'un bout à l'autre la liste des verbes dits irréguliers, ou considérer les milliers et les milliers de mots que contient un dictionnaire grec, sans se figurer qu'il erre dans un véritable labyrinthe ? Mais comment, demanderai-je, ce labyrinthe s'est-il élevé? comment tout cela s'est-il formé ? Nous-mêmes, quand nous parlons notre langue, nous parcourons pour ainsi dire les chambres les plus intimes, les recoins les plus sombres de ce palais primitif, mais nous ne pouvons dire suivant quel chemin et par quels passages nous sommes arrivés là : nous cherchons en vain un fil d'Ariane pour nous conduire hors de ce château enchanté, et pour nous apprendre la route par laquelle nous y sommes venus, ou par laquelle nos pères et nos ancêtres y sont entrés avant nous.

Cette question : Comment le langage est-il devenu ce qu'il est? a été posée bien des fois. Un simple écolier, pour peu qu'il ait un grain du don d'admirer, doit se demander pourquoi *mensa* signifie *une* table, et *mensae* plusieurs tables, pourquoi j'aime serait plutôt *amo*, je suis aimé *amor*, j'aimerai *amabo*, j'ai aimé *amavi*, j'aurais aimé *amavissem*. Pendant bien longtemps on n'a pu faire à ces questions que deux réponses. Toutes deux semblent à nos oreilles presque absurdes, et néanmoins elles ont été dans leur temps défendues par les autorités les plus hautes. Ou bien, disait-on, le langage (et particulièrement la charpente grammaticale du langage) a été formé par *convention* ; on s'est entendu pour appeler une table *mensa* et plusieurs tables *mensae* ; ou bien, et c'était là l'idée de Schlegel, le langage possédait une vie organique, et ses terminaisons, ses préfixes et ses suffixes devaient avoir poussé comme autant de boutons et de fleurs sur les radicaux, les tiges et les branches du langage. Il nous paraît presque incroyable que de telles théories aient été soutenues sérieusement, et par des hommes qui ne manquaient ni de science ni de génie. Mais que pouvaient-ils répondre de mieux ? qu'a-t-on répondu de mieux jusqu'à nos jours ? Nous avons bien appris quelque chose, surtout par les dialectes modernes, qui ont repris souvent les procédés de la langue mère, et qui ainsi nous trahissent les secrets de la famille : nous avons appris que dans quelques dialectes du sanscrit moderne, en ben-

gali par exemple, le pluriel se forme comme en chinois, en mongol, en turc, en finnois, en birman et en siamois, et aussi comme dans les dialectes dravidiens et malayo-polynésiens, par l'addition d'un mot exprimant la pluralité, auquel on rajoute après coup les désinences du singulier [1] ; nous avons appris du français comment un futur peut être formé par un verbe auxiliaire, *je parler ai* devenant *je parlerai* ; nous avons appris de notre propre langue, soit l'anglais soit l'allemand, que certains suffixes, *head* dans *godhead* (divinité), *ship* dans *ladyship* (titre de *lady*), *dom* dans *kingdom* (royaume), étaient à l'origine des substantifs, signifiant qualité, forme, état. Mais je doute que (même après cela) nous eussions pu arriver à une intelligence complète des antécédents du langage, si ce qui est arrivé dans la stratification de la terre n'avait pas eu lieu dans l'histoire des langues. Si la formation de la croûte terrestre avait été parfaitement régulière et uniforme, et si aucune des couches inférieures ne s'était soulevée, de façon que dans ce grand livre *on pût lire même en courant*, aucun puits partant de la surface ne serait descendu assez bas pour conduire le géologue des terrains tertiaires aux roches siluriennes. De même pour le langage. Si quelques langues, arrêtées dès le premier âge dans leur croissance, n'étaient pas restées à la surface dans leur état primitif, seulement exposées à l'influence dissolvante de l'atmosphère et aux injures de la culture littéraire, je doute que jamais un savant

1. Dans mon essai *On the Relation of Bengali to the Aryan and Aboriginal Languages of India*, publié en 1847, j'ai tâché d'expliquer les suffixes du pluriel tels que *dig, gaṇa, ǵāti, varga, dala*. J'avais traduit le dernier mot par *band* (bande), supposant d'après Wilson et le *Çabda-kalpadruma* que *dala* pouvait être pris dans le sens de bande ou de multitude. Mais je doute que *dala* soit jamais employé en sanscrit dans ce sens, et je suis certain en tout cas qu'il ne l'était pas assez fréquemment pour expliquer le rôle qu'il remplit en bengali. Le docteur Friedrich Müller, dans ses utiles extraits de quelques-unes des grammaires découvertes par la *Novara* pendant son voyage autour du monde (1857-59), a aussi rapporté *dal* au sanscrit *dala*, mais il traduit l'anglais *band* en allemand par *Band* « ruban », sens que n'a jamais *dala;* j'entendais par l'anglais *band* l'allemand *Bande* « bande (de voleurs) ». Le *dala* bengali peut-il être le dravidien *tala* ou *dala* « armée, foule », que le docteur Caldwell (p. 197) mentionne comme une étymologie possible du suffixe pluriel dans les langues dravidiennes? — Le principe sur lequel sont formés ces pluriels est historiquement tout autre que celui qui a conduit à la formation du pluriel en persan : ici *án* et *há* sont des restes de désinences plurielles altérées, non des noms collectifs ajoutés au thème.

eût eu le courage de dire : A une certaine époque, le sanscrit ressemblait au chinois et l'hébreu n'était pas au-dessus du malai. Grâce aux couches successives du langage, ainsi exposées à nos yeux, nous avons comme en géologie un fil d'Ariane, et si nous ne refusons pas de nous confier à sa direction, il nous conduira hors de ce sombre labyrinthe où nous vivons, par la même route que nous et nos prédécesseurs y sommes entrés à l'origine. Plus nous retournerons ainsi sur nos pas, plus nous avancerons d'étage en étage, de couche en couche, et plus nous nous sentirons comme éblouis de la lumière qui pénétrera jusqu'à nous. Au lieu de la complication de la grammaire grecque ou sanscrite, nous admirerons la merveilleuse simplicité de la chaîne sur laquelle le langage humain est tissé, telle par exemple que nous la voyons encore en chinois ; nous serons frappés des inventions enfantines qui sont au fond des *paulo-post-futurs* et des *modes conditionnels*.

Que nul ne s'effraie de l'idée d'étudier une grammaire chinoise. Ceux qui sont capables de s'intéresser aux secrets ressorts de l'esprit humain, aux éléments de la raison pure, aux lois de la pensée, trouveront une grammaire chinoise très-instructive et presque fascinante. C'est la fidèle photographie de l'homme dans ses lisières, essayant les muscles de son esprit, cherchant son chemin à tâtons, et si enchanté de ses premières tentatives heureuses qu'il les renouvelle sans cesse. Jeu d'enfant, si vous voulez, mais où se déploient comme dans tout jeu d'enfant la sagesse et la force qui sont déjà parfaites sur les lèvres des bébés et des nourrissons. Toute nuance de la pensée qui eut son expression dans le système si fini et si exactement équilibré des temps, des modes et des particules de la langue grecque, peut être exprimée et l'a été, dans ce langage au maillot, par des mots qui n'ont ni préfixe ni suffixe, ni terminaisons pour indiquer le nombre, le cas, le temps, le mode ou la personne. Tout mot chinois est monosyllabique, et le même mot, sans aucun changement de forme, peut servir de nom, de verbe, d'adjectif, d'adverbe, de particule. Ainsi *ta*, suivant sa position dans une phrase, peut signifier grand, grandeur, grandir, très, beaucoup [1].

Ici une observation très-importante a été faite par les grammairiens chinois : observation qui, légèrement modifiée et étendue, contient tout le secret du développement du langage, depuis le chinois jusqu'à l'anglais. Si un mot en chinois est employé

1. Stan. Julien, *Exercices pratiques*, p. 14.

avec sa véritable signification de nom ou de verbe, on l'appelle mot *plein* (*shi-tsé*) ; si on l'emploie comme une particule, comme un signe purement déterminatif ou formel, on l'appelle mot *vide* (*hiu-tsé*). Il n'y a actuellement en chinois aucune différence extérieure entre les mots pleins et vides ; et il n'en est que plus honorable aux grammairiens de la Chine, en l'absence de toute distinction apparente, d'avoir aperçu la distinction cachée [1].

Recevons donc des grammairiens chinois cette leçon générale, qu'un mot peut devenir *vide ;* et, sans restreindre comme eux le sens de ce terme, employons-le dans l'acception la plus générale, pour exprimer ce fait, que *des mots peuvent perdre leur sens primitif.*

Ajoutons à cela une seconde observation que ne pouvaient guère faire les Chinois, mais que nous verrons vingt fois confirmée dans l'histoire du langage : c'est que *les mots vides*, ou, pourrions-nous dire aussi, les mots morts, *sont particulièrement exposés à l'altération phonétique.*

Il est clair maintenant, après ces deux observations préliminaires, que nous pouvons imaginer trois états du langage :

1. — Il peut y avoir des langues où tous les mots, vides ou pleins, conservent leur forme indépendante. Même des mots employés là où nous les remplacerions par de simples suffixes ou des désinences conservent en chinois l'intégrité de leur forme. Ainsi en chinois *gin* signifie homme, et *tu*, nombre ou monceau ; *gin-tu*, homme-nombre, nombre d'hommes. Dans ce composé les deux mots *gin* et *tu* continuent à être perçus comme mots indépendants, plus que *man* et *kind* dans le composé anglais *mankind* (humanité) ; toutefois *tu* est devenu vide ; il ne sert plus qu'à déterminer le mot précédent *gin* « homme », et à nous dire quelle quantité ou quel nombre il faut attribuer à *gin*. Ce composé, qui par son objet répond à notre pluriel, par sa forme est bien loin de *men*, pluriel de *man* (homme).

2. — Des mots vides peuvent perdre leur indépendance, éprouver une altération phonétique, et dégénérer en simples suffixes ou désinences. Ainsi en birman le pluriel est marqué par

1. Endlicher, *Chinesische Grammatik*, § 122. Wade, *Progressive Course, On the parts of speech*, p. 102. — Une autre division adoptée par les grammairiens chinois est celle des mots *morts* et *vivants* (*ssè-tsé* et *sing-tsé*), la première classe comprenant les noms et la seconde les verbes. On dit aussi quelquefois *tsing-tsé* et *ho-tsé*, mots immobiles et mots mobiles. — V. Endlicher, *Chin. Gramm.*, § 219.

to; en finnois, en mordvinien et en ostiak par *t*. Dès que *to* cesse d'être employé comme mot indépendant avec le sens de nombre, il devient *vide*, ou, si vous voulez, obsolète, et n'a plus de signification qu'en tant qu'exposant de la pluralité. Et même il peut finir par se réduire à une seule lettre, qui est alors appelée par les grammairiens la désinence du pluriel. Dans ce second état l'altération phonétique peut détruire à peu près entièrement les mots vides ; mais, et ceci est important, aucun mot plein, aucun radical n'est encore attaqué par cet agent de dissolution.

3. — L'altération phonétique peut aller (et en fait elle va) encore plus loin. Des mots pleins peuvent à leur tour perdre leur indépendance, et être attaqués de la même maladie qui a défiguré les suffixes et les préfixes. Dans cet état il n'est souvent plus possible de distinguer entre les éléments radicaux et les éléments formatifs des mots.

Si nous voulions représenter ces trois états du langage algébriquement, nous pourrions représenter le premier par RR (R indiquant une racine qui n'a pas éprouvé d'altération phonétique), le second par R + ρ ou ρ + R ou ρ + R + ρ (ρ désignant un mot vide, phonétiquement modifié), le troisième par rρ, ρr ou ρrρ, quand les mots vides et pleins, également altérés, ont été soudés en une masse indistincte à la chaleur intense de la pensée et par le martelage incessant de la langue.

Ceux qui connaissent les ouvrages de Humboldt reconnaîtront aisément dans ces trois états une classification des langues suggérée pour la première fois par cet éminent philosophe. Selon lui les langues peuvent se partager en langues *isolantes, agglutinatives* et *flexionnelles* ; et la définition qu'il donne de ces trois classes est d'accord en général avec la description qu'on vient de lire des trois états du langage.

Mais ce qui est curieux, c'est que cette triple classification, avec les conséquences auxquelles elle conduit, n'ait pas été clairement comprise, et qu'un système dont l'erreur est palpable ait été fondé là-dessus. Nous trouvons vingt fois répété dans la plupart des ouvrages de philologie comparée que le chinois appartient à la classe *isolante*, les idiomes touraniens à la classe *agglutinative*, les idiomes aryens et sémitiques à la classe *flexionnelle*; enfin le professeur Pott et son école paraissent convaincus qu'aucune évolution n'a jamais lieu du langage isolant au langage agglutinatif, ni de celui-ci au langage flexionnel [1].

1. Pott, article intitulé *Max Müller und die Kennzeichen der Sprach-*

Nous serions donc forcés de croire que quelque instinct grammatical inexplicable, ou je ne sais quelle nécessité intrinsèque, a créé les langues, dès l'origine, isolantes, agglutinatives ou flexionnelles, et qu'elles doivent rester telles à tout jamais. Il est étrange que ces savants, qui tiennent toute transition impossible entre une forme de langage et une autre, n'aient pas vu qu'il n'y a réellement pas de langue qu'on puisse appeler à la rigueur isolante, agglutinative ou flexionnelle, et que le passage d'un état à l'autre a lieu constamment sous nos propres yeux. Même le chinois n'est pas libre de toute forme agglutinative ; et parmi les langues agglutinatives, les plus développées laissent apparaître nettement la flexion qui commence. La difficulté n'est pas de montrer la transition d'une couche du langage à une autre, mais plutôt de tracer une ligne de démarcation bien nette entre les couches différentes. On a rencontré la même difficulté en géologie, et elle a mené sir Charles Lyell à inventer des noms

verwandtschaft, publié en 1855 dans le *Journal de la Société Orientale allemande*, vol. IX, p. 412. Il réfute Bunsen et son idée d'un progrès historique du langage de l'état le plus bas à l'état le plus élevé : « Guillaume de Humboldt, si prudent observateur, repousse expressément dans le dernier chapitre de son ouvrage sur la *Diversité de structure du langage humain* (p. 414) toute conclusion relative à un passage historique réel d'une étape du langage à une autre, ou du moins il ne se risque à adopter aucune opinion tranchée. Voilà sûrement quelque chose qui diffère beaucoup du progrès graduel en question, et il faudrait savoir si en admettant ce passage d'une étape à une autre on commettrait une absurdité moins palpable qu'en essayant de donner à des infusoires l'organisme du cheval ou l'organisme de l'homme. M. Bunsen, à la vérité, n'hésite pas à appeler l'idiome monosyllabique de la Chine une formation inorganique. Mais comment pouvons-nous passer d'un langage inorganique à un langage organique? dans la nature un fait pareil serait impossible. Jamais une pierre ne devient plante, ni une plante ne devient arbre, même par la métamorphose la plus merveilleuse, si ce n'est, en un sens tout particulier, par le procédé de la nutrition, c'est-à-dire par la régénération. M. Bunsen résout notre première question, à laquelle il répond affirmativement, par cette courte phrase : « Supposer qu'une langue commence avec des flexions nous » paraît tout simplement une absurdité », mais malheureusement il ne daigne pas nous donner une explication claire pour rendre cette absurdité palpable. Pourquoi donc, dans les langues à flexions, les formes grammaticales se seraient-elles toujours ajoutées à la matière du langage après coup, en venant du dehors? pourquoi certaines d'entre elles n'auraient elles pas été créées dès l'origine en même temps que cette matière et avec cette matière, prenant un sens dès qu'elles étaient jointes à autre chose, sans avoir eu précédemment de signification par elles-mêmes? »

élastiques comme Eocène, Miocène, Pliocène, noms qui indiquent l'*aurore*, la *moins grande quantité*, la *prédominance* des formations nouvelles, mais qui ne marquent pas de ligne bien nette pour séparer une couche d'une autre. Ici comme ailleurs, la croissance naturelle, et même l'accumulation purement mécanique et la concrétion, sont choses si délicates, si près d'être imperceptibles, qu'elles défient toute terminologie scientifique rigoureuse, et nous apprennent impérieusement à nous contenter d'une exactitude approximative. Pour la pratique, la classification de Humboldt peut être très-suffisante, et nous ne faisons pas difficulté de désigner telle langue donnée, suivant le caractère qui prédomine dans ses formations, comme isolante, agglutinative ou flexionnelle. Mais quand nous analysons chaque langue de plus près, nous trouvons qu'aucune n'est exclusivement isolante, ou exclusivement agglutinative, ou exclusivement flexionnelle. La faculté de la composition, qui s'est conservée intacte à travers toutes les couches du langage, peut à un moment quelconque mettre une langue flexionnelle sur le même rang qu'une langue isolante. Un composé comme le sanscrit *gō-duh* « qui trait la vache » diffère bien peu, si toutefois il en diffère, du chinois *ngau-ü* « lait de vache », tant qu'il n'a pas pris la désinence du nominatif, ce que ne peut faire le mot chinois. De même en anglais *New-Town*, en grec *Nea-Polis*, seraient de simples composés agglutinatifs. *Newton* (forme abrégée de *New-Town*) se trouverait encore dans la couche agglutinative, mais *Naples* (contraction de *Nea-Polis*) devrait être assigné à la période des flexions. Les langues finnoise, hongroise, turque, et les langues dravidiennes, appartiennent en gros à la couche agglutinative, mais comme elles ont reçu une culture littéraire considérable, elles présentent les unes et les autres des formes que dans tous les sens du mot on peut appeler flexionnelles. Lorsqu'en finnois par exemple nous trouvons le singulier *käsi* (la main) et le pluriel *kädet* (les mains), nous voyons que l'altération phonétique a décidément attaqué le cœur même du nom, et formé un pluriel plus nettement flexionnel que le grec χεῖρ-ες ou l'anglais *hand-s*. Dans le tamoul, où le suffixe du pluriel est *ga*l, nous avons bien une forme agglutinative dans *kei-ga*l (les mains) ; mais si ce même suffixe *ga*l s'ajoute à *kal* (pierre), les règles euphoniques du tamoul exigent non-seulement un changement du suffixe, qui devient *ka*l, mais aussi une modification dans le corps du mot, *kal* se changeant en *kar*. Nous obtenons ainsi le pluriel *karka*l qui est dans tous les sens du mot une forme flexionnelle. Dans ce

suffixe du pluriel *gal*, le docteur Cardwell a reconnu le dravidien *tala* ou *dala* (armée, foule) : l'évidence de cette étymologie n'est peut-être pas entièrement satisfaisante, mais le savant auteur de la *Grammaire comparée des langues dravidiennes* a ramené la terminaison ordinaire du pluriel en telinga, *lu*, à ce même suffixe primitif *kal*, d'une manière qui ne permet qu'un faible doute.

On trouvera facilement des faits du même genre dans toute grammaire, que ce soit celle d'une langue isolante, agglutinative ou flexionnelle ; partout où on trouvera des preuves d'une marche ascendante ou descendante. Partout les mots amalgamés ramènent à l'agglutination, et les mots agglutinés à la juxtaposition ; partout une langue isolante tend à acquérir des désinences, et celles-ci tendent à devenir des flexions.

Je ne puis mieux expliquer l'idée qu'on se fait d'habitude des couches du langage qu'en me reportant aux couches de la terre. Ici aussi, quand diverses couches ont été soulevées, on peut croire à première vue qu'elles sont dressées verticalement l'une à côté de l'autre, sans qu'aucune d'elles en supporte ou en présuppose une seconde ; mais des preuves évidentes contraignent le géologue à renverser par la pensée cette position verticale, et à replacer les couches dans l'ordre naturel où elles se succédaient les unes aux autres horizontalement. De même le linguiste est invinciblement conduit à des conclusions semblables. Aucune langue ne peut être flexionnelle sans avoir passé par les couches agglutinative et isolante ; aucune langue ne peut être agglutinative sans plonger par ses racines dans la couche inférieure, celle de l'isolement. Si le sanscrit, le grec, l'hébreu, n'avaient traversé la couche agglutinative — s'ils n'avaient même été, à une époque quelconque, au niveau de la couche chinoise — leur forme actuelle serait un miracle. On concevrait aussi bien la craie sans une couche sous-jacente d'oolithe, ou une couche d'oolithe que ne supporterait pas le trias ou bien les terrains de grès rouge récent. La phrase de Bunsen, qui dit que demander si une langue peut commencer avec des flexions implique une absurdité, peut paraître formulée trop rigoureusement ; pourtant, s'il a pris le mot flexion dans le sens généralement reçu, dans le sens de quelque chose qu'on peut ajouter et ôter ensuite à un thème pour en définir ou en modifier la signification, alors il suffit de se rappeler le simple axiome *Ex nihilo nihil fit* : et on est bien sûr que les flexions ont dû être quelque chose par elles-mêmes avant de devenir

flexions relativement au thème, que le thème a dû exister par lui-même avant d'être défini ou modifié par les flexions. Mais il est inutile de nous en tenir à des arguments de pure logique, quand nous pouvons faire appel à l'histoire. Autant que nous pouvons poursuivre l'histoire du langage, nous le voyons contenu dans les limites des trois couches ou zones que nous venons de décrire. Il y a sans doute des flexions qu'on ne peut encore expliquer : par exemple l'*m* de l'accusatif singulier masculin et féminin, et du nominatif singulier des noms neutres; ou bien l'échange des voyelles dans les noms hébreux *Piel* et *Pual*, *Hiphil* et *Hophal*, pour lesquels nous pourrions être tentés d'admettre des procédés de formation autres que la juxtaposition et l'agglutination. Mais songeons qu'en sanscrit l'instrumental pluriel védique *açvēbhis* (latin *equobus*) devient sous nos yeux mêmes *açvāis* (latin *equis*); que dans *Bruder* (frère, *brother*) et *Brüder* (frères, *brethren*), dans *ich weiss* (je sais, anglo-saxon *wât*) et *wir wissen* (nous savons, anglo-saxon *wit-on*), la flexion a été expliquée par des procédés purement mécaniques, c'est-à-dire agglutinatifs : et ne désespérons pas de voir les découvertes continuer dans la même direction. Une chose est certaine : partout où la flexion a cédé à une analyse rationnelle, elle a été invariablement reconnue pour le résultat d'une agglutination antérieure; et partout où on a poursuivi les traces de l'agglutination jusque dans une couche plus profonde, cette couche a été celle de la simple décomposition. Les blocs si primitifs du chinois et les aggrégats d'une complication si embarrassante du grec peuvent donc s'expliquer par un seul procédé de formation, qui a fonctionné sans interruption sur les éléments matériels les plus divers; du reste, on ne peut se représenter durant la formation du langage d'autres couches que les trois couches qu'a traversées jusqu'à présent toute langue humaine. Tout ce que nous pouvons faire est de subdiviser chacune d'elles; et ainsi, par exemple, de distinguer dans la seconde les langues à suffixes (R + ρ) des langues à préfixes (ρ + R) et des langues à affixes (ρ + R + ρ). Une quatrième classe, celle des langues à infixes ou à emboîtement, n'est qu'une variété de la classe à affixes; car si en basque ou dans les dialectes polysynthétiques de l'Amérique on trouve quelque chose qui ressemble actuellement à l'insertion de certains éléments formatifs dans le corps d'un thème, cela peut s'expliquer d'une manière plus rationnelle : il y a eu antérieurement un thème plus simple, auquel des suffixes ou affixes modificatifs ont été liés, mais non si intime-

ment qu'on ne puisse ajouter par insertion un suffixe nouveau à la fin du thème (et non comme chez nous à la fin du composé). Si nous pouvions dire en grec δειχ-μι-νυ pour δειχ-νυ-μι, ou en sanscrit *ju-mi-nag* pour *ju-nag-mi*, nous aurions là de véritables éléments du procédé de formation par emboîtement [1].

Quelques exemples nous feront voir plus clairement comment le langage s'élève normalement d'une couche à une autre. Nous l'avons vu, en chinois tout mot est monosyllabique, tout mot a sa valeur propre, et il n'y a jusqu'ici ni suffixes faisant dériver un mot d'un autre, ni désinences casuelles marquant une relation entre deux mots. Comment donc le chinois distingue-t-il *fils du père* et *père du fils?* simplement par la position. *Fú* est père, *tzé* est fils : alors *fú tzé* est fils du père, *tzé fú* père du fils. Cette règle n'admet qu'une seule exception. Si un chinois veut dire un verre *à* vin, il met vin d'abord et verre ensuite, comme dans l'anglais *wine-glass*. S'il veut dire un verre *de* vin, il met d'abord verre et ensuite vin. Ainsi on a *i-pei thsieou*, une tasse de vin; *thsieou-pei*, une tasse à vin. Si pourtant on désire indiquer plus nettement le mot qui est au génitif, on peut le faire suivre du mot *tchi*, et nous pouvons dire *fú tchi tzé*, fils du père. Dans le dialecte mandarin ce *tchi* est devenu *ti*, et on l'ajoute si constamment à celui des deux mots qui est régi que dans tous ses sens et dans tous ses emplois on peut le traiter comme ce que nous appelons la désinence du génitif. Originairement ce *tchi* était un pronom relatif, et on l'emploie encore comme tel dans l'ancien chinois [2].

Il est parfaitement vrai que le chinois ne possède pas de suffixes dérivatifs, qu'il ne peut faire dériver par exemple *kingly* (royal) d'un nom comme *king* (roi), ou des adjectifs comme *visible* et *invisible* d'un verbe *videre* (voir). Pourtant la même idée que nous rendons par *invisible* s'exprime chez les Chinois sans difficulté: ils disent *kàn-pu-kien, regarder-pas-voir*, et cela leur donne la même idée qu'à nous l'anglais *invisible*.

Nous ne pouvons en chinois faire dériver de *ferrum* (fer) un nouveau substantif *ferrarius*, homme qui travaille le fer, forge-

1. Comparez D. G. Brinton, *The Myths of the New World*, p. 6, note.

2. Stan. Julien, *Exercices pratiques*, p. 120. — Endlicher, *Chinesische Grammatik*, § 161. Voir aussi Nöldeke, *Orient und Occident*, I, p. 759. *Grammar of the Bornu language* (London 1853), p. 55 : « dans le Traité le génitif est remplacé par le pronom relatif *agu*, ce qui corrobore singulièrement la théorie du Révérend R. Garnett sur le cas génitif ». [Il s'agit d'un traité d'amitié entre le peuple bornu et l'Angleterre. — Trad.]

ron; ou *ferraria*, mine de fer; ou encore *ferrariarius*, homme qui travaille dans une mine de fer : tout cela n'est possible que dans une langue à flexions. Mais il ne faut pas supposer qu'en chinois il y ait une expression indépendante pour chaque conception isolée, et même pour celles qui sont évidemment secondaires et dérivées. Si une flèche en chinois est *shi*, un faiseur de flèches (en français *fléchier*, en anglais *fletcher*) s'appelle un homme à flèches, *shi-gin*. *Shui* veut dire eau, *fu* homme : *shui-fu* signifie un homme-à-eau, un porteur d'eau. Le même mot *shui* (eau) suivi de *sheu* (main) signifie timonnier, proprement main-à-eau. *Kin* signifiant or et *tsiang* faiseur, on a *kin-tsiang*, orfèvre. *Shou* voulant dire livre, *sheu* main, on a *shou-sheu*, écrivain, littéralement main-à-livres.

Passer de ces composés à une langue vraiment agglutinative est extrêmement facile. Que *sheu*, dans le sens de main, devienne obsolète, et soit remplacé dans le langage ordinaire par un autre mot signifiant main ; que des noms comme *shou-sheu* (auteur) ou *shui-sheu* (timonnier) soient conservés : le peuple qui parle cette langue s'habituera bientôt à considérer *sheu* comme un simple dérivatif, et l'emploiera par une sorte de fausse analogie même là où le sens originel de *sheu*, main, n'aurait pas pu s'appliquer [1].

Nous pouvons observer le même procédé même dans des langues relativement modernes. En anglo-saxon, par exemple, le mot *hâd* signifie état, ordre, et s'emploie comme un mot indépendant. Il a été employé ainsi jusqu'à Spenser, qui a écrit :

> Cuddie, I wote thou kenst little good,
> So vainly t'advaunce thy headlesse hood [2].

1. Edkins, *Grammar of the Chinese Colloquial Language*, 2e éd., 1864, p. 100 :

« Le temps change le sens comme le son des mots. Ainsi beaucoup de vieux mots sont restés dans des composés, mais ont perdu leur signification originelle. Par exemple *'k'eu*, bouche, a été remplacé dans l'usage familier par *'tsui*, mais a encore un emploi très-étendu dans les termes composés et dans des sens dérivés. Ainsi : *k'wai' 'k'eu*, un parleur rapide, *.men 'k'eu*, porte, *,kwan 'k'eu*, douane. De même aussi *muh*, le mot primitif pour œil, a cédé la place à *'yen*, *tsing* ou *'yen* seul. On l'emploie pourtant avec d'autres mots dans des sens dérivés : *ex. muh hia'*, à présent, *muh luh*, table des matières.

« Le mot primitif pour tête, *'sheu*, a été remplacé par *.t'eu*, mais subsiste combiné avec divers mots : *ex. tseh 'sheu*, chef de brigands ».

2. « Cuddie, je vois que tu ne sais pas grand' chose de bon, d'aller vanter si étourdiment ton fol amour (proprement *ton état écervelé*). »

Après un certain temps cependant, *hâd,* en tant que mot indépendant, se perdit et fut remplacé par des expressions plus classiques : *habit*, *nature*, *disposition*. Mais il resta des composés comme *man-hâd*, l'état d'homme, *God-hâd*, la nature de Dieu; et dans ces mots le dernier élément, étant désormais un mot vide et sans signification, fut bientôt regardé comme un simple suffixe. Ayant perdu sa vitalité, et étant d'autant plus exposé à l'altération phonétique, il prit les deux formes *hood* et *head.*

Prenons un autre exemple. Le nom donné au renard dans l'ancienne poésie allemande était *Regin-hart*. *Regin*, en vieux haut-allemand, signifie pensée, finesse, ruse; *hart*, le gothique *hardu*, signifie fort. Ce *hart* correspond au grec κράτος qui, dans sa forme adjective κρατης, forme autant de noms propres en grec que *hart* en allemand [1]. En sanscrit le même mot existe sous la forme *kratu*, avec le sens de la force intellectuelle plutôt que corporelle, nuance qui s'aperçoit encore dans l'allemand *hart* et dans l'anglais *hard* et *hardy*. *Reginhart* était donc originairement un composé signifiant fort en ruse. D'autres mots formés d'une manière analogue sont : *Peranhart* et *Bernhart*, littéralement hardi comme un ours; *Eburhart,* semblable à un sanglier; *Engilhart,* semblable à un ange; *Gothart,* semblable à un dieu; *Eginhart*, féroce; *Hugihart,* sage, fort par la pensée, l'anglais *Hogarth*. En bas-allemand, le second élément, *hart*, perdit son *h* et devint *ard*. Cet *ard* n'eut plus de sens défini, et quoique dans quelques mots où il entre nous puissions encore retrouver sa valeur primitive, il devint bientôt simple dérivatif, et s'ajouta indistinctement aux mots pour former de nouveaux composés. Dans le nom bas-allemand du renard, *Reinaert,* ni le premier élément ni le second ne nous dit rien, et tous deux ensemble sont devenus un simple nom propre. Dans d'autres mots, le premier élément conserve sa signification, mais le second, *ard,* n'est plus qu'un suffixe. Ainsi nous trouvons en bas-allemand *dronk-ard,* ivrogne; *dick-ard,* gros homme; *rik-ard*, richard; *gêr-ard,* un avare. En anglais *sweet-ard*, originairement personne chérie, s'est changé et ressuscité sous la forme *sweet-heart,* cœur doux, par le même procédé qui de *shamefast*, honteux, timide, a fait *shamefaced* [2]. Mais, ce qui est encore plus

1. Grimm, *Deutsche Grammatik*, II, 339.
2. Comp. l'allemand *Liebhart*, un mignon, dans Anshelm, I, 335. Grimm,

curieux, ce suffixe *ard*, qui a perdu toute vie et tous sens en bas-allemand, a été adopté comme un dérivatif commode par les langues romanes. Après avoir emprunté un certain nombre de mots comme *renard* et de noms propres comme *Bernard, Richard, Gérard*, ceux qui charpentèrent les dialectes romans modernes employèrent la même terminaison même au bout des mots latins. Ils formèrent ainsi non-seulement beaucoup de noms propres comme *Abeillard, Bayard, Brossard,* mais des dénominations comme *criard*, et *leccardo* (gourmand), *linguardo* (bavard), *codardo* (provençal *coart*, français *couard*)[1]. On peut trouver étrange qu'un mot germanique devienne suffixe roman, et pourtant nous n'hésitons pas à employer des mots hindoustanis comme suffixes de notre langue. En hindoustani *válá* s'emploie pour former beaucoup de substantifs : *Dilli* signifiant Dehli, *Dilli válá* est un homme de Dehli ; *go* signifiant vache, on a *go-válá*, bouvier, contracté *gválá*. On peut former ainsi des composés innombrables ; et, comme le dérivatif a semblé commode et utile, on a fini par l'ajouter même à des mots anglais, comme par exemple dans *Competition wallah*[2].

Ce sont peut-être là des cas isolés, mais les principes sur lesquels ils reposent se retrouvent dans toute la structure de la langue. Il est surprenant de voir tout ce que peut accomplir l'application de ces principes, quels vastes résultats peuvent sortir des moyens les plus simples. A l'aide du simple radical ī ou *jā* (ou aussi *ja*) qui dans les langues aryennes signifie aller ou envoyer, les hommes qui ont fondé presque sans s'en douter la grammaire aryenne formèrent non-seulement leurs verbes neutres, causatifs et dénominatifs, mais leurs passifs, leurs optatifs, leurs futurs, et un nombre considérable de substantifs et d'adjectifs. Chacune de ces formations, en sanscrit comme en grec, peut être et a été expliquée comme le résultat d'une agglutination entre n'importe quelle racine verbale donnée et le radical *ī* ou *jā*.

Il y a par exemple une racine *nak*, indiquant la mort ou la destruction. Nous la trouvons dans *nak* (nuit, latin *nox*, grec

Deutsche Grammatik, III, 707.

1. Diez, *Grammatik*, II, 358. Grimm, *Deutsche Grammatik*, II, p. 340, 706.

2. C'est le sobriquet donné aux membres du service civil de l'ex-compagnie des Indes, qui pour rester au service ont été astreints à passer un examen. Un livre a été publié sous le titre : *The competition wallah*. — Trad.

νύξ), qui signifiait originairement l'effacement, la disparition, la mort du jour; nous avons la même racine en composition, comme par exemple dans *ǵīva-nak* « qui détruit la vie ». A l'aide de divers suffixes, le grec en a formé νεκ-ρός, cadavre, νέκ-υς, mort, et le pluriel νέκ-υες, les trépassés. En sanscrit, cette racine a donné un simple verbe, *naç-a-ti* (il périt). Mais pour lui donner une signification plus clairement neutre, un nouveau thème verbal se forme par composition avec *ja*, et on a *naç-ja-ti*, il périt.

Par un procédé au moins très-analogue, le sanscrit forme quantité de verbes dénominatifs. De *rāǵan* (roi) nous formons *rāǵā-ja-tē*, il se comporte en roi; proprement, il a l'*allure* d'un roi. De *kumārī* (jeune fille), *kūmārā-ja-tē*, il se comporte comme une jeune fille [1].

Tirant de *naç nāça*, et ajoutant à cette forme le même radical *ja*, le sanscrit forme un verbe causatif *nāça-ja-ti*, il envoie à la mort (latin *necare*).

L'analogie est étroite entre le verbe neutre *naç-ja-ti* et le passif régulier, qui se forme en sanscrit par composition avec *ja*, mais en changeant la série des terminaisons personnelles. *Naç-ja-ti* veut dire il périt, et *naç-ja-tē* il est détruit.

Les terminaisons ordinaires de l'optatif en sanscrit sont :

jām jās jāt jāma jāta jus,

ou, après les thèmes terminés par des voyelles :

ijam is it ima ita ijus.

En grec :

ιην ιης ιη ιημεν ιητε ιεν,

ou, après les thèmes en ο :

ιμι ις ι ιμεν ιτε ιεν.

En latin :

iēm iēs iet — — ient.
īm īs it īmus ītis int.

Si nous ajoutons ces terminaisons à la racine AS (être), nous aurons le sanscrit : [*as-jām*]

sjām sjās sjāt sjāma sjāta sjus,

le grec ; [ἐσ-ιην]

εἴην εἴης εἴη εἴημεν εἴητε εἶεν,

le latin : [*es-iēm*]

siēm siēs siet — — sient,

1. Voir Max Müller, *Sanskrit Grammar*, § 497.

sim sīs sit sīmus sītis sint.

Si nous ajoutons les autres terminaisons à un thème verbal qui finisse par certaines voyelles, nous avons :

sanscrit : [*bhara-ijam*]

bharējam bharēs bharēt bharēma bharēta bharējus,

grec : [φερο-ιμι]

φέρο-ιμι φέρο-ις φέρο-ι φέρο-ιμεν φέρο-ιτε φέρο-ιεν,

latin [*fere-īm*]

ferām ferēs feret ferēmus ferētis ferent

Ici nous retrouvons évidemment le même verbe auxiliaire, *i* ou *ja*, et nous sommes conduits à admettre que ce que nous appelons aujourd'hui un mode optatif ou potentiel était originairement une sorte de futur, formé de *ja,* aller, à peu près comme le français *je vais dire*. Ce futur aurait ensuite pris le caractère d'un commandement civilement exprimé (de même que nous pouvons employer *thou wilt go*, tu iras, dans le sens de *go,* va); et l'impératif se serait réduit à un simple potentiel (de même que nous pouvons dire *go and you will see*, allez et vous verrez, dans le même sens que *if you go, you will see*, si vous alliez, vous verriez).

Les terminaisons du futur sont :

sanscrit :

sjāmi sjasi sjati sjāmas sjatha sjanti

grec :

σω σεις σει σομεν σετε σοντι.

Dans ces terminaisons nous avons réellement deux auxiliaires, le verbe *as* (être) et *ja* (aller); et en les ajoutant à n'importe quelle racine, comme par exemple DA (donner), nous avons :

sanscrit : [*dā-as-jā-mi*]

dā-s-jā-mi dā-s-ja-si dā-s-ja-ti dā-s-jā-mas dā-s-ja-tha dā-s-ja-nti

grec : [δω-ες-*jω*]

δώ-σ-ω δώ-σ-εις δώ-σ-ει δώ-σ-ομεν δώ-σ-ετε δώ-σ-ουσι [1].

Une forme verbale qui se présente très-fréquemment en sanscrit est le *participe-gérondif*, qui indique qu'il est nécessaire ou opportun de faire telle chose. Ainsi de *budh* (savoir) on forme *bōdh-ja-s* (*cognoscendus,* qu'il faut connaître); de *guh* (cacher) *guh-ja-s* ou *gōh-ja-s* (qui doit être caché) : propre-

1. Dans δώσω, pour δω-σjω, le *j* s'est perdu en grec comme d'ordinaire. Dans d'autres verbes *s* et *j* ont également disparu. Ainsi τενεσjω devient τενεσω, puis τενῶ, le *futur attique*.

ment « qui *va* cacher ou être caché »; de *jag* (sacrifier), *jāg-ja-s* (qui est ou doit être honoré d'un culte). Ici encore ce qui *va être* devient ce qui *sera*, et, à la fin, ce qui *doit être*. En grec nous ne trouvons qu'un petit nombre de formes analogues, comme ἅγ-ι-ος (saint), στύγ-ι-ος (haïssable); en latin *exim-i-us* (qu'il faut extraire); en gothique *anda-nêm-ja* (acceptable, agréable; allemand *angenehm*) [1].

Tandis que les participes gérondifs en *ja* sont formés sur le même principe que les thèmes passifs en *ja*, une série de substantifs en *ja* paraît avoir été formée, à très-peu près, de même que les thèmes des verbes dénominatifs ou des verbes neutres, dans lesquels le dérivatif *ja* exprime originairement l'action d'aller, de se comporter, et à la fin simplement d'être. Ainsi de *vid* (savoir) nous avons en sanscrit *vid-jā* (connaissance), de *çī* (jacere) *çajjā* (repos). Formes latines analogues : *gaud-i-um*, *stud-i-um*, ou, avec des terminaisons féminines, *ined-i-a*, *invid-i-a*, *pernic-i-es*, *scab-i-es*; formes grecques : μαν-ί-α, ἁμαρτ-ί-α ou ἁμάρτ-ι-ον; formes allemandes, les nombreux noms abstraits en *i* et en *e* [2].

Voilà qui montre combien peut être et combien à été accompli, dans le langage, avec les matériaux les plus simples. Des verbes neutres, dénominatifs, causatifs, passifs; des optatifs et des futurs, des gérondifs, des adjectifs et des substantifs sont tous formés par un seul et même procédé, au moyen d'une seule et même racine. Ce n'est pas une portion méprisable de la grammaire qui se trouve ainsi expliquée par cette unique racine *ja*, aller, et nous apprenons ainsi une fois de plus combien simples et combien merveilleuses en même temps sont les voies du langage si nous le suivons d'étape en étape jusqu'à son point de départ primitif.

Or, ce qui s'est passé dans les cas que nous avons vus s'est

1. Voir Bopp, *Vergleichende Grammatik* (*Grammaire comparée*), §§ 897, 898. Ces adjectifs verbaux doivent être distingués avec soin des adjectifs nominaux, comme en sanscrit *div-ja-s* (*divinus*), originairement *divi-a-s*, c'est-à-dire *divi-bhavas* (qui est au ciel); οἰκεῖος (*domesticus*), originairement οἰκει-ο-ς (qui est dans la maison). Ce sont des adjectifs formés d'anciens locatifs, exactement comme en basque nous pouvons former de *etche* (maison) *etche-tic* (de la maison) et *etche-tic-acoa* (celui qui est de la maison), ou de *seme* (fils) *semea-ren* (du fils) et *semea-ren-a* (celui qui est du fils). Voir W. J. van Eys, *Essai de grammaire de la langue basque*, 1867, p. 16.

2. Bopp, *Vergleichende-Grammatik*, §§ 888-898.

représenté mainte et mainte fois dans l'histoire du langage. Tout ce qui est maintenant *formel*, non-seulement les suffixes dérivatifs, mais tout ce qui constitue la charpente grammaticale et les articulations du langage, était originairement matériel. Ce que nous appelons aujourd'hui désinences casuelles, c'étaient la plupart du temps des adverbes de lieu; ce que nous appelons terminaisons personnelles des verbes, c'étaient des pronoms personnels. Les suffixes et les affixes étaient tous des mots indépendants, nominaux, verbaux ou pronominaux; il n'y a en un mot, dans le langage actuel, rien de vide, de mort, de *formel*, qui n'ait été à l'origine matériel, vivant et plein. C'est l'objet de la grammaire comparée de ramener tous les éléments formels ou morts à leur forme vivante; et, si ce procédé de restauration n'est nullement complet, si même dans plusieurs cas on n'entrevoit pas l'espoir de découvrir le type vivant dont proviennent ces fragments pétrifiés que nous appelons terminaisons ou suffixes, on a du moins rassemblé assez de preuves pour établir sur les plus fermes fondements cette maxime générale que *Rien n'est mort dans le langage qui à l'origine n'ait eu vie*, que rien n'existe dans la couche tertiaire qui ne retrouve ses antécédents et son explication dans la couche secondaire ou primaire du langage humain.

Après avoir expliqué autant qu'il m'a été possible en si peu de temps ce que je considère comme l'idée vraie de la stratification du langage, j'aurais voulu pouvoir vous montrer comment l'aspect de quelques uns des plus difficiles et des plus intéressants problèmes de notre science se modifie, si nous les considérons de nouveau, une fois éclairés des lumières nouvelles que nous a procurées notre recherche des antécédents nécessaires de toute langue. Permettez-moi seulement d'attirer votre attention sur l'un des points les plus contestés de la science du langage. Cette question : Pouvons-nous assigner une origine commune aux langues aryennes et sémitiques, a été discutée à satiété. Personne ne pense aujourd'hui à faire dériver le sanscrit de l'hébreu ou l'hébreu du sanscrit; la seule question est de savoir si, à un moment donné, tous deux ont pu faire partie d'un seul et même groupe de langues. Il y a des savants, et de très-éminents, qui nient entre eux toute ressemblance, tandis que d'autres ont rassemblé des matériaux qui semblent permettre difficilement d'attribuer de si nombreuses coïncidences à un pur hasard. Nulle part, certes, l'observation de Bacon sur la différence radicale qui existe entre les dispositions des divers hommes à l'égard de

la philosophie et des sciences ne s'est trouvée mieux vérifiée que parmi les linguistes : — *Maximum et velut radicale discrimen ingeniorum, quoad philosophiam et scientias, illud est, quod alia ingenia sint fortiora et aptiora ad notandas rerum differentias; alia ad notandas rerum similitudines. ....Utrumque autem ingenium facile labitur in excessum, prensando aut gradus rerum, aut umbras* [1]. — Toutefois, avant d'entrer dans la discussion des preuves que produisent les divers savants à l'appui de leurs théories contradictoires, notre premier devoir est de poser une question préliminaire. Quelles preuves avons-nous à la rigueur le droit d'attendre, considérant que le sanscrit et l'hébreu appartiennent également, dans l'état où nous les connaissons, à la couche du langage où se trouvent les flexions?

D'abord, il est tout à fait clair que le sanscrit et l'hébreu étaient séparés bien avant d'atteindre la couche tertiaire, avant de devenir complétement langues à flexions ; et par conséquent ils ne peuvent avoir en commun aucune des particularités de leur état flexionnel, ni aucun des résultats de l'altération phonétique qui commence lorsque les formes agglutinatives sont devenues inintelligibles par elles-mêmes et purement traditionnelles. Je veux dire, par exemple, qu'en supposant que le pronom de la première personne ait été originairement le même dans les langues aryennes et sémitiques, en supposant que dans l'hébreu *an-oki* (assyrien *an-aku*, phénicien *anak*) le dernier élément *oki* soit originairement identique avec le sanscrit *ah* dans *aham* et le grec ἐγ dans ἐγώ, il serait encore inutile de chercher à faire dériver la terminaison de la première personne du singulier, soit dans *kâtal-ti*, soit dans *ektól*, du même type qui en sanscrit se présente sous la forme *mi*, *am* ou *a*, dans *tudā-mi*, *atud-am*, *tutōd-a*. Il n'y a pas entre l'hébreu et le sanscrit la même parenté qu'entre le sanscrit et le grec, si toutefois le terme de parenté s'applique bien au sanscrit et au grec, simples variétés dialectales d'un seul et même type.

Alors se présente cette question : Les langues sémitiques et aryennes ont-elles pu être identiques pendant la seconde période, la période agglutinative? Ici comme tout à l'heure la réponse doit être à mon avis décidément négative, car non-seulement les mots *vides* affectés à la dérivation sont différents dans les deux familles, mais, ce qui est bien plus caractéristique, la

1. Bacon, *Novum Organum*, I, 55.

manière dont ils s'attachent aux racines est différente aussi. Dans les langues aryennes, les éléments formatifs s'attachent à la fin des mots seulement ; dans les langues sémitiques on les trouve à la fois au commencement et à la fin. Dans les langues aryennes les composés grammaticaux sont tous suivant la formule rρ ; dans les langues sémitiques nous avons des formations faites d'après les formules rρ, ρr et ρrρ.

Il ne reste donc que la première couche, celle de l'isolement, où les langues aryennes et sémitiques aient pu se trouver confondues. Mais ici encore nous devons faire une distinction. Toutes les racines aryennes sont monosyllabiques, toutes les racines sémitiques ont été élevées à une forme trilitère. C'est donc seulement avant l'époque où les racines sémitiques ont pris cette forme secondaire, la trilitérité, qu'on pourrait admettre quelque chose de commun entre ces deux branches du langage. A supposer qu'on sût comme un fait historique qu'à cette période reculée — période qui dépasse les limites de tout ce que nous sommes habitués à appeler historique — la parole sémitique n'eût pas été distincte de la parole aryenne, quelles preuves de cette unité pourrions-nous espérer de trouver dans les langues sémitiques et aryennes actuelles telles que nous les connaissons dans leur période flexionnelle? Rappelons-nous que les 100 000 mots de l'anglais, bien plus, les nombreuses centaines de milliers de mots contenues dans les dictionnaires de toutes les autres langues aryennes, ont pu se ramener à environ 500 racines, et que ce petit nombre de racines admet encore des réductions. Mettons-nous ensuite dans l'esprit qu'il en est de même aussi des langues sémitiques, surtout si nous acceptons la réduction de toutes les racines trilitères en racines bilitères. Après cela, que pouvons-nous espérer de notre comparaison de l'hébreu et du sanscrit? sinon un petit nombre de coïncidences radicales, une ressemblance dans la forme et dans la signification d'environ 500 syllabes-racines, tout ce qu'il y a de plus en hébreu et en sanscrit étant une sorte de seconde pousse, qui n'a pu commencer avant que les deux branches eussent été violemment séparées à tout jamais.

D'ailleurs, si nous considérons ces racines, nous trouvons que les idées qu'elles expriment sont d'une nature très-générale et, par suite, sujettes à un nombre infini de déterminations particulières. Une racine qui signifie tomber (sanscrit *pat*, πίπτω), en vient à signifier s'envoler (sanscrit *ut-pat*, πέτομαι). La racine *dā*, qui signifie donner, reçoit, précédée de la préposition *ā*, le

sens de prendre. La racine *ju*, joindre, avec la préposition *vi* signifie séparer. La racine *ghar*, qui exprime l'éclat, peut fournir et fournit dans les langues aryennes des dérivés exprimant l'éclat (anglais *gleam*), la chaleur (sanscrit *gharma*), la joie (χαίρειν), l'amour (χάρις), la croissance *(ger-men)*, et, parmi les couleurs, le vert (sanscrit *hari*), le jaune (*gilvus*, *flavus*) et le rouge *(fulvus;* sanscrit *harit)*. Dans l'étude des langues sémitiques, cette signification si vague des éléments radicaux est une des principales difficultés, car, selon qu'une racine s'emploie suivant ses diverses conjugaisons, elle peut exprimer une variété d'idées des plus surprenantes. Tenons compte aussi de ce que, parmi le nombre très-limité des racines qui dans ce temps reculé étaient employées en commun par les ancêtres des Aryens et des Sémites, chacune des deux races a dû en perdre un certain nombre; on pourrait donc trouver des racines hébraïques dont aucune trace n'existerait en sanscrit, et *vice-versa*, sans que ce fait n'eût rien que de parfaitement naturel.

Il est juste et il est très-essentiel que nous voyions tout cela clairement. Les preuves que nous avons le droit d'attendre pour établir l'origine commune des langues sémitiques et aryennes sont en fort petit nombre; comprenons-le bien avant de nous risquer à émettre aucune opinion sur cet important sujet. Je n'ai en aucune façon épuisé l'énumération des influences qui, naturellement, ou même nécessairement, auraient contribué à produire des différences entre les éléments radicaux du langage aryen et du langage sémitique, à supposer toujours que tous deux fussent sortis originairement de la même source. Quand même nous exclurions les ravages de l'altération phonétique, dans cette période reculée du langage, nous aurions à faire d'amples concessions à la variété dialectale. Nous connaissons dans les langues aryennes le jeu constant qui a lieu entre les gutturales, les dentales et les labiales *(quinque,* sanscrit *pañka,* πέντε, éolien πέμπε, gothique *fimf)*. Nous avons vu se produire, selon les dialectes, l'échange des aspirées, des moyennes et des ténues, qui dès l'abord a donné aux principales branches du langage aryen leur caractère individuel (τρεῖς, gothique *threis*, haut-allemand *drei)* [1]. Si tout cela, et bien plus encore, a pu se

1. Jusqu'à ce qu'on rende compte rationnellement de cet échange, qu'on appelle *Lautverschiebung*, je continuerai de l'attribuer non à l'altération phonétique, mais au développement dialectal. M. Scherer, dans son profond ouvrage *Zur Geschichte der Deutschen Sprache*, a compris

passer dans le domaine étroit des dialectes issus d'une langue déjà plus ou moins solidement constituée, quelles n'ont pas dû être les chances dans des limites si vastes? En songeant combien dans une langue monosyllabique le changement d'une seule consonne compromettrait l'identité d'un mot, nous pourrions être tentés de croire que les syllabes-racines dont le sens est déjà si général, si vague et si variable, n'en auraient que plus soigneusement conservé leurs contours, je veux dire gardé intactes leurs consonnes. Mais cela n'est vrai en aucune façon. Les langues monosyllabiques ont leurs dialectes tout comme les langues polysyllabiques, et l'écart rapide et profond qui se produit entre ces dialectes peut nous apprendre combien doit avoir été rapide et profond l'écart des autres langues pendant la période d'isolement.

M. Edkins, qui a apporté une attention toute particulière dans l'étude des dialectes chinois, établit que dans les provinces du nord les plus grands changements ont eu lieu, huit consonnes initiales et une consonne finale ayant été échangées pour d'autres et trois consonnes finales perdues. Le long de la rive méridionale du Yang-tsé-Kiang et un peu au nord de ce fleuve les anciennes initiales ont été toutes conservées, comme aussi dans le Tchekiang jusqu'au Fouh-kien. Mais parmi les finales, *m* a été remplacé par *n*, *t* et *p* se sont perdus, ainsi que *k*, sauf dans quelques districts de la campagne. Quelques mots ont deux formes : l'une est employée dans la conversation, l'autre particulière à la lecture. La première est l'ancienne prononciation, et l'autre ressemble plus à la prononciation mandarine. Les cités de Sou-Tcheou, Hang-Tcheou, Ning-po et Ouen-Tcheou, avec la campagne environnante, peuvent être considérées comme ayant un seul dialecte, parlé probablement par trente millions d'hommes, c'est-à-dire plus que la population totale de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. La cité de Houei-tcheou a son dialecte spécial où les consonnes initiales douces sont remplacées par

à très-peu près, quoique non entièrement, le sens de mon explication, et les étranges effets de la variation dialectale en regard de l'altération phonétique. S'il est nécessaire d'employer des exemples plus familiers, on pourrait dire avec une vérité parfaite que chaque dialecte a choisi son costume phonétique particulier, comme les gens choisissent les habits et les pantalons qui leur vont le mieux. La comparaison est imparfaite comme toute comparaison, mais elle est aussi bonne que celle dont on sert d'ordinaire, quand on assimile les ravages de l'altération phonétique à une usure que subirait ce costume de la langue.

des fortes et des aspirées (phénomène analogue à la *Lautverschiebung* des langues aryennes). A Fou-tcheou-fou, dans la partie orientale de la province de Kiang-si, les initiales douces ont aussi été remplacées par des aspirées. Dans beaucoup de parties de la province de Hounan, les initiales douces se maintiennent encore, mais dans la cité de Tchang-cha le dialecte parlé a les cinq intonations de la langue mandarine, et les initiales, aspirées ou autres, modifiées de la même manière. Dans l'île de Haï-nan les mots chinois se rapprochent distinctement de la forme qu'ils prennent en annamite. Beaucoup de consonnes fortes sont adoucies ; le contraire a lieu dans d'autres parties de la Chine. Ainsi *ti* et *di* (tous deux *ti* en langue mandarine) se prononcent tous deux *di* à Haï-nan. *B* et *p* s'emploient dans beaucoup de mots qui en langue mandarine commencent par *w* et *f*. Dans la province de Fouh-kien, beaucoup de changements ont lieu entre les initiales : on dit *k* pour *h; p* pour *f; m* et *b* pour *w; j* pour *y ; t* pour *ch; ch* pour *s; ng* pour *i*, *y* et *w ; n* pour *j* [1].

Représentons-nous clairement ce que sont de tels changements dans des mots formés d'une seule consonne et d'une seule voyelle : nous serons alors plus en mesure de prononcer en juges. Nous pourrons déterminer avec une compétence plus grande notre droit à réclamer des preuves plus nombreuses et plus nettes. Il sera temps enfin de voir s'il y a lieu d'admettre l'origine commune de deux langues qui se sont séparées durant leur période monosyllabique ou isolante, et dont nous ne connaissons rien avant qu'elles soient très-avancées dans la période des flexions.

On pourrait dire : Eh bien, si nous tenons compte de tout cela, les preuves se réduisent vraiment à néant, et méritent à peine l'attention du savant. Je réponds : Ce n'est pas notre faute s'il en est ainsi, mais avant de poser comme un axiome qu'il ne peut y avoir aucune parenté entre le sanscrit et l'hébreu, qu'ils ont évidemment des origines différentes, qu'ils représentent en fait deux espèces indépendantes du langage humain, il n'est que juste de nous arrêter un peu et de ne pas détourner les yeux avec mépris des recherches essayées par des hommes comme Ewald, Raumer et Ascoli. Ces savants, et particulièrement Raumer et Ascoli, nous ont donné, autant que j'en puis juger, bien plus de preuves à l'appui de la parenté du sanscrit et

1. Edkins, *Grammar*, p. 84.

de l'hébreu qu'à mon point de vue nous n'en pouvons attendre; je le dis pour inviter à la modération les deux partis. Si, d'un côté, nous ne devons pas demander plus que nous n'avons le droit de demander, nous devons, d'autre part, ne pas chercher ni désirer produire plus de preuves que n'en admet la nature de la question. Nous savons que tels mots qui ont identiquement le même son et le même sens en sanscrit, en grec, en latin et en allemand ne peuvent pas être identiques parce qu'ils violeraient les lois phonétiques qui ont rendu ces langages si différents les uns des autres. Le verbe *doom* ne peut avoir de rapport avec le latin *damnare*, ni le verbe *call* avec le grec καλεῖν et le latin *calare*, ni l'anglais *care* avec le latin *cura*, ni le verbe *have* avec le latin *habere*. Cette remarque peut s'appliquer, mais avec une force cent fois plus grande, à des mots hébraïques et sanscrits. Si on trouve une racine hébraïque trilitère pareille à une forme trilitère sanscrite, nous serons aussitôt certains qu'elles ne sont pas identiques, que leur ressemblance est purement accidentelle. Des pronoms, des noms de nombre et quelques noms plutôt imitatifs que significatifs, pour père, mère, etc., peuvent avoir été conservés depuis l'époque la plus reculée par les Aryens et les Sémites; mais si les savants vont plus loin et se mettent à comparer l'hébreu *barak* (bénir) et le latin *precari*, l'hébreu *lab* (cœur) et l'anglais *liver* (foie), l'hébreu *melech* (roi) et le latin *mulcere* (adoucir, calmer, soumettre), ils sont je crois en grand danger de prouver trop.

On a essayé récemment de signaler plusieurs racines communes au chinois et au sanscrit. Loin de moi la pensée de flétrir même des études de ce genre comme antiscientifiques, quoiqu'il faille un certain effort, quand on a été élevé dans la plus extrême rigueur de l'école de Bopp, pour aborder de telles recherches sans préjugé. Toutefois, si on les dirige avec soin et prudence, et surtout avec la notion claire des limites où elles doivent se tenir renfermées, ces recherches sont parfaitement légitimes, bien plus que le savant dogmatisme qui a fait déclarer à quelques uns de nos savants les plus éminents que l'origine commune du sanscrit et du chinois était une absurdité. Je ne puis dire cependant que la méthode adoptée par M. Chalmers dans son intéressant ouvrage sur l'origine du chinois doive porter la conviction dans l'esprit du sceptique de bonne foi. Je crois qu'avant de comparer les mots du chinois à ceux de n'importe quelle autre langue il faut faire tous les efforts pour ramener les mots chinois à leur forme la plus primitive. Ici, M. Edkins a indiqué la route

à suivre et a clairement montré le grand avantage qu'on pourrait tirer d'une étude minutieuse des dialectes chinois. Le même savant a fait encore plus en montrant comment le chinois doit d'abord être comparé avec ses plus proches parents (le mongol dans la classe touranienne septentrionale et le tibétain dans la classe touranienne méridionale), avant qu'on essaie aucune comparaison avec les colonies plus éloignées qui sont parties durant la période monosyllabique du langage. « Je cherche en ce moment à comparer, écrit-il, le mongol et le tibétain avec le chinois, et j'ai déjà obtenu quelques résultats intéressants :

» 1. — Parmi les mots mongols, un grand nombre (le cinquième peut-être) sont chinois. L'identité se reconnaît dans la première syllabe des mots mongols, qui est la racine. La correspondance est des plus frappantes pour les adjectifs : la moitié peut-être des plus employés sont, quant à la racine, identiques avec des adjectifs chinois. Ex. *sain* (bon), *begen* (bas), *ičhi* (à droite), *sologai* (à gauche), *čhihe* (droit), *gadan* (extérieur), *čhohon* (peu nombreux), *logon* (vert), *hunggun* (léger). Mais l'identité est aussi fréquente dans d'autres classes de mots, et cette identité des racines communes semble s'étendre aussi au turc, au tartare, etc.: ex. *su* (eau), *tenri* (ciel).

» 2. — Pour comparer le mongol avec le chinois, il est nécessaire de remonter d'au moins six siècles en arrière dans le développement de la langue chinoise; en effet, nous trouvons dans les racines communes des lettres particulières à l'ancien chinois, ex. la finale *m*. Il faut aussi considérer les lettres initiales d'un autre point de vue que celui de la prononciation mandarine. Si beaucoup de mots sont communs au chinois, au mongol et au tartare, nous devons remonter d'au moins douze siècles en arrière afin d'avoir une époque convenable pour la comparaison.

» 3. — Tandis que le mongol n'a pas trace d'accents, ils sont très-nettement développés en tibétain. Csoma de Körös et Schmidt ne mentionnent pas l'existence des accents, mais on les entend parfaitement dans la prononciation des natifs du Tibet en résidence à Pékin.

» 4. — Comme pour la comparaison du mongol, il est nécessaire, pour examiner les rapports du tibétain et du chinois, de choisir l'ancienne langue chinoise avec ses consonnes finales plus nombreuses et son système complet d'initiales douces, fortes et aspirées. Les noms de nombre tibétains fournissent sur ce point des exemples assez clairs.

» 5. — Tandis que le mongol se rapproche du chinois surtout par le grand nombre des mots communs aux deux langues, le tibétain s'en rapproche par sa structure phonétique, en ce qu'il est accentué et monosyllabique. Cela étant, il est moins remarquable qu'il y ait beaucoup de mots communs au chinois et au tibétain, et on devait s'y attendre; mais une circonstance curieuse c'est qu'il s'en trouve peut-être autant dans le mongol, avec ses longs polysyllabes sans accent. »

Voilà incontestablement le véritable esprit qui doit diriger les recherches sur l'histoire primitive du langage, et j'espère que MM. Edkins, Chalmers et autres ne se laisseront pas décourager par les objections ordinaires que soulève toute recherche neuve. Quand leurs études ne conduiraient qu'à des résultats négatifs, elles seraient de la plus haute importance. Le criterium à l'aide duquel nous constatons la parenté des langues à flexions, comme le sanscrit et le grec, l'hébreu et l'arabe, ne peut naturellement pas s'appliquer à des langues qui sont encore dans la couche agglutinative ou isolante; il ne serait bon à rien pour déterminer si certaines langues séparées pendant le développement de leurs flexions avaient été unies pendant leur âge agglutinatif, ou si des langues séparées pendant l'âge agglutinatif étaient sorties d'un même centre dans l'âge monosyllabique. Bopp a voulu travailler avec ses outils aryens sur les langues malayo-polynésiennes et y découvrir des traces de formes aryennes : que son exemple nous soit une leçon.

Toutefois, il y a aussi des dangers de l'autre côté, et même des dangers plus grands, et si M. Chalmers, dans son intéressant ouvrage sur l'*Origine du chinois*, compare entre autres le chinois *tzé* (enfant) avec le bohémien *tsi* (fille), je sais que l'indignation des savants aryens sera portée au comble, quand ils songeront qu'ils ont prouvé de la manière la plus minutieuse que *tsi* ou *dci* en bohémien est une modification régulière de *dugte*, et que ce *dugte* est le sanscrit *duhitar*, le grec θυγάτηρ, *daughter* (fille), mot qui était originairement un petit nom d'amitié, signifiant *laitière*, et donné par les pâtres aryens, et par eux seulement, aux filles de leur maison. De pareils accidents doivent arriver dans un sujet aussi vaste que la science du langage[1]. Ils

1. Si la comparaison de M. Chalmers entre les noms de la fille en bohémien et en chinois est si impardonnable, que dirons-nous de la comparaison de Bopp entre les noms bengali et sanscrit de la sœur? Sœur, en bengali, se dit *bohinī*, ce qui n'est autre chose que l'hindi

sont arrivés à des savants comme Bopp, Grimm et Burnouf, et ils arriveront encore. Je ne défends pas ici le trop de hâte ou la légèreté, je dis seulement qu'il faut nous lancer en avant et non pas nous imaginer que tout est fait et qu'il n'y a plus de conquêtes à faire dans notre science. Notre mot d'ordre, ici comme ailleurs, doit être *Festina lente,* mais en tout cas, *Festina! Festina! Festina!*

bahin et *bhān,* le prâcrit *bahiṇī,* le sanscrit *bhaginī*. Bopp, de la manière la plus laborieuse, fait venir *bohinī* du sanscrit *svasṛ* (sœur). Bopp, *Vergl. Gramm.* [1e éd.], *Vorrede zur vierten Abtheilung*, p. X.

LA CHRONOLOGIE

DANS LA FORMATION

DES

LANGUES INDO-GERMANIQUES

PAR

GEORGE CURTIUS

TRADUIT PAR

M. BERGAIGNE

RÉPÉTITEUR A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

RUE RICHELIEU, 67

1869

(2)

AVANT-PROPOS.

Le beau travail qu'on va lire nous retrace également la formation successive du langage humain. Mais il se distingue de l'essai précédent, en ce qu'il se renferme dans l'étude d'une seule famille d'idiomes. Les principes que M. Max Müller recommande d'une façon générale sont ici appliqués avec beaucoup de finesse et de sagacité à l'histoire primitive des idiomes indo-européens [1]. M. Curtius se propose de retrouver et de définir les différentes périodes qu'a traversées le langage de la race aryenne, avant de parvenir à l'état grammatical qui nous est représenté par le sanscrit, par le grec, le latin, etc. Il énumère et classe les faits qui, en se succédant et en confondant leurs conséquences, ont produit le système grammatical appartenant en commun à ces langues. Quoique les inductions de M. Curtius ne soient pas toutes d'une égale vraisemblance, et bien que sa chronologie puisse être en partie contestée, ce travail est d'une haute valeur : c'est un premier effort pour disposer par plans successifs et pour enchaîner entre eux des faits qui n'avaient guère été envisagés jusqu'à présent qu'un à un et sans ordre. On ne pourra s'occuper à l'avenir de l'histoire de nos idiomes sans avoir lu et médité cet écrit.

M. Georges Curtius, né à Lubeck en 1820, est professeur de littérature grecque à l'Université de Leipzig. Élève tout à la fois de Bopp et de Böckh, il a fait profiter les études grecques des

1. Les deux travaux ont paru presque en même temps : pourtant celui de M. Curtius est antérieur.

enseignements nouveaux de la méthode comparative, et il a introduit dans la linguistique les habitudes de réserve et de tact qu'une longue discipline a données à la philologie classique. Son principal ouvrage, intitulé *Principes de l'étymologie grecque* (2e édition 1866), est bien connu de tous les hellénistes. M. Curtius est aussi l'auteur d'une grammaire grecque pour les classes, qui est arrivée aujourd'hui à sa huitième édition et qui a été traduite dans presque toutes les langues de l'Europe.

Cet essai a paru d'abord dans les Mémoires de l'Académie royale de Saxe (1867). La traduction française, qui exigeait une connaissance approfondie du sujet, et qui présentait de sérieuses difficultés à cause de l'incertitude de notre terminologie grammaticale, est due à M. Bergaigne, répétiteur à l'École pratique des hautes études.

M. Bréal.

LA CHRONOLOGIE

DANS

LA FORMATION DES LANGUES INDO-GERMANIQUES

Par George Curtius.

C'est une question qui a été souvent agitée dans ces dernières années, si la linguistique rentre dans les sciences naturelles ou dans quelque autre ordre de nos connaissances. Plusieurs savants dont le nom fait autorité, particulièrement Schleicher et Max Müller, se sont prononcés pour la première de ces vues; Steinthal, au contraire, pour la seconde. Quand il s'agit de divisions et de classifications si générales, la réponse est d'ordinaire peu satisfaisante. Qui peut nier que la méthode dont se sert aujourd'hui la linguistique ne ressemble à celle des sciences naturelles? Les naturalistes se sentent chez eux quand nous leur donnons l'occasion de jeter un coup d'œil dans le laboratoire de la science du langage. Mais, d'un autre côté, il y a dans la vie du langage des parties qui échappent à cette méthode. Tel est le domaine entier de la syntaxe, et aussi l'origine, la fixation et la ramification des acceptions des mots. Ici, quelque effort qu'on fasse pour atteindre l'exactitude et la précision, on ne pourra se passer d'une méthode synthétique procédant par tâtonnements et rappelant plutôt celle de l'historien. Et cependant ce sont dans le langage des parties aussi essentielles que les autres. Ce n'est pas se tirer d'affaire que de les mettre à part sous ce titre « Fonction, » ou même de les renvoyer à une autre science. Bréal s'est récemment prononcé dans le même sens dans son intéressant opuscule *sur la forme et la fonction des mots*.

Sous quelque aspect que l'on considère le langage, même dans l'analyse des formes, même dans l'établissement des lois phoniques, on ne peut jamais se dispenser de recourir à l'idée de l'analogie qui est quelque chose de purement moral et d'étranger, ce me semble, à la vie naturelle. L'accusatif pluriel πόλεις s'expliquerait difficilement par les formes primitives πολι-νς ou πολι-ας, et ne se comprend guère que comme un effet de la paresse qui, dans l'usage, a fait confondre la formation de l'accusatif pluriel avec celle du nominatif. Le penchant à la différentiation, qui n'est pas moins manifeste, est également de l'ordre moral. C'est grâce à lui que la racine commune *ar* a donné en grec trois racines ἀρ, ἐρ, ὀρ, différentes par le son et la signification. Ainsi, à travers le fait en apparence purement matériel, on entrevoit partout le fait moral, et il faut tenir compte de tous les deux à la fois pour arriver à la complète intelligence du sujet. Et même dans les limites où l'analogie de la science du langage avec les sciences naturelles est réellement justifiée, elle paraît s'appliquer surtout à celles de ces sciences qui, comme la Géologie et la Paléontologie, s'occupent d'objets changeants et très différents dans le cours des temps. Si Max Müller écarte l'emploi du mot *Histoire* pour le langage, c'est sans doute qu'il subit les exigences d'une acception étroite, particulière à la langue anglaise, du mot *history*. Nous sommes, et certainement avec raison, habitués à attribuer une histoire au langage. Car là où il y a un Devenir, il y a une histoire. De même que d'autres objets plus ou moins soustraits à l'influence de la volonté humaine, tels que le droit, la religion, les mœurs et même les costumes, ont une histoire, de même le langage aussi en a une. La conception génétique de la vie du langage est précisément ce qui distingue la linguistique nouvelle de l'ancienne qui se bornait, soit à une simple statistique, soit à l'essai d'une classification systématique des phénomènes du langage. Soit que la science du langage s'exerce dans le cercle plus étroit d'une seule langue qu'elle doit explorer en se fondant sur l'étude des monuments, soit qu'elle se meuve dans des cercles plus vastes, de toute manière, son trait essentiel est celui d'une science historique.

De cette direction historique suit une autre conséquence. Dans toute considération historique, il s'agit de faits successifs, d'antériorité et de postériorité dans le détail comme dans l'ensemble. L'histoire n'est rien sans chronologie, sans détermination de périodes fondée sur des dates chronologiques. S'il y a donc une

histoire du langage, il faut aussi chercher à établir une chronologie de cette histoire : nous avons à nous proposer une science jusqu'à un certain point nouvelle, ou, pour parler plus modestement, à poser un nouveau problème scientifique que nous pouvons appeler Chronologie ou Considération chronologique du langage. A la vérité, les traditions précises, les ères, les indications de toute sorte qui forment le fondement d'une chronologie de l'histoire proprement dite ne sont à la disposition de la science du langage que pour des périodes relativement courtes et tardives. Pour l'histoire de l'ancienne langue latine, par exemple, elles ont été exploitées avec une merveilleuse sagacité. Mais au delà de la période pour laquelle nous avons le témoignage des œuvres littéraires ou des monuments, c'est-à-dire pour la partie de beaucoup la plus étendue de l'histoire du langage, toute indication extérieure de cette sorte fait complétement défaut. Nous sommes entièrement réduits aux critères intérieurs. Mais précisément parce que nous manquons d'indices palpables, pareils à ceux qui, pour l'histoire d'autres objets, sont presque toujours à notre disposition, il est d'autant plus nécessaire d'entreprendre de déterminer la suite des événements historiques. Sans chronologie, l'histoire du langage resterait un assemblage de faits isolés, et ces faits eux-mêmes n'ont aucune certitude tant qu'on ne leur a point trouvé un point d'appui dans d'autres faits, et assigné rigoureusement leur place dans le développement général.

Si nous examinons pour les langues indo-germaniques, les seules dont nous ayons à nous occuper ici, la possibilité d'une histoire chronologiquement ordonnée, c'est en ce qui concerne les sons qu'elle se comprend le plus aisément. C'est un fait universellement reconnu que les sons du langage s'altèrent avec le temps, c'est-à-dire qu'ils perdent de leur force d'articulation et de leur plénitude. Toutes les fois donc que nous trouvons le son plus plein dans une langue et le son plus faible dans l'autre, la première des deux formes est, on peut l'affirmer d'une manière absolue, la plus ancienne, et la seconde la plus moderne. Nous avons ici une succession chronologique et nous pouvons remonter par exemple du grec ἵππο-ς et du sanscrit *açva-s* à *akva-s*, comme à la forme fondamentale commune, chronologiquement antérieure à toutes les deux. Dans beaucoup de cas nous pouvons même démontrer avec assez de certitude les étapes que le mot a parcourues. La grammaire comparée, à ses débuts, était surtout occupée, comme il devait arriver nécessairement, de

noter ce qu'elle trouvait de commun entre les langues sœurs; mais précisément dans ces derniers temps, le besoin d'établir des séries a de plus en plus pris place sur le premier plan.

Jacob Grimm avait déjà ouvert cette voie. La découverte de la loi de substitution des consonnes a un côté essentiellement chronologique. En effet il a, comme on sait, découvert que deux fois, à des époques très-différentes de l'histoire du langage, avaient eu lieu les mêmes substitutions ou du moins des substitutions analogues, et il a admirablement montré l'importance de pareilles observations pour l'histoire des langues et des peuples. Cependant, il prit pour le phénomène entier un point de départ choisi arbitrairement, et ce n'est que plus tard qu'on en est arrivé à rectifier celui-ci et à rechercher de plus près les degrés intermédiaires existant entre les périodes principales [1]. On a réussi par là, comme je crois, à ranger ces phénomènes dans un ordre chronologique plus exact. Ce n'est pas le seul point où le progrès de la phonétique a consisté dans une attention plus délicate prêtée à la marche graduelle des phénomènes du langage. Bopp et Pott avaient reconnu déjà qu'à un *j* sanscrit répond souvent un ζ grec. Mais comment et par quels degrés intermédiaires *j* est devenu ζ, c'est ce que Schleicher a montré le premier par le rapprochement le plus complet de faits analogues dans les langues les plus différentes. L'ancienne grammaire se contentait d'admettre des échanges ou des permutations de sons, par exemple entre le σ et l'esprit rude du grec : σῦς et ὗς, latin *semi* et grec ἡμι. Elle ne se demandait même pas lequel de ces sons était le plus ancien, ou bien elle ne donnait à cette question qu'une réponse insuffisante et n'aboutissait au fond qu'à la formule : *a* permute avec *b*. La grammaire comparative a conduit immédiatement à des propositions plus rigoureuses, par exemple : *s* peut bien devenir *h*, mais l'inverse n'est pas possible, ou, pour nous servir d'une formule : *a* se change en *b*, mais non *b* en *a* ; dans les positions où il permute avec *b*, *a* est antérieur à *b*. Mais nous ne pouvons encore nous contenter de cela. Ainsi nous devrons essayer de déterminer le rapport chronologique où se trouvent entre eux les différents changements phoniques ; nous devrons chercher à obtenir des formules telles que : *a* s'est changé en *b* plus tôt qu'en *c*, ou *a* s'est changé

1. M. George Curtius a présenté sur la substitution des consonnes une explication différente de celle de Grimm, dans la *Zeitschrift* de Kuhn, II, 321. — N. du Tr.

en *b* plus tôt que *c* en *d*. Les Grecs ont laissé se transformer en une simple aspiration l'*s* initiale devant les voyelles, le *j* et le *v*. Ces volatilisations de sons ont-elles eu lieu d'un seul coup, ou l'une après l'autre, et en ce cas dans quel ordre se sont-elles produites? C'est encore la loi de substitution des consonnes qui nous a conduits à poser et à résoudre ces questions. Car ce phénomène montre par ses vastes ramifications que les mouvements des divers sons ont une vraie connexité entre eux. Ici encore la pleine lumière ne sortira que de l'ensemble.

On peut encore moins écarter les considérations chronologiques en ce qui concerne la création des *formes* du langage. Ici nous trouvons même dans la grammaire vulgaire que nous a léguée l'antiquité, des points auxquels nous pouvons nous rattacher. Les anciens grammairiens distinguaient déjà un aoriste premier et un aoriste second dans les trois voix du verbe. A la vérité ils étaient bien loin de désigner par ces chiffres une succession chronologique : toute considération historique du langage fait entièrement défaut à l'antiquité. Mais de deux formes de temps ils ont fait un couple, et comme on posa, bien qu'avec des erreurs graves, des différences analogues pour la formation du parfait et du futur, ils ont ainsi donné la première idée d'un arrangement du verbe dans des tableaux clairs, ce que n'ont pu jamais réaliser, par exemple, les grammairiens latins, dans le domaine de leur propre langue. Il ne restait qu'un pas à faire, et pourtant il ne fut fait que deux mille ans plus tard par Buttmann [1], quand il présenta pour chaque couple de formes, l'une comme la plus ancienne et l'autre comme la plus nouvelle. Nous ne pouvons, il est vrai, lire maintenant sans un sourire ce que dit Buttmann [2] : « L'aoriste, dans le sens qu'il a en grec à l'indicatif, et particulièrement la *troisième personne* de ce temps, est en quelque sorte le *son naturel* des verbes. » Il nous semble entendre dans cette expression un écho de Herder et de Rousseau. Et la raison de cette préférence accordée à la troisième personne, il la prenait évidemment dans la structure du verbe hébraïque. Mais les lignes suivantes renferment l'observation tout à fait juste et d'une haute portée « que l'aoriste second du grec est la forme la plus ancienne de l'aoriste. » Ainsi était

1. Les grammairiens hollandais n'étaient pas loin, il est vrai, de cette découverte, mais pourtant ils n'y arrivèrent pas, comme on peut le voir par les *Prælectiones academicæ de analogia linguæ græcæ* de Lennep (éd. Everardus Scheidius, p. 75 de la 2e édition. Traj. 1805).

2. *Ausfürliche Grammatik*, I, 368.

ouverte la voie pour l'établissement d'un ordre chronologique en ce qui concerne ces couples de temps; ainsi était préparé le progrès réalisé par Jacob Grimm, lorsque dans le vaste domaine de la langue allemande il reconnut la même différence pour la formation du prétérit, et se fonda sur cette différence pour partager les verbes en verbes forts à prétérit ancien, c'est-à-dire simple, et en verbes faibles à prétérit nouveau, c'est-à-dire composé [1]. Cela concordait parfaitement avec ce que Bopp avait déjà trouvé dans son Système de conjugaison [2]. De même on constata alors que les aoristes déjà reconnus précédemment pour les plus anciens, étaient les aoristes simples, et que ceux qui étaient reconnus pour les plus nouveaux étaient des formations plus composées, tandis que pour le parfait et le futur on dut abandonner presque entièrement les premiers classements. C'est ainsi encore qu'on est arrivé à comprendre approximativement la structure du verbe latin, avec son parfait formé d'une manière en apparence si arbitraire et si capricieuse, et la comparaison a même éclairé d'un jour plus net la formation, au premier coup d'œil extrêmement bigarrée des temps du verbe sanscrit. Dans la seule conception de cette différence chronologique, il y avait déjà un fait d'une très-haute importance. Elle impliquait que le riche trésor des formes s'était produit par couches. Le langage offre à un moment quelconque de sa durée un aspect semblable à celui des gisements de roches plus ou moins anciens, placés au-dessus ou à côté les uns des autres sur la surface terrestre. Il faut donc repousser la méthode qui voudrait expliquer *a priori* les formes subsistant les unes à côté des autres par une seule idée prise pour base : il faut commencer par distinguer les différentes couches de formes placées au-dessus ou à côté les unes des autres [3]. C'est le seul moyen de remonter vers l'état primitif et, partant de là, de reconnaître et de comprendre comme quelque chose d'intelligent et de raisonnable, les premières tentatives pour créer les formes du langage, puis la croissance ultérieure de formations nouvelles, et enfin la réunion de toutes les formations ainsi nées l'une après l'autre en un système complet.

A la vérité, l'observation de cette stratification des formes

1. *Deutsche Grammatik*, I, p. 1041.
2. P. 151.
3. « Distinguer les différentes couches, » dit Bréal (Mythe d'Œdipe, p. 14), à propos de la Mythologie comparée, science de la même famille.

nous conduit maintenant beaucoup plus loin qu'on ne pouvait le prévoir au premier coup d'œil. Quand Buttmann prononça ce mot hardi pour son époque, que l'aoriste second était la forme la plus ancienne et l'aoriste premier la plus nouvelle de ce temps, il ne croyait pas avoir fait autre chose qu'une remarque sur l'histoire de la langue grecque. Mais comme depuis ce temps on a reconnu absolument les mêmes différences dans toutes les autres langues indo-germaniques, il est hors de doute que ces différences sont primitives, qu'elles sont plus anciennes que la séparation des langues. Un mode de formation qu'on appelle relativement nouveau, comme celui de l'aoriste premier, existait déjà en fait avant l'époque où les ancêtres des Grecs, des Romains, des Allemands et des Hindous, émigrèrent, comme peuples distincts, de la patrie commune. Néanmoins, en tant qu'on parle ici, et à bon droit, de formes plus anciennes et plus nouvelles, cette séparation implique une affirmation chronologique pour ce temps très reculé, et dans ce cas du moins, les faits cités suffisent déjà pour prouver au sceptique le plus décidé la possibilité d'une mesure chronologique.

Mais la science du langage se propose encore des fins plus élevées que celles dont nous avons parlé jusqu'ici. Elle ne peut pas se contenter de démontrer les concordances existant entre les langues d'une origine commune ni de distinguer à l'intérieur de ces langues des formations plus anciennes et plus nouvelles. Elle cherche à décomposer en leurs éléments primitifs les formes existantes, et à retrouver les fins que poursuit, sans en avoir conscience, l'esprit créateur du langage. Or, l'analyse des formes a donné ce résultat que le système des formes verbales et casuelles, avec ses vastes ramifications, a été réalisé par le langage avec des moyens d'une étonnante simplicité. Un petit nombre de thèmes pronominaux monosyllabiques placés, rarement devant la racine, d'ordinaire après elle, tantôt seuls, tantôt au nombre de deux ou trois, sont les moyens principaux employés par le langage, et partout se représentent les mêmes éléments. Une *s*, qui provient du thème pronominal *sa*, désigne le nominatif singulier; le même élément, primitivement peut-être répété deux fois, désigne le nominatif pluriel, et c'est encore cette *s* que nous rencontrons au génitif singulier. Si on compare le nominatif ὁδό-ς et le génitif ποδός, on trouve dans les deux formes exactement les mêmes éléments. On peut poser la proportion : ὁδός : ἑδ = ποδός : πεδ. Il serait absolument impossible de comprendre comment, malgré cela, la première forme a reçu la fonc-

tion de nominatif et la seconde celle de génitif, si nous n'admettions pas que ces formes ont été des produits de temps tout à fait différents, que le langage *a, en des temps différents, employé les mêmes moyens d'une manière entièrement différente.*

Outre ces syllabes formatives, simples et assez peu nombreuses, que nous avons l'habitude de nommer désinences ou suffixes, nous remarquons encore un petit nombre de modifications intérieures des racines et des thèmes. Une des plus claires est le redoublement. Mais ce redoublement a aussi des fonctions très diverses. Il caractérise, dans δι-δά-σκ-ω le thème du présent, dans δέ-δα-α celui du parfait, dans δέ-δα-ο-ν celui de l'aoriste. Peut-on penser que le même moyen ait servi dès le principe à des fins si diverses? Certainement non. Evidemment l'intention du langage, dans l'emploi du redoublement, n'a été à l'origine que de faire ressortir la syllabe redoublée. Les distinctions ne se fixèrent que plus tard, quand ces formes si variées se furent posées par couches. Car si les différentes parties du système phonique exercent une influence l'une sur l'autre, les diverses formes du langage agissent l'une sur l'autre à un plus haut degré encore, se limitent et se déterminent mutuellement par leur usage.

Dans la syntaxe même il est indispensable de distinguer soigneusement ce qui est antérieur de ce qui est postérieur. Personne ne perd plus son temps aujourd'hui, comme c'était la pratique universelle il y a cinquante ans, à faire dériver l'usage d'un cas ou d'un mode d'une idée fondamentale qu'on supposait toute formée dès le début et qu'on cherchait à découvrir philosophiquement par l'emploi de catégories. Il n'échappe plus à personne que de telles idées fondamentales sont de pures formules uniquement dues à l'abstraction et supposant une langue déjà raffinée et capable de marquer avec précision les nuances les plus délicates. Celui qui aujourd'hui étudie la nature de la proposition infinitive en grec, ne négligera pas d'observer le développement graduel de cette construction qui dans Homère est encore d'un usage restreint, et qui s'explique facilement par la prolepse, conformément aux habitudes de la syntaxe grecque. Il reconnaîtra clairement dans les phénomènes analogues d'autres langues, de l'allemand par exemple, les commencements plus simples de constructions de cette espèce, d'où n'est sorti que par un perfectionnement insensible un usage plus hardi et plus délicat. Car ici aussi la tradition originale de chaque langue en particulier a besoin d'être complétée par le témoignage d'autres langues de

la même famille. La distinction du subjonctif et de l'optatif n'en est pas encore arrivée dans Homère à cette netteté que nous observons chez les Attiques. Mais si nous allons plus loin et que nous sortions de la langue grecque, toute différence appréciable de signification entre l'optatif et le subjonctif cesse. Quoique nous ne soyons nullement de l'avis que les formes du langage aient jamais servi à une autre fin qu'à l'expression de différences de sens positivement perçues, cependant le temps où le langage a reçu une empreinte logique plus précise, le temps de la différentiation et de l'exacte délimitation de l'usage, est sans contredit infiniment postérieur à celui de la création des formes. Outre les aptitudes plus ou moins grandes des différents peuples pour le langage, les circonstances extérieures les plus variées, par exemple la perte de certaines formes, effet de la décadence phonique, et le besoin de compenser ces pertes, ont exercé ici leur influence. Ce simple fait que les deux langues classiques ont de très bonne heure perdu l'instrumental est de la plus haute importance pour l'intelligence de l'usage des cas. La perte de l'augment dans les langues italiques explique plusieurs des différences les plus essentielles que présente l'usage des temps en latin, relativement au grec. Néanmoins l'usage qu'on a fait des formes est encore plus difficile à expliquer que leur origine. Cela vient de ce que nous sommes encore bien plus dépourvus de témoignages antéhistoriques sur le premier de ces points que sur le second. Par témoignages antéhistoriques j'entends ceux qui sont antérieurs aux documents littéraires.

Je n'ai cherché ici qu'à indiquer comment les faces les plus diverses du langage peuvent être traitées chronologiquement. Mais nous ne pouvons nous contenter de nous servir de cette méthode dans le détail; il faut, par une tentative plus haute et plus hardie, essayer d'ordonner chronologiquement l'histoire des langues indo-germaniques dans leur ensemble, c'est-à-dire de la partager en périodes. On peut établir cette division de deux manières : d'abord au point de vue ethnographique. C'est ce genre de division qu'on a le plus souvent tenté. En se plaçant à ce point de vue, on obtient deux périodes principales : la première celle de l'*unité*, la seconde celle de la *pluralité*, qui sort par un développement graduel de cette unité. Pour la première de ces grandes périodes, Sonne a, le premier que je sache, proposé le nom de « proethnique [1]. » L'expression est assez heureuse

1. Kuhn. *Zeitschrift*. XII, 290.

puisqu'en réalité, pour ce temps antérieur à la séparation des langues et des peuples, il n'y avait pas encore les ἔθνη qui plus tard eurent une existence propre. Mais pourtant la masse compacte des Indo-Germains composait déjà alors, par opposition aux autres grandes races, un peuple, un ἔθνος, d'une individualité bien caractérisée. Le mot proethnique paraît donc n'être pas tout à fait juste. Le langage de cette époque la plus primitive est appelé par Schleicher, et j'adopte son expression, la langue indo-germanique ou, plus exactement, la langue primitive indo-germanique. La dénomination de « période de la pluralité » et « période de l'unité » restera toujours dans un tableau par périodes la plus simple et la plus claire. De ce point de vue ethnographique, la période de l'unité n'est pas susceptible de division, mais pour celle de la pluralité, la division est non-seulement possible, mais tout à fait indispensable. C'est un fait, je crois, universellement reconnu, que la séparation des peuples s'est accomplie peu à peu, et on est aussi d'accord sur la plupart des groupes. Ce n'est pas ici mon dessein d'entrer dans le détail de cette question qu'on ne pourra, je pense, faire avancer et dépouiller de son caractère actuel d'assertions provisoires et hypothétiques, qu'après une série de recherches spéciales. Dans mon mémoire sur « la division du son A [1], » j'ai cherché à contribuer pour ma part à la solution de cette question. Le fait qui est ressorti pour moi de cette recherche et que je ne donne moi-même que comme provisoire et ayant besoin de recevoir une confirmation d'autre part, c'est que les langues indo-germaniques se sont partagées d'abord en deux grandes moitiés, la moitié asiatique et la moitié européenne. Sans revenir là-dessus je veux seulement faire observer ici que cette manière de voir s'accorde très bien avec les résultats de la belle étude de Müllenhoff sur les Scythes du Pont [2]. Il y montre avec la dernière évidence que ces Scythes, bien qu'habitant l'Europe, appartiennent pourtant à la famille Persique ou Iranienne. Or, la langue scythe, dans les débris qui nous en restent, participe du vocalisme de la famille asiatique, au moins en ce qu'elle n'a point divisé le son *a* en *e* (plus tard *i*) et en *o* (plus tard *u*) de la même manière que les langues européennes. L'*a* s'est conservé plus longtemps. Il suffit de comparer ἐ-νάρ-εες (=ἄν-ανδρ-οι) [3] avec

1. *Berichte der Kœnigl. Sæchsischen Gesellschaft.* 1864, p. 9 et suivantes.
2. *Monatsberichte der Berlinischen Akademie.* Août 1866.
3. Voyez le mémoire précité, p. 551.

le grec ἀ-νερ et le sabin *ner-o*. Le préfixe négatif ἀ qui se trouve dans ce mot correspond au gréco-italiote ἀν, *an*, au vieux haut allemand *un*. Le mot ἄδδα[1], « sept » (= le sanscrit *saptan*), correspond au grec ἑπτά, lat. *septem*, goth. *sibun*, lit. *septynì*, paléo-slave *sedmĭ*. – ασπος, « cheval, » qui se trouve à la fin de tant de mots, correspond à ἵππος, *equos*, vieux saxon *ehu;* (le mot lithuanien est, il est vrai, *aszwá*).

Le second principe de division est pour ainsi dire purement linguistique. On pourrait aussi l'appeler génétique. Guillaume de Humboldt distingue pour l'histoire de toutes les langues deux périodes principales. La première, dans laquelle le langage acquiert sa structure, est celle qu'il nomme[2] *Période d'organisation*. La seconde, dans laquelle, après que cette structure a été achevée, après qu'il y a eu pour elle un point de congélation ou une « cristallisation[3], » on reconnaît un perfectionnement plus délicat de la signification en même temps qu'une décroissance de l'état phonique, est celle qu'il nomme *Période de culture*. On ne peut se dispenser d'admettre ce dualisme des périodes principales. Il domine toutes les recherches linguistiques. Dans toute question particulière, soit d'étymologie, soit de grammaire, nous avons proprement une double tâche. Premièrement nous devons remonter de la forme donnée à la forme indo-germanique; nous sommes donc là dans la seconde période. En outre, nous avons à expliquer l'origine de la forme fondamentale ainsi obtenue, ce qui appartient entièrement à la première période. On pourra exclure la seconde opération dans certaines recherches de phonétique, tant qu'il s'agira uniquement de démontrer les changements successifs d'une forme fondamentale parfaitement certaine. Mais le premier pas qu'on fait au-delà conduit sur l'autre domaine, et oblige à des recherches sur l'origine et la valeur primitive de ce qui a été créé dans cette première période. La dénomination des deux périodes, due à Humboldt qui pourtant n'y est pas lui-même toujours resté fidèle, a l'avantage d'être facile à comprendre et d'être généralement juste. Si nous nommons Organisme un ensemble comprenant des divisions nombreuses et pourtant rattachées les unes aux autres par une forte unité, un ensemble remplissant un but,

1. Renfermé dans Ἀρδ-ἄδδα = ἑπτάθεος. Ibid., p. 563.
2. Par exemple dans le Traité sur l'étude comparative des langues, *Gesammelte Werke*, III, p. 246.
3. *Ueber die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues.* — P. 191.

et si un pareil ensemble atteint sa forme essentielle dans la première de ces deux périodes, on ne trouvera pas, je crois, grande objection à faire contre l'expression Période d'organisation. Les types de toutes les formes essentielles du langage doivent avoir été créés dans ce temps, car ils sont les mêmes dans toutes les langues de la famille. La période postérieure a donné encore, en vue d'applications particulières, de nouvelles empreintes de ces types avec de légères modifications, mais elle n'a créé aucune forme fondamentale nouvelle. On pourrait aussi, en employant une autre image, nommer cette période celle de la croissance. A la fin de cette période, le corps du langage a atteint sa mesure définitive, ses limites à l'intérieur desquelles se restreignent désormais toutes ses modifications; il est adulte. Pour la seconde période, la décroissance graduelle de l'état phonique extérieur est un signe essentiel. Néanmoins ce serait une grave erreur que de la nommer, par opposition à celle de la croissance, période de décadence. Car, de même que dans la vie la vieillesse ne suit pas immédiatement l'achèvement de la croissance, de même un délabrement réel de l'organisme n'est pas, ici non plus, immédiat. Les commencements de l'altération phonique ont une connexité avec l'activité la plus grande dans l'emploi de ce qui a été précédemment créé. Les avantages propres par lesquels le grec, par exemple, se distingue du sanscrit, appartiennent à cette période. Il en est de même de la constitution définitive de l'infinitif que chacune des langues sœurs a, par des moyens différents, obtenu et su distinguer d'autres formations nominales. C'est alors aussi que la structure de la phrase a été réglée pour tout ce qui sort des formes les plus simples. Ce serait être bien exclusif que de ne faire aucun cas de tout cela et de considérer la première période comme une sorte de Paradis perdu. On ne peut, je crois, méconnaître que les formes fondamentales qui sont essentielles pour la structure des langues indo-germaniques n'offrent déjà des affaiblissements phoniques, et que ces affaiblissements, bien loin d'entraver la détermination des formes particulières, n'y aient plutôt aidé. On ne peut prétendre que *da-dā-mi* soit en quelque chose moins organique que *da-dā-ma* qui lui a donné naissance, et cependant il est affaibli quant au son. Les langues remplissent certainement dans la seconde période mieux que cette langue fondamentale de la première, l'objet de toute langue qui est de servir à l'expression de la pensée. Si on voulait chercher d'autres images, on pourrait songer à l'expression de Polissage qui réunit les deux

éléments essentiels : diminution matérielle, augmentation de la finesse. Mais peut-être cette expression pourrait-elle prêter à un malentendu et faire croire que le changement est dû à l'action d'une force extérieure sur le langage. Puis donc que l'on distingue d'ordinaire les termes de culture et de formation et que le premier s'applique de préférence au perfectionnement d'une formation déjà accomplie, le nom de Culture est assez propre à désigner ce qu'il y a d'essentiel dans cette période.

Il faut se demander maintenant quel est le rapport de cette seconde division avec la première, la division ethnographique. Et ce que nous voyons ici clairement, c'est que la période de l'organisation concorde essentiellement avec celle de l'unité, et celle de la culture avec celle de la pluralité. Mais les deux périodes ne se superposent pas absolument l'une à l'autre. Il semble hors de doute que l'organisation était achevée avec la première. Mais que la période de culture ne commence qu'avec celle de pluralité, c'est un point qu'on ne peut regarder comme aussi bien arrêté. Considérons avec quelle ténacité toutes les formes essentielles subsistent dans les diverses branches de notre famille de langues, ou tout au moins y ont laissé des traces qu'on ne peut méconnaître. Considérons aussi avec quelle sûreté chaque forme reste fidèle à sa sphère, et voyons combien les concordances sont grandes, non-seulement dans les racines, mais aussi dans les mots formés de ces racines et portant souvent dans leurs terminaisons, comme dans leur emploi, l'empreinte la plus achevée et la plus délicate. Nous serons forcés de conclure que le peuple primitif indo-germanique a eu un temps assez long à sa disposition pour travailler ses formes et ses mots, avant que la division eût livré le langage à diverses causes de délabrement. Parmi les éléments qui sont communs à toutes les langues, il en est beaucoup qui offrent un caractère conventionnel, comme par exemple les noms de nombre, dont nous pouvons retrouver les formes fondamentales, mais sans réussir à en reconnaître le sens primitif. Peut-être le mot *katvar*, forme fondamentale du nombre quatre, était-il déjà pour les Indo-Germains avant leur séparation en diverses familles, aussi énigmatique que pour nous. Nulle part on ne voit ici ressortir de relations claires avec des racines et des suffixes d'un usage courant. Or il y a eu nécessairement un temps où ces éléments se rattachaient à d'autres qui faisaient également partie du trésor de la langue : l'existence d'un tel mot, ainsi dévié pour ainsi dire, nous permet donc de conclure à bien des troubles apportés dans le langage, à des

pertes éprouvées par lui. Mais des troubles de ce genre sont déjà un critère de la seconde période. Nous remarquons la même chose pour les désinences personnelles et casuelles. Souvent ici l'état phonique primitif peut à peine être deviné. Pour la première personne du pluriel, par exemple, nous ne pouvons trouver autre chose qu'une forme telle que *da-dā-ma-si*, comme forme fondamentale indo-germanique; et pourtant cette forme elle-même est vraisemblablement déjà affaiblie de *da-dā-ma-tva*. Cette dernière, ou peut-être *da-dū-ma-tvi*, serait celle de la période d'organisation. Il aura fallu aussi un certain temps pour faire sortir d'une forme fondamentale organique comme *varka-sa*, la forme fondamentale indo-germanique *varka-s*. Peut-être y a-t-il eu même ici des degrés intermédiaires, tels que *varka-si*. Des affaiblissements et des pertes phoniques de ce genre qu'il faut bien distinguer des affaiblissements beaucoup plus considérables et plus variés des temps postérieurs, ne faisaient qu'aider aux fins du langage, loin d'y être un obstacle. Ils proviennent, moins de la paresse des organes de la parole cherchant leurs aises, que d'un effort pour ne pas laisser les formes nouvellement nées devenir trop polysyllabiques et trop pesantes; ils servent ainsi le principe de l'unité du mot. Ce qui confirme encore l'opinion que le peuple primitif indo-germanique a gardé assez longtemps son unité, ce sont les traits nombreux de croyance, de poésie mythique, de mœurs communes, dont traite par exemple Pictet dans son substantiel ouvrage, les *Origines indo-européennes*. Même on ne peut guère mettre en doute après la démonstration frappante de Westphal l'existence d'un mètre fondamental indo-germanique. Bref, nous pouvons affirmer, sans crainte de nous tromper, que la période de culture a commencé déjà pendant celle de l'unité, qu'ainsi les deux divisions essentielles se croisent, au moins sous ce rapport.

Nous laissons ici entièrement de côté la division ethnographique, et nous aurons exclusivement en vue la division purement linguistique. Pour traiter avec détail de ces deux grandes périodes principales, il faut naturellement employer deux méthodes entièrement différentes. La seconde, la période de culture, concordant, au moins pour la partie de beaucoup la plus grande, avec celle de la séparation des langues, comprend des matériaux extrêmement abondants. L'étude doit ici nécessairement se diviser, car un seul esprit ne peut embrasser la masse énorme des faits. Il s'agit de remplir la lacune qui existe entre l'époque primitive et celle de l'existence de la langue particulière

ou de la famille particulière de langues révélée par des témoignages historiques. Nous, qui avons toujours principalement en vue la langue grecque, la tâche que nous nous donnerions pour cette période serait donc de rechercher par quels degrés différents les sons et les formes indo-germaniques sont passés pour devenir peu à peu des sons et des formes grecques. Et ce problème pourrait être résolu au moins en tant qu'on peut poser plusieurs séries de faits susceptibles d'être reconnus avec précision. Il est déjà plus difficile de relier ces séries entre elles. Et pourtant, si nous prenons pour base les faits les plus essentiels de l'histoire des sons, nous réussirons, je crois, plus d'une fois, à découvrir avec certitude quelque chose d'antérieur et quelque chose de postérieur. Pour cette seconde période, les recherches doivent nécessairement prendre un certain espace. Je remets à une autre occasion d'entrer dans ce sujet.

Au contraire, pour la période d'organisation il ne peut s'agir, au moins pour commencer, que de jeter une esquisse, que de poser, relativement à la succession des phénomènes les plus essentiels du langage, certains points de vue qui, malgré les plus sérieux efforts pour ne rien affirmer sans fondement, doivent cependant avoir un caractère plutôt hypothétique. Mais de telles hypothèses sont absolument indispensables à notre science. Après plus de cinquante ans consacrés à une analyse laborieuse des formes particulières, il devient indispensable de réunir ces formes et de se les représenter réunies, et il faut non-seulement le faire pour les âges de la vie du langage révélés par des témoignages historiques, mais encore oser la même chose pour cette période primitive. C'est dans ce sens que Steinthal s'est déjà donné la tâche[1] d'exposer le développement de la langue sanscrite, depuis la création des racines jusqu'à la forme de mot complétement achevée, « non-seulement comme un ensemble théoriquement donné, mais comme une croissance qui s'est opérée dans le temps. » Et il jette lui-même une esquisse du développement des langues indo-germaniques, à laquelle nous nous rattacherons plus d'une fois.

Qu'on se garde bien de tenir pour superflus ces essais d'embrasser l'ensemble du langage. Car, en définitive, l'épreuve n'est faite pour une affirmation isolée que lorsqu'elle peut être rattachée à une grande série de vérités connexes, et pour une

1. Dans sa *Charakteristik der hauptsæchlichsten Typen des Sprachbaues*, p. 277.

affirmation historique (et toute affirmation linguistique en est une dans un certain sens), que lorsqu'elle trouve sa juste place dans un tableau général présentant d'une manière satisfaisante le développement de l'objet en question. Essayons donc cette esquisse d'un développement qui, sans aucun doute, remonte à une période très ancienne de la vie des peuples.

I. PÉRIODE DES RACINES.

Si nous désignons par le nom de racines les éléments irréductibles ou, comme les nomme Max Müller, les éléments constitutifs du langage, il nous faut admettre que toute structure du langage a commencé par la création de racines. Presque tous les savants, dans la linguistique nouvelle, s'accordent à admettre ce point [1]. Nous regardons en outre les racines, non comme de simples abstractions ou des hypothèses destinées à aider le raisonnement, mais comme des êtres réels ou des « mots primitifs, » qui dans la période de création du langage existaient par eux-mêmes [2]. Je me trouve en cela d'accord avec des savants tels que Bopp, Max Müller, Heyse, Schleicher, et d'autres encore. S'il y a des langues qui, comme le chinois, peuvent se contenter de mots monosyllabiques et non susceptibles d'aucune modification, rien ne nous empêche de supposer un pareil état pour les langues dont il s'agit ici, et cette supposition me paraît toujours encore avoir pour elle beaucoup plus de vraisemblance que d'autres théories. « Il a dû nécessairement y avoir, dit Heyse [3], avant que le langage prît la forme grammaticale, un état où il ne se composait que de racines. » « *These germinal forms would have answered every purpose in an early stage of languages,* » dit Max Müller [4], en opposition à d'autres opinions, comme en a avancé Pott [5]. Je ne puis concevoir pourquoi, selon l'expression de Pott, les racines, comme telles, manqueraient nécessairement de l'empreinte qui fait les mots, et par suite seraient dépourvues de la valeur réelle qu'ont les mots

1. Voir l'appendice.
2. *Grundzüge der griechischen Etymologie*, 2e éd., p. 44.
3. *System der Sprachwissenschaft*, p. 144.
4. *Lectures*, II, 84.
5. *Etymologische Forschungen*, II, 2e éd., 95.

dans le discours. Ce qui était jadis un mot primitif est précisément ce qui ne *paraît* plus être qu'une racine au point de vue d'un développement avancé du langage. L'Hindou, le Grec, ne parlaient pas sans doute par racines, mais leurs ancêtres communs le faisaient dans une période fort antérieure à l'extension d'une structure du langage aussi pleine d'art que celle que nous avons sous les yeux. Si nous entendons ainsi les racines, elles se trouvent dépouillées du caractère mystique et mythique dont on les a plus d'une fois enveloppées.

Je me trouve aussi d'accord avec la plupart des linguistes quand j'attribue aux racines le caractère monosyllabique. Avec la rapidité de l'éclair, a-t-on dit, l'image une se manifeste dans une combinaison phonique qui doit pouvoir être perçue en un moment. Il est également indispensable de diviser les racines en deux classes que nous avons l'habitude de nommer Racines Verbales ou Racines dans le sens étroit du mot, et Racines Pronominales ou Thèmes Pronominaux. Ici cependant les opinions sont déjà plus divergentes : et d'abord en ce qui concerne la dénomination, Heyse appelle[1] les premières Racines Matérielles, les autres Racines Formelles. Mais comme il ne peut exister de forme sans matière et que les thèmes pronominaux ont aussi une existence réelle et indépendante, cette expression est impropre. Celles de Steinthal et de Max Müller sont meilleures : ils appellent les racines, l'un[2], Qualitatives et Démonstratives, l'autre[3], à peu près de même, Prédicatives et Démonstratives, et ils touchent certainement ainsi l'essence même des pronoms. Si les pronoms sont, comme les désigne aussi Schömann[4], des mots indicatifs, leurs racines peuvent être nommées indicatives. Schleicher[5] distingue des Racines d'Idée et des Racines de Rapport. Mais de même que la notion ne se développe que de l'image qui est plus sensitive, de même on admettra bien, je pense, que le rapport ne se développe que de l'indication. Nous approcherons donc, je crois, davantage de l'essence primitive des deux espèces, en appelant les unes Racines Appellatives, et les autres Racines Indicatives. Mais à la vérité c'est, ici encore, une question controversée, si cette bipartition existait ou non dès le

1. *System*, p. 153.
2. *Typen*, p. 278.
3. *Lectures*, I, 239, trad. franç. p. 271.
4. *Redetheile*, p. 96.
5. *Compendium*, 2e éd., § 206, p. 344.

commencement. Tandis que Bopp, dans son analyse de la structure du langage indo-germanique, ne va pas au-delà de ce dualisme, et que Heyse, Steinthal et d'autres encore s'y arrêtent aussi, l'identité primitive des deux sortes de racines a été récemment plus d'une fois affirmée, et pour la première fois que je sache par Jacob Grimm [1], ensuite par Schleicher dans son *Compendium* [2], et d'une façon encore plus décidée dans son traité *Ueber Nomen und Verbum* [3], et par Benfey dans les dissertations citées dans l'appendice. Il serait peut-être très difficile de décider cette question. Personne jusqu'ici n'a expliqué d'une manière convaincante l'origine d'un pronom par une racine verbale. C'est encore pour les pronoms personnels qu'on a avancé les conjectures les plus séduisantes; mais on réussirait peut-être moins bien pour les autres. Les langues qui ne connaissent pas la différence du nom et du verbe sont nombreuses, mais y a-t-il bien une langue sans pronoms? Cette question peut d'autant mieux être écartée ici, qu'il est parfaitement établi que le dualisme devait exister déjà dans les temps les plus reculés de la vie du langage indo-germanique, et avant toute création de formes; car la structure entière des langues de notre race repose sur la combinaison variée d'éléments appellatifs et indicatifs. C'est seulement par ce dualisme que se font dans le langage la lumière et les ombres; c'est lui seul qui permet d'assembler les mots d'une manière significative et de remplir ainsi la première condition de tout développement ultérieur.

Mais il ne peut naturellement être question, à ce degré de développement, d'une différence entre le nom et le verbe. Si une racine de la première espèce ne fait que nommer, ou si elle affirme quelque chose (et il n'y a pas d'autre différence entre le nom et le verbe), c'est ce que rien n'indique dans cet état primitif du langage. La racine *da* peut signifier celui qui donne, ce qui est donné, l'action de donner; mais elle ne peut jamais comme telle signifier d'une manière déterminée : « il donne. » Une pareille affirmation repose toujours sur une synthèse incompatible avec la racine nue. Toute distinction manquait donc entre l'action pour ainsi dire encore à l'état fluide, et l'action immobilisée. C'est ainsi en effet que les choses se passent, comme le montrent avec la dernière évidence les langues dépourvues de formes.

1. *Ueber Etymologie und Sprachvergleichung. — Kleine Schriften*, I, 312.
2. 2e éd., § 265, p. 642.
3. P. 509.

Le nombre des racines primitives ou des mots les plus anciens ne peut avoir été extrêmement grand dans notre famille de langues. C'étaient exclusivement, à ce qu'il semble, des syllabes à voyelle brève. Car même pour les racines terminées par la voyelle *a*, il est bien vraisemblable après l'argumentation de Schleicher[1] que ce ne sont pas, comme le veulent les grammairiens indiens, *dā*, *dhā*, *pā*, etc., mais bien *da*, *dha*, *pa*, qui doivent être considérées comme les vraies racines. Il faut admettre ce point pour que l'unité et la symétrie apparaissent dans la formation verbale et nominale primaire. Si l'on part pour le sanscrit *ǵa-ǵān-a*, non de *ǵān*, mais de *ǵan*, pour λήθ-η, non de ληθ, mais de λαθ, on est fondé à partir aussi pour δό-σι-ς de δο, et par conséquent pour le sanscrit *dā-na-m*, de *da* bref. Le développement ultérieur des racines dans la seconde période fait aussi présumer que les voyelles finales de racines étaient brèves. Mais outre ces racines terminées par une voyelle, il faut très certainement en admettre aussi qui finissent par des consonnes, comme *ad* (manger), *ak* (être aigu), *ag* (pousser), *an* (souffler), *ar* (aller, faire effort), *av* (souffler), et d'autres qui commencent et finissent tout à la fois par une consonne, comme *pat* (voler), *sad* (être assis), *div* (briller), *tar* (franchir), *dar* (déchirer), *gar* (user), *bhar* (porter).

II. PÉRIODE DES DÉTERMINATIFS.

Si dans l'analyse de formes données nous atteignons souvent un point où nous devons nous arrêter définitivement, et des formes fondamentales dont le caractère primitif ne peut être révoqué en doute, il arrive aussi quelquefois que la forme fondamentale obtenue de même soulève une question nouvelle, celle du rapport de cette forme avec une autre plus courte, et à ce qu'il semble plus élémentaire. Bien certainement la racine *gan*, gréco-italique *gen*, est la base du sanscrit *ǵanā-mi* ou *ǵa-ǵan-mi*, des formes nominales *ǵanas* = γένος, lat. *genus*, *ǵan-i-tar* = γεν-ε-τήρ, *gen-i-tor*, etc., de même que la racine *an*, par exemple, est celle de la forme verbale *an-i-mi*, des formes nominales *an-a-s* « souffle », grec ἄν-ε-μο-ς, lat. *an-i-mu-s* et *an-i-ma*. Mais tandis que pour la seconde de ces formes fonda-

1. *Beiträge zur Vergleichenden Sprachforschung*. II, 92 et suiv.

mentales, il n'est pas probable que personne s'avise de pousser plus loin l'analyse, à côté de *gan* au contraire se présente la forme *ga* dans le sanscrit *ǵā-ti-s* « naissance », *ǵā-j-ē*, « je nais », gr. γέ-γα-μεν, et il faut se demander quel est le rapport de la plus courte à la plus longue. Pour être conséquents, nous devons considérer la plus courte, que nous avons l'habitude de nommer la racine primaire, comme la plus ancienne, et la plus longue comme la plus nouvelle, formée de la précédente. J'ai proposé pour ces éléments additionnels qui font la différence des formes plus nouvelles aux plus anciennes, le nom de Déterminatifs de racines. J'ai déjà traité cette question dans les *Grundzüge der griechischen Etymologie*[1]. Il sera donc superflu d'entrer ici dans de plus amples détails. Cependant nous pouvons discuter en peu de mots quelques points que je n'ai pas touchés alors, La plupart des linguistes regardent cet élargissement des racines comme un phénomène relativement récent. L'explication qu'ils en donnent est de deux sortes. Quelques-uns en effet y reconnaissent une composition d'une racine non fléchie et d'une racine fléchie. Si le *dap* qui se présente dans δά-π-τ-ω, δαπ-άνη, supposait réellement, comme le veut Benfey, un verbe analogue au causatif sanscrit *dāpajā-mi*, ce *p* ne se serait introduit que dans la période où la flexion verbale était en pleine vigueur. Benfey, par une hypothèse en tous cas assez hardie, explique *pajā-mi* par *facio*. Le tout serait ainsi une formation récente, une forme verbale composée, analogue au latin *cale-facio*. Mais dans toutes les langues de notre race nous remarquons après le complet achèvement de la flexion verbale une aversion déclarée pour l'union immédiate de racines verbales avec des formes verbales fléchies. La composition, si fréquente pour les formes nominales, est pour les verbes, à part leur union peu étroite avec des préfixes, généralement évitée, et ce ne peut être là l'effet du hasard. Il n'y a d'exceptions que pour un petit nombre de thèmes verbaux dont le sens s'est fort effacé et qui ont pu ainsi servir de verbes auxiliaires, comme les racines *as, ja, dha*. On ne peut méconnaître l'emploi de pareilles racines dans la formation des temps. Mais là même les formes sont sans comparaison plus primitives que ce *dā-pajā-mi*, propre au sanscrit, et qui porte toutes les traces d'une dérivation d'un thème nominal. En outre, il ne se forme pas de ces éléments un tout doué d'une aussi grande cohésion ; les liaisons que ces verbes auxiliaires contractent avec

1. 2e édit., pp. 58 et suiv.

les racines sont moins étroites et limitées à tel ou tel thème de temps. Enfin à peine y a-t-il un des éléments additionnels que nous considérons ici, pour l'explication duquel on ait à proposer une racine verbale.

Toutes différentes sont les vues de ceux qui identifient ces mêmes éléments avec les suffixes de formation des noms [1]. Le *k*, par exemple, qui fait la différence de la forme plus forte ὀλε-κ (ὀλέκ-ω, ὀλώλεκ-α) à ὀλε, ὀλ, serait identique au *k* du thème nominal φυλα-κ, ou au suffixe *ka*, gr. κο, formé du thème pronominal *ka*, ex. sct. *dhā-ka-s* « réservoir », de la racine *dhā* « poser » (comp. gr. θή-κη). L'*n* de *ǵanā-mi* ne serait pas différente de l'*n* du suffixe *-na* dans *svap-na-s* « sommeil » = ὕπ-νο-ς, de la racine *svap* « dormir ». Le *t* de la racine *djut* « briller », comparée à *div* ou *dju* qui a le même sens, serait le même que celui du sct. *sthi-ta-s* « se tenant debout » = στα-τό-ς. Mais on voit clairement que la fonction des mêmes éléments est essentiellement différente dans les formes nominales et dans les formes verbales. Ces thèmes pronominaux, quand ils font partie d'un thème nominal, sont destinés à montrer l'idée du thème comme effectivement présente, comme attachée à un objet; ils ne servent donc qu'à faire ressortir davantage la signification nominale du thème. Nous rencontrerons sans doute plus loin des thèmes nominaux jouant aussi le rôle de thèmes verbaux. Mais cela n'a lieu, comme on le verra, que pour un but parfaitement déterminé, dans la formation du présent. Ces lettres *p*, *k*, *n*, *t* se retrouvent dans toute la flexion du verbe aussi bien que dans la formation nominale primitive : *ǵa-ǵān-a* = γέ-γον-α, *ǵa-ǵan-ti*, *ǵan-as* = γέν-ος, *djōt-a-tē*, *di-djut-ē*, *djōt-a-s*, *djōt-is*. Les formes fondamentales *ǵan*, *djut*, sont, sous tous les rapports, et particulièrement en ce qui concerne la gradation phonique intérieure, traitées absolument comme les racines primaires, qu'aucune analyse ne peut plus décomposer, comme par exemple *an*, *kan*, *pat*. Ne ressort-il pas de là que ces formes qui, pour la conscience du langage, ne se distinguent en rien des racines primitives, étaient déjà présentes dans la langue *avant l'apparition de la flexion* et avant la formation primaire des mots? Pour les dénominatifs des périodes postérieures, il s'est établi des lois de formation tout autres. D'ailleurs une grande partie des éléments additionnels que nous nommons déterminatifs n'ont aucune ressem-

1. C'est Ascoli qui va le plus loin en ce sens dans ses *Studj Ario-Semitici*.

blance avec des suffixes nominaux réellement usités, et il a fallu pour les y ramener les hypothèses les plus arbitraires[1].

Les déterminatifs limitent les racines intérieurement, ils circonscrivent la sphère d'une racine; les suffixes nominaux les limitent extérieurement, ils donnent à la racine une application plus resserrée à des objets précis.

De la racine *ju* se forment *jug* et *judh*. L'idée fondamentale « joindre » s'attache aux trois combinaisons phoniques. Mais, tandis que *ju* signifie aussi par exemple « mêler, délayer (de la pâte) », à *jug* s'attache plutôt le sens de « joindre, d'attacher, avec une intention », surtout d'« atteler les chevaux au char », et *judh* a exclusivement celui d'« en venir aux mains », il exprime l'idée de « rencontre. » Les suffixes de formation des mots modifient le sens d'une tout autre manière : *jug-a-m*, « le joug qui joint », *jōk-tar* « celui qui joint », *jōk-ti* « la jonction ». J'ai cru reconnaître[2] la racine primaire *tar* (*tar-ala-s*, palpitant, tremblant) ou *tra* avec l'idée fondamentale de mouvement dans les racines élargies *tra-s*, *tra-m*, *tra-k* (lat. *torqu-eo* = τρέπ-ω), *tra-p* (lat. *trep-idu-s*), et *tri*, *tru*, qui ne diffèrent de *tra* que par l'affaiblissement de la voyelle, dans *trup* (gr. τρύπ-ανο-ν), *trib* (gr. τρίβ-ω). Chacune de ces racines élargies s'est appropriée à un usage déterminé. Que trouvons-nous de semblable dans le domaine des verbes incontestablement dénominatifs? Il n'y a que des différences peu considérables entre l'usage de *jactare*, *mutare*, ναιετᾶν, φορεῖν, et celui de leurs primitifs *jacere*, *movere*, ναίειν, φέρειν. On pourrait plutôt comparer les modifications opérées par les déterminatifs aux différences de sens produites dans des périodes plus récentes de la vie du langage par les prépositions employées comme préfixes. En général, la formation des thèmes des verbes est évidemment close beaucoup plus tôt que celle des noms, et par suite soustraite à une extension sans limites. Au contraire la tendance à frapper les noms d'une empreinte individuelle est restée active jusque bien avant dans la période de la vie séparée des langues, et a permis d'obtenir des noms différents pour la multitude immense des objets qui par

1. Ainsi Ascoli (p. 20), pour expliquer le déterminatif *p*, suppose un pronom *pa* qui ne se présente nulle part dans le domaine des langues indo-germaniques. Car le sanscrit *pa-ra-s* (l'autre), qu'il cite, pourra bien aussi s'expliquer autrement. Il faut même que ce *pa* se métamorphose aussi à l'occasion en *bha* pour expliquer ainsi un *bh* additionnel.

2. *Grundzüge*, 2e éd., pp. 201, 203.

suite des progrès de la civilisation demandaient à être désignés par un mot. Nous sommes fondés à conjecturer que cette tendance plus durable s'est aussi éveillée plus tard. Au contraire dans les déterminatifs nous avons toute raison de reconnaître de très anciennes additions aux racines, qui pour cela même ont formé avec elles les combinaisons les plus solides, et qui, par la manière dont elles sont traitées dans la flexion, ne laissent entrevoir aucune différence entre les racines élargies et les racines primaires. Il est possible, vraisemblable même, que lorsqu'une fois une série de types se fut établie, d'autres se soient formés d'après leur analogie. Mais les types eux-mêmes remontent en tous cas à une époque reculée.

Je crois devoir, maintenant encore, laisser sans réponse la question de l'origine des déterminatifs. Le plus vraisemblable pour bien des raisons, au moins en ce qui concerne plusieurs de ces éléments additionnels, c'est qu'ils cachent des racines verbales. Mais s'il en est ainsi, nous avons là l'exemple d'une composition fort différente de celle de formes verbales fléchies avec des thèmes verbaux, que nous avons plus haut refusé d'admettre. Les racines mêmes ne sont ni noms, ni verbes. En supposant donc que *ju-dh* soit un ancien *ju-dha* « lier faire » [1], nous aurions ici un composé qui ne serait nullement comparable à une formation impossible comme ὀνοματιθημι, mais qui rappellerait plutôt une forme telle que ὀνοματοθέτης. Car précisément ce qui empêchait la composition avec des formes verbales développées, c'est-à-dire la nature polysyllabique et la variété des formes changeant selon les besoins de la pensée, n'existait pas ici. De même si les déterminatifs cachaient des thèmes pronominaux, l'emploi en serait tout autre que dans les formes nominales caractérisées par des suffixes. Admettons que le *k* additionnel de la racine *tark*, *trak* comparée à la racine *tar*, *tra*, soit le même qui distingue le thème λιθακ de λιθο : l'emploi en serait cependant très différent dans les deux cas. Dans le nom, le *k* indique un objet particulier qu'il fait ressortir de certains autres. Dans le thème verbal, la notion que celui-ci renferme est tout entière et essentiellement modifiée. La différence est à peine moindre que celle du suffixe *as* employé comme élé-

1. Il se peut que l'emploi de la racine *dha* dans certains thèmes de temps, par ex. dans les formes grecques comme πλή-θω, ἠγερ-έ-θοντο, et particulièrement à l'aoriste passif, et aussi la formation du préterit faible allemand, reposent sur une fusion de cette racine avec d'autres, beaucoup plus récente que celle dont nous traitons ici.

ment de formation des mots, pour frapper des racines verbales d'une empreinte qui en fait des noms de signification abstraite, et le même suffixe *as* désignant le nominatif pluriel ou le génitif singulier d'un thème nominal. Donc, lors même que les deux *k* auraient la même origine, les deux usages que le langage en fait ne se ramèneraient pourtant pas à la même analogie ; ils appartiendraient, à ce qu'on peut conjecturer, à des temps tout à fait différents de l'histoire, à des tendances différentes de l'instinct du langage.

En principe, il me semble qu'on peut bien se représenter une partie de ces éléments additionnels comme provenant de racines verbales, une autre comme provenant de thèmes pronominaux. Et même, on ne peut écarter absolument la possibilité d'une origine purement phonique pour la nasale qui distingue la forme *gan* de la forme plus faible *ga*. Le nom de déterminatif donné à ces éléments additionnels offre au moins l'avantage de les distinguer avec précision d'éléments additionnels d'une autre espèce.

A l'aide des racines élargies au moyen de déterminatifs, on a dû pouvoir immédiatement désigner un bien plus grand nombre d'idées. Peut-être est-ce aussi dès lors que le langage a connu des mots dissyllabiques, en sorte que *ju-dha, tar-ka*, furent usités à côté de *ju, tar*. Si l'on suppose que cet état du langage ait duré un certain temps avant l'apparition de la flexion, on pourra concevoir aussi que la voyelle finale, non protégée durant cette période, soit tombée, et que la consonne finale soit restée seule comme élément additionnel.

III. PÉRIODE VERBALE PRIMAIRE.

Nous pouvons considérer la création de formes verbales primaires comme le premier pas dans ce que nous appelons à proprement parler Formation [1]. L'essence du verbe est l'affirmation. Cette affirmation se réalise par l'adjonction de pronoms personnels, inséparablement unis comme signes du sujet, à des racines de valeur appellative, par exemple *dā-ma* « donner moi », *dā-ta* « donner lui ». La combinaison des deux éléments est donc

1. M. Steinthal est du même avis dans sa *Charakteristik der hauptsæchlichsten Typen des Sprachbaues*, p. 285.

ici *prédicative*. Il se forme ainsi une petite phrase, le modèle encore nu de toutes les phrases dont la formation ultérieure, se diversifiant peu à peu, était chose relativement facile, si on la compare à la création de cette phrase primitive. Schleicher a montré[1] que les langues autres que celles de notre race ne peuvent réussir à distinguer d'une façon précise et avec une entière sûreté les deux catégories. Le caractère propre de la structure du verbe dans les langues indo-germaniques repose justement sur la conception précise du rapport prédicatif. Les langues sans formes désignent souvent les rapports des mots entre eux par la place invariable qu'elles leur assignent. Nous pouvons donc conjecturer qu'avant la combinaison prédicative, il y a eu un temps où le thème pronominal, dès qu'il était employé comme sujet, avait sa place invariablement fixée après la racine verbale. Mais cependant le fait décisif fut la combinaison indissoluble des deux éléments. Il est vraisemblable que cette combinaison se produisit dès le commencement de la création des formes, et que l'idée s'en grava avec une telle netteté dans la conscience du langage, qu'une confusion avec d'autres additions fut dès lors impossible. La forme fondamentale supposée de la troisième personne du singulier *dā-ta* contient exactement les mêmes éléments que le thème de l'adjectif verbal *dā-ta* dont s'est formé le nominatif *dā-ta-s* = δο-τό-ς, *da-tu-s*. Il est à peu près impossible que les deux formes se soient produites dans le même temps. On y reconnaît deux traits entièrement différents de la formation du langage. Dans la dernière forme, *ta* se joint à *dā* dans un sens attributif « donner là », c'est à dire « le don, le donné là ». On ne rencontre aucune trace de nature à faire supposer qu'il y ait eu jamais un temps où *dā-ta* signifiât simultanément « il donne » et « donné ». Mais admettons que dans une période très reculée du langage, l'adjonction de suffixes ait eu lieu exclusivement dans le sens prédicatif. Admettons aussi que des formations toujours encore assez peu ductiles qui se sont ainsi produites, il soit sorti des formes plus souples, d'une part par l'accourcissement et l'amollissement des désinences, de l'autre par des renforcements de la racine. On comprendra ainsi facilement que lorsqu'on n'eut plus conscience de l'origine de la forme *dā-ti* sortie de *dā-ta*, ou de *dadā-ti* (formé du thème

1. *Ueber Nomen und Verbum in seiner lautlichen Form. — Abhandlungen der philol.-histor. Classe der Kœnigl. Sæchsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, IV, p. 501 et suiv.

redoublé), dans une période plus tardive, mais toujours encore décidément créatrice, la racine, ainsi que nous le verrons, considérée comme nom, ait pu s'unir de nouveau au même élément, mais dans un sens tout autre.

Dans le fait, il y a des raisons de tout genre en faveur de la priorité des formes verbales les plus anciennes sur les formes nominales articulées [1]. Je voudrais faire ressortir particulièrement les suivantes :

1° Les formes verbales primaires (et celles de l'actif se seront seules produites d'abord) sont peu nombreuses. Comme les formes du duel sont vraisemblablement sorties plus tard de celles du pluriel, nous n'avons affaire qu'à six formes qui à leur tour se partagent entre deux nombres. Les formes du pluriel contiennent évidemment les mêmes éléments que celles du singulier, mais ces éléments y sont unis deux à deux. Ce n'est donc que pour les trois formes du singulier qu'il a fallu une création tout à fait originale. En somme on trouve, ici aussi, l'application du proverbe : πλέον ἥμισυ παντός. Dès qu'un des trois thèmes pronominaux se fut, par la puissance de l'accent tonique, uni à une racine de manière à former avec elle un tout, dès lors fut créé dans ses traits essentiels le type qui ne fit que se renouveler dans les autres formes. La transparence et la signification déterminée de ces formes nous rend tout particulièrement probable leur origine antique.

En regard de cette simplicité et de cette sûreté, ce que nous appelons formation des noms, par opposition à la flexion, offre le caractère d'une extrême diversité. Cette différence avait déjà été observée par les anciens grammairiens. La flexion leur paraissait comme une *declinatio naturalis*, la formation des mots comme *voluntaria*. Il leur semblait que dans celle-là dominait la constance, dans celle-ci l'inconstance [2]. Les langues de notre race ne perdraient guère de leur caractère, si au lieu de la multitude presque innombrable de leurs suffixes de formation, elles n'en avaient qu'un petit nombre. Mais sans flexion verbale elles seraient absolument autres. La richesse dans la formation des noms est un luxe du langage, luxe agréable et délicatement employé ; mais la flexion verbale est la condition première de sa

1. L'auteur oppose ici les formes nominales articulées aux racines nues employées avec le sens de noms. Voyez plus loin, page 69. (Note du Traducteur.)

2. Varron. — *De ling. lat.* IX, 34.

vie propre. Or les articles de luxe ne se produisent d'ordinaire qu'après la satisfaction des besoins les plus pressants de la vie.

2° Si les noms avaient reçu leur empreinte variée antérieurement à la création des formes verbales primaires, si ces dernières étaient déjà *dénominatives*, ainsi qu'on l'a affirmé, nous devrions nous attendre à y trouver partout des traces évidentes de formes nominales. Il existe à la vérité une couche de verbes évidemment dénominatifs, c'est-à-dire composés de thèmes nominaux; il existe aussi d'autres formes verbales dans lesquelles nous reconnaîtrons plus bas de pareils thèmes. Mais il y a une autre catégorie de verbes qui se distingue très nettement des deux précédentes, et ne présente aucun trait de ce genre. Il nous faudrait les preuves les plus frappantes pour admettre déjà dans des formations aussi simples et aussi claires que *ai-mi* = gr. εἶ-μι, *i-mas* = gr. ἴ-μες, de fortes mutilations de la syllabe radicale. De telles formes portent bien le caractère de la plus haute antiquité.

3° Les formes verbales primaires sont de toutes celles des langues de notre race celles qui s'y sont maintenues avec le plus de ténacité. C'est pour cela même qu'elles ont servi de point de départ pour la découverte de la parenté des langues dans le *Système de conjugaison* de Bopp. Au contraire dans la formation des cas nous trouvons déjà une certaine diversité; nous constatons çà et là différents essais pour exprimer le même rapport, par exemple au génitif singulier et à l'instrumental. Dans les désinences personnelles les traces d'une semblable hésitation sont extrêmement rares. Un moyen déterminé et unique y est employé avec une sûreté parfaite à une seule fin à laquelle il répond exactement. Ces six désinences personnelles primitives sont, bien proprement, un caractère indélébile de toutes les langues indo-germaniques. Or c'est ce qui s'explique tout naturellement, si l'on considère la création de ces formes comme le premier fait de la formation propre du langage indo-germanique.

4° Il est invraisemblable qu'une formation nominale variée se soit produite antérieurement à la formation verbale; mais il est tout à fait impossible de se représenter la formation des cas dans un temps si reculé[1]. Le besoin de cas ne pouvait se faire sentir

1. Misteli aussi, dans son intéressante dissertation sur les terminaisons du moyen (*Zeitschrift* de Kuhn. XV, 296), conclut que rien ne nous

que dans la phrase, et sans verbe il n'y a pas de phrase, dans le sens propre du mot, mais seulement des agglomérations ou des groupes de mots. En outre les cas supposent des thèmes nominaux d'une empreinte achevée, dont la présence avant les formes verbales que nous considérons ici, nous a paru invraisemblable. Il n'y a qu'un point de rencontre entre la conjugaison et la déclinaison, c'est le nombre, qui demande à être désigné dans le verbe comme dans le nom. Mais cette désignation s'y fait de deux manières entièrement différentes. S'il y avait eu, avant que les désinences *-masi*, *-tvasi*, *-(a)nti* eussent reçu leur empreinte définitive, un suffixe du pluriel, nous devrions nous attendre à le trouver parallèlement dans le verbe et dans le nom. Car ce que le langage a une fois appris, il ne l'oublie pas. Mais ce qui montre qu'on ne doit chercher rien de tel dans l'*i* par exemple, c'est le singulier *-mi*, *-si*, *-ti*. Le *nous*, *vous*, *ils* dans le verbe est entièrement différent de ce qu'il est dans le pronom indépendant. Le nominatif pluriel avec son *s* ou *as* s'est formé évidemment d'une manière tout à fait indépendante, et, à ce qu'on peut supposer, dans un temps où les désinences personnelles existaient depuis longtemps comme telles. Les désinences du moyen, dans lesquelles je reconnais maintenant [1], avec Bopp et Schleicher, deux thèmes pronominaux qui sont dans des rapports différents avec l'action, par exemple *dā-ta-i* = *dā-ta-ti*, ne peuvent s'être produites non plus que dans un temps où il n'y avait pas encore de cas. Autrement celui des deux *ta* qu'il faut prendre dans le sens du régime porterait une désinence casuelle.

Nous n'avons pas ici à entrer dans les détails de l'origine de chaque forme. Mais sous le rapport chronologique nous pouvons reconnaître clairement à l'intérieur de cette période différentes subdivisions : d'abord au point de vue de la phonétique. Les terminaisons du pluriel telles que *ma-si*, c.-à-d. *ma-tvi*, *tha-si*, c.-à-d. *tva-tvi*, les terminaisons du moyen telles que *ma-i*, c.-à-d. *ma-mi*, *ta-i*, c.-à-d. *ta-ti*, renferment les suffixes *-ma*, *-tva*, *-ta*, avec la voyelle non affaiblie. L'affaiblissement en *i* est donc un fait plus récent. De plus, il est évident que le moyen ne s'est formé qu'après l'actif qu'il suppose partout, et auquel il

autorise à nous figurer la flexion des substantifs comme plus tôt accomplie que celle du verbe.

1. M. Curtius expliquait autrefois la différence entre μι et μαι, σι et σαι, τι et ται par un renforcement symbolique. *Tempora und Modi*, p. 29 et suiv. — Trad.

se rattache étroitement. A la seconde personne du singulier du moyen, dont nous pouvons sans doute avec Schleicher ramener la désinence *sai* à *tva-tvi*, le même pronom se trouve employé deux fois aussi bien que dans le suffixe du pluriel *tha-s*, c.-à-d. *tva -tvi*. Au pluriel la combinaison est copulative « toi et toi »; au moyen elle est devenue constructive « *tu te* » ou « *tu tibi* ». Nous rencontrons encore un redoublement du pronom à la troisième personne de l'impératif, et là accompagné d'un allongement qui convient bien à l'action intensive : *dā-tā-t(a)* = δό-τω-(τ). Ces combinaisons différentes des mêmes éléments appartiennent vraisemblablement à différents temps de notre période.

Lorsqu'avec de pareilles formes eut été créé comme le cadre des verbes primitifs, et que grâce aux variations d'une série de formes semblables par le thème et différentes par la désinence, le sentiment de la flexion se fut éveillé, alors se produisirent, du moins à ce qu'on peut conjecturer, des transformations diverses de ce qui avait été ainsi créé. Il s'agissait de fonder entre le thème et la désinence, par une appropriation réciproque, un rapport fixe, de réaliser ainsi cette souplesse des formes qui est un signe distinctif de la véritable flexion. Les moyens qu'on employa furent le renforcement du thème et l'affaiblissement des terminaisons. Mais le renforcement du thème ne fut pas indépendant de la force des désinences : il n'eut lieu que devant les désinences plus légères du singulier. On voit que ce fait se distingue de certains phénomènes postérieurs, en ce qu'il s'agissait ici pour le langage d'établir une espèce d'équilibre, et non de faire partout ressortir le thème. On eut ainsi au singulier la 1re pers. *ai-ma* (plus tard *ai-mi*), mais au pluriel la 1re pers. *i-ma-tva* (plus tard *i-ma-si*, *i-mas*), au singulier encore la 3e pers. *ai-ta* (plus tard *ai-ti*), mais au pluriel la 3e pers. *i-an-ta* (plus tard *i-an-ti*). Cette variation de quantité devient dès lors, et reste en dépit de tous les affaiblissements et allégements ultérieurs, inhérente à la plupart des formes qui appartiennent à cette formation primitive (ex. gr. φῃ-μί, φᾰ-μέν).

L'affaiblissement de la voyelle finale contribue aussi à la souplesse du mot, et il est absolument impossible de le mettre sur la même ligne que les altérations beaucoup plus fortes des périodes postérieures. Le thème est d'autant plus *thème* qu'il ressemble moins à la désinence ; la désinence remplit son objet d'autant mieux qu'elle est moins lourde, qu'elle s'unit avec plus de souplesse au thème pour constituer une forme qui ne soit pas trop embarrassée. Dans la création des désinences du moyen, il est

déjà absolument impossible de méconnaître une transformation phonique considérable; mais cette modification même a servi à produire des formes plus souples. Ici du reste, sur bien des détails, le dernier mot n'est sans doute pas encore dit.

Mais à côté des renforcements mobiles du thème, c'est-à-dire de ceux qui ne s'étendent qu'à une partie des formes, il semble que cette période en a déjà connu un constant, s'étendant à toutes les formes : le *redoublement*. Ce moyen de faire ressortir un mot ou une syllabe, le plus enfantin de tous, nous pouvons, d'après ce que Pott [1] a montré de son emploi dans les langues les plus diverses, nous attendre à le rencontrer surtout dans les périodes reculées du langage.

Comme le redoublement n'a rien de commun avec ce qui constitue proprement la flexion, il pouvait exister déjà dans une des deux périodes antérieures. Mais si *dada*, par exemple, existait à côté de *da*, et *stasta* à côté de *sta*, il était très naturel de donner à ce thème redoublé les terminaisons personnelles, de la même manière qu'au thème monosyllabique. Ainsi se forma *da-dā-ma* à côté de *dā-ma*, *da-da-ma-tva* à côté de *da-ma-tva*, et ainsi pour toutes les autres personnes. Naturellement il ne faut pas affirmer que toutes les racines aient eu de ces doubles formes. C'était certainement d'après sa signification qu'une racine prenait de préférence, ou peut-être exclusivement, la forme redoublée, ou ne la prenait jamais. Mais quand une fois se fut éveillée la tendance à fléchir aussi la racine redoublée, il dut, souvent du moins, se trouver deux formes, la simple et la redoublée, usitées l'une à côté de l'autre. Car nous rencontrons ici un trait de la vie du langage qui est de la plus haute importance pour l'intelligence de sa structure. C'est la tendance tout à fait conservatrice à retenir les anciennes formations à côté des nouvelles. Il est rare que le langage renonce complètement à ce qu'il a une fois possédé. Comme le nouveau tient toujours à l'ancien, il est difficile que l'ancien, si l'on peut ainsi parler, se démode entièrement. Il se conserve de quelque manière, quoique parfois ce soit seulement dans quelque coin dérobé. Ce sera donc toujours une des tâches les plus importantes du linguiste de chercher à reconnaître des formations anciennes parmi des formations plus récentes. C'est à cette particularité dont on retrouve partout les effets, que le langage doit la richesse des formes, l'accumulation des différentes couches l'une au-dessus de l'autre. Or la

1. *Doppelung.*

diversité des formes invite partout à la distinction; elle éveille une autre tendance du langage, la tendance à la différentiation. Dans ce *da-dā-ma* en regard de *dā-ma*, nous avons le premier exemple de cette différence entre le thème *fort* et le thème *faible* qui dès lors ne resta pas sans signification. Il est hors de doute que le thème redoublé dut dès le commencement faire ressortir davantage l'action, et qu'au contraire les formes tirées du thème non renforcé servirent à l'affirmation plus simple. Mais à la vérité il est possible que dans cette période la différence entre *da-dā-ma* et *dā-ma*, ou entre *da-dā-mi* et *dā-mi*, n'ait été encore que très peu déterminée. Nous avons déjà eu l'occasion de parler[1] des formes redoublées et des usages différents auxquels elles servaient; comme nous l'avons vu, la place propre de la forme redoublée ne s'est précisée et fixée que quand d'autres moyens de distinction se furent offerts dans le cours du temps.

Il est très vraisemblable que l'origine de l'augment remonte aussi à cette période. L'augment se montre devant les formes verbales les plus diverses, entre autres devant les formes verbales primaires *a-dā-m*, *a-dadā-m*. Je ne vois aucune raison pour qu'il n'ait pas fait son apparition dès cette période. L'augment provient, ainsi que je l'admets avec la plupart des linguistes, d'un thème pronominal indiquant l'éloignement. Peut-être ce thème *a* s'était-il déjà antérieurement fixé comme particule exprimant l'idée du passé. Nous rencontrons en effet des particules de ce genre dans les langues qui n'ont point créé de flexion proprement dite. Peut-être, avant la combinaison de cet *a* avec la forme verbale, l'usage s'était-il établi déjà, par opposition aux thèmes pronominaux désignant le sujet, de renvoyer devant la racine celui qui sert à un objet si différent. Le pas décisif était l'union de cet *a* avec les syllabes suivantes sous un seul accent tonique. Si ces hypothèses sont justes, nous ne pourrons, il est vrai, avec Schleicher[2], regarder l'augment comme une forme casuelle du thème pronominal *a*. Car les formes casuelles sont encore complètement étrangères à cette période comme aux deux suivantes. Mais aussi ne vois-je dans le son de l'augment aucune raison qui oblige à cette hypothèse. L'augment *a* ne porte aucune trace d'une formation casuelle, non plus que les terminaisons *ma*, *tva*, *ta*. Le seul point que les

1. P. 44.
2. *Compendium*, § 292, page 752.

faits cités par Schleicher rendent vraisemblable, c'est que l'*a* était long à l'origine. Mais pourquoi la tendance à faire ressortir un élément n'aurait-elle pas, dans les thèmes pronominaux comme dans les racines verbales, eu pour effet l'allongement de la voyelle? D'après ce que Guillaume de Humboldt, Steinthal et d'autres savants nous ont appris de la manière dont se comportent les langues sans formes, c'est surtout dans ces périodes reculées que nous pouvons nous attendre à trouver de ces changements légers entraînant des nuances de sens très prononcées.

La principale raison en faveur de la date que nous attribuons à l'augment est celle-ci : c'est par sa présence que s'explique le plus facilement un autre phénomène évidemment très ancien, je veux dire la chute complète de la voyelle finale des désinences personnelles. *a-dā-m*, *a-dadā-m* supposent des formes *a-dā-mi*, *a-dadā-mi*, qui proviennent elles-mêmes par affaiblissement de *a-dā-ma*, *a-dadā-ma*. On comprend très bien que l'addition d'une syllabe au commencement du mot ait amené à la fin un affaiblissement encore plus considérable. Ce ne peut être par hasard que les désinences appelées secondaires ont au prétérit leur place propre, celle qu'elles gardent le plus fidèlement. Or les formes secondaires doivent avoir existé de très bonne heure à côté des formes primaires : c'est ce que montre la succession régulière des unes et des autres à l'actif et au moyen. Il reste possible que l'accentuation ait aussi exercé une influence sur cet accourcissement de la fin du mot. L'augment attire sur lui-même l'accent tonique, en sanscrit et en grec, du moins, pour cette dernière langue, autant que le permet la loi qui limite aux trois dernières syllabes les déplacements possibles de l'accent. Cependant nous ne pouvons pas juger de l'accentuation avec une entière assurance, et nous n'imiterons pas Benfey qui conclut partout de l'accentuation sanscrite à celle de la période antérieure à la séparation des langues, et qui plus est, à celle de la forme la plus ancienne du langage.

D'après nous, la période que nous considérons actuellement aurait donc produit déjà pour le verbe un nombre assez considérable de formes, savoir :

1° Un double présent,
a présent non renforcé,
b présent renforcé;

2° Ces deux formes à l'actif et au moyen;

3° Des prétérits des deux formes à l'actif et au moyen.

Je ne puis décider si le parfait s'était déjà distingué alors comme temps particulier, mais certainement il n'y avait encore aucune désignation du *Mode*.

En regard de cette formation déjà assez riche du *verbe,* nous devons conjecturer que le *nom* dans cette période n'avait encore reçu aucun développement. Même dans les périodes plus tardives de l'histoire du langage il reste, en vertu de la tendance conservatrice générale, un certain nombre de thèmes nominaux complétement semblables à la racine, ou qui n'en diffèrent que par la quantité de la voyelle. C'est là une preuve que le génie primitif de nos langues n'exige pas pour caractériser un nom un suffixe particulier, quoique ce procédé ait dans la suite été préféré. Nous trouvons un nombre encore assez considérable de noms de ce genre en sanscrit, en iranien, en grec et en latin[1]. Il n'y a, ce me semble, aucune raison de voir, comme on a voulu le faire, dans les mots de ce genre, des formes mutilées. Souvent, il est vrai, on trouve à côté de ces thèmes nominaux si courts d'autres thèmes, de signification voisine ou même identique, qui renferment un suffixe; mais il ne suit pas de là que ces derniers aient produit les premiers. Ce qui semble plutôt déraisonnable, c'est de venir, sans argument qui s'impose, soupçonner une mutilation dans des formes du genre le plus simple, auxquelles tout esprit non prévenu reconnaîtra un caractère particulier d'antiquité. Il faut bien nous représenter ces thèmes nominaux primitifs comme tout à fait en dehors des catégories développées plus tard de noms d'action, d'agent, etc. *Viç* (c.-à-d. *vik*) signifie dans les Vêdas « celui qui entre, colon, homme, » et le zend *vîç* qui n'en diffère que par la quantité signifie « entrée, » par suite « maison, famille. » La signification de ces noms antiques tenait, à ce qu'il semble, le milieu entre celles d'un infinitif et d'un participe, à peu près comme les formes anglaises en *-ing* qui sont l'un et l'autre. Il ne peut non plus être ici question d'une différence de genre qu'il était tout à fait impossible d'indiquer dans des thèmes nominaux de cette espèce. Je suppose que ces noms à forme de racines ont été assez longtemps les seuls qu'ait connus le langage, et ce sont notamment les considérations suivantes qui m'y déterminent.

Nous avons déjà plus haut[2] rappelé ce fait que les mêmes thèmes pronominaux sont employés d'un côté à former la troi-

1. V. Schleicher. *Compendium*, § 215, page 374.
2. P. 61.

sième personne dans le verbe, de l'autre à caractériser des thèmes nominaux; et comme les deux usages n'auraient pu s'établir dans le même temps sans compromettre la clarté, nous en avons conclu que le premier doit être tenu pour plus ancien que le second. Or une observation plus pénétrante donne encore, en ce qui concerne les suffixes nominaux, un nouveau résultat. On ne peut guère attribuer d'autre sens propre à un suffixe de formation, que le sens *indicatif*. Ces suffixes sont tous, sauf le petit nombre de ceux qui peuvent s'être formés de racines verbales dans des périodes plus tardives du langage, des pronoms qui n'ont d'autre valeur que cette propriété d'*indiquer*. Par le fait qu'on indique une chose, cette chose ne subit pour cela aucun changement. On ne peut donc dire à la rigueur que les suffixes de formation aient la propriété de donner à une racine l'empreinte définitive d'un nom. Mais plutôt la racine avait déjà par elle-même la fonction nominale, et l'adjonction d'un pronom n'a d'autre effet que de faire ressortir cette fonction. *Bhār, dā, gnā*, devaient être déjà des noms, avant que les pronoms *a, ta, man* s'y fussent ajoutés dans les thèmes *bhār-a* « fardeau, » (racine *bhar*, porter), *da-ta* «ce qui est donné,» *gnā-man* «action de reconnaître, nom.» Le pronom ainsi joint à la racine a quelque ressemblance avec un *article*. De même que ce dernier ne fait pas le substantif, mais le suppose, le suffixe pronominal suppose aussi le nom. Traduite dans la langue des anciens grammairiens cette théorie peut s'exprimer à peu près ainsi : toute la formation primaire des mots repose, non sur la Paragoge, mais sur le Paraschematisme[1]; car le Paraschematisme est « *ea vocabulorum decli-* » *natio naturalis qua intellectus non mutatur.* » Mais s'il en est ainsi, le temps où les thèmes nominaux ont reçu une empreinte plus riche a dû être précédé d'un autre où la catégorie du nom, par opposition au verbe, s'était déjà gravée dans la conscience du langage, sans le secours de ces éléments indicatifs analogues à l'article. L'existence de noms sans suffixes est, à mon avis, un degré qui a dû précéder l'apparition des noms pourvus de suffixes. Il semble que le nom était d'abord désigné d'une façon purement négative, c'est-à-dire par le fait qu'il ne présentait pas, comme le verbe, des pronoms adjoints à la racine; en sorte que c'est grâce à cette opposition seule que la différence entre le nom et le verbe commença à être perçue. La racine par elle-même n'était ni nominale ni verbale. Puis vint un temps où, combinée avec des

1. Comparez Lobeck, *Proleg. Pathol*, p. 5.

pronoms, elle était toujours verbale, et à l'état nu, toujours nominale. Enfin, c'est seulement une autre tendance du génie du langage qui plus tard donna naissance à une nouvelle union de la racine, maintenant devenue un nom, avec des suffixes doués de la propriété d'indiquer et d'individualiser. Nous avons aussi une preuve phonique qui vient à l'appui de notre chronologie. Une grande partie des suffixes les plus simples nous sont conservés en sanscrit sous une forme qui est vraisemblablement leur forme primitive, par exemple les suffixes *a*, *an*, *na*, *ma*, *ta*, *as*, *ra*, tandis que pas une seule désinence personnelle n'a échappé à l'affaiblissement. Or c'est d'ordinaire le bien le plus ancien du langage qui a subi aussi le plus d'altérations, et il est permis de conclure que les formes moins émoussées des suffixes sont plus récentes que celles plus fortement défigurées des désinences personnelles.

IV. PÉRIODE DE LA FORMATION DES THÈMES.

L'état du langage, tel que nous l'avons conjecturé pour la période précédente, laissait subsister un certain défaut de symétrie entre le verbe et le nom, celui-là articulé en mots polysyllabiques par le moyen de désinences variées, celui-ci resté monosyllabique et non susceptible de modification. Il n'était guère possible qu'un pareil état subsistât longtemps. Cet instinct d'équilibre[1] qu'on observe jusque dans le système phonique du langage, doit à plus forte raison dominer le système des formes. Nous avons cru pouvoir affirmer que l'adjonction de suffixes s'était faite plus tard dans le sens attributif que dans le sens prédicatif. Mais il n'est pas possible de décider si, dès le temps où se multiplia la ramification des formes verbales, par exemple dès le temps du perfectionnement réalisé par la formation du moyen, il ne s'est pas produit déjà des rudiments de la seconde manière. Ici aussi le langage aura débuté par le moins complexe, par l'adjonction de simples voyelles, *a*, *i*, *u*, qui toutes existent comme thèmes pronominaux, et de là, faisant un pas de plus, il aura employé comme suffixes des syllabes telles que *an*, *as*[2], *ta*, *ma*. Comme il n'y a rien

1. *Grundzüge der Griechischen Etymologie*, 2e éd., p. 378.
2. Sonne admet (*Zeitschrift*, XII, 342) que le suffixe *as* contient la racine *as* être. Si cette hypothèse était juste, ce qui d'ailleurs ne peut

dans le langage qui soit absolument dépourvu de sens, ces thèmes pronominaux avaient naturellement chacun leur signification propre, ils répondaient à diverses manières d'indiquer. Il s'agissait là de nuances délicates comme celles que les Allemands sentent entre *er* et *der*, entre *dies* et *das*. Si cette adjonction de suffixes dans le sens attributif avait pour effet général, ainsi que nous l'avons vu[1], de faire ressortir la signification nominale du thème, l'emploi de suffixes différents rendit immédiatement des distinctions possibles, mais des distinctions d'une nature très individuelle. Car on ne peut, comme nous l'avons vu, se représenter à l'origine de la formation thématique primaire une distinction de catégories pareilles à celles qui s'établirent par un perfectionnement des époques postérieures. Le même *a* (*o*), qui dans le sanscrit *aǵ-á-s* « celui qui pousse, » = ἀγό-ς, désigne la personne qui agit, sert dans *bhár-a-s* « fardeau, » = φόρο-ς « contribution, » à la désignation d'une chose sur laquelle l'action s'accomplit. Il y a plus : un seul et même mot se présente avec les deux sens : *aǵá-s* signifie « celui qui pousse » et « action de » pousser (au neutre), marche » (comparez *ag-men* = sct. *aǵ-man*); *bhára-s* aussi bien que φόρο-ς signifie en composition « porteur. » De la même racine *ag* se développe, en sanscrit au moyen du suffixe *i*, en grec au moyen de -ων, l'idée de la lutte à la course, ou d'une joûte quelconque : *āǵ-i-s* = ἀγ-ών. A cela s'ajoutèrent encore deux moyens auxiliaires, la gradation phonique qui avait déjà fait son apparition dans la période antérieure, et l'accent. Ils rendirent possible une abondance bien plus grande encore de formes différentes. La tendance à la distinction trouva ici le plus riche aliment, mais il paraît difficile qu'on devine jamais les raisons particulières de la distinction réalisée dans chacun des cas. Le lien qui existe indubitablement entre la signification du mot et le suffixe de formation est très mystérieux. Nous sommes à peu près forcés d'admettre que dès une époque reculée les thèmes nominaux se multiplièrent avec une surabondance qui offre le contraste le plus frappant avec le nombre borné et la simplicité des flexions verbales. Il y eut ainsi une foule de synonymes qui ne se délimitèrent avec plus de précision les uns vis à vis des autres que par un usage prolongé. Souvent même cette délimitation n'eut lieu qu'après la séparation des langues : aussi

guère passer pour démontré, ce suffixe seul sortirait entièrement de l'analogie des autres suffixes primaires.

1. P. 70.

s'en faut-il beaucoup que les langues sœurs offrent ici une concordance aussi complète que dans la flexion. C'est également dans notre période que l'idée du genre grammatical doit s'être présentée à la conscience du langage; mais ce ne fut d'abord que celle d'une distinction entre le masculin et le féminin. Dans les mots sans suffixe il est impossible d'exprimer une distinction de genre. Mais avec les voyelles *a*, *i*, *u*, il s'établit une différence consistant à caractériser le féminin par l'allongement. Cette tendance d'ailleurs n'a produit son effet avec une entière conséquence que pour *a*, mais de telle façon que tous les suffixes terminés en *a* suivirent la même analogie. Elle doit aussi avoir affecté dans le même temps la plupart des thèmes pronominaux. Il y a encore dans cette circonstance un élément chronologique. Si la tendance à la distinction des genres avait été déjà éveillée avant que s'opérât dans les formes verbales l'adjonction prédicative de suffixes, nous devrions nous attendre à trouver dans celles-ci, comme dans le verbe sémitique, des différences de genre. Dans un temps où l'on distinguait déjà entre *ta* et *tā*, il était presque impossible qu'il en sortît un *ta*, plus tard *ti*, indifféremment masculin ou féminin. Le défaut complet de distinction du genre dans le verbe à désinence personnelle pourrait passer, avec la formation différente du pluriel[1], pour un des indices les plus clairs de la priorité des formes verbales sur les formes nominales développées. Quand les thèmes pronominaux simples eurent été employés comme suffixes attributifs, on avait encore la faculté de les combiner entre eux, et c'est ainsi qu'après *celui* et *lui*, on utilisa *celui là*, *lui là*, et aprés *ce* et *le*, *ce là*, *le là*. Ainsi se formèrent des suffixes dissyllabiques comme *an-a*, *ma-na*, *ta-va*, *ta-ra*, susceptibles d'être eux-mêmes diversifiés par des allongements, par une accentuation différente, et par la distinction du genre. Peut-être pourrions-nous admettre déjà pour cette période un nouveau mode de multiplication des formes, par l'accourcissement des suffixes composés. Si nous avons vu dès la période précédente les désinences verbales polysyllabiques et chargées de trop de matière s'alléger en s'affaiblissant et en s'émoussant, la même hypothèse pour les thèmes nominaux n'a rien que de très naturel. Deux des suffixes nominaux les plus usités, tous les deux certainement antérieurs à la séparation des langues, les suffixes *ant* et *tar*, ne peuvent qu'à cette condition s'expliquer par des thèmes pronominaux. Nous pouvons ramener *ant* à une forme

1. P. 64.

plus ancienne *an-ta* dont le second élément aurait ensuite perdu son *a*, et *tar*[1] à *ta-ra*. Si cette explication est juste, et elle se recommande au moins par sa simplicité, elle renferme un nouvel élément chronologique d'une importance réelle. Dans un temps où les formes casuelles existaient déjà, on ne comprendrait guère cette chute de la voyelle finale. La terminaison casuelle forme un rempart qui préserve le thème de la déformation et de l'émoulement. Au nominatif tout au plus une abréviation de *bharanta-s* en *bharant-s*, de *dā-tara-s* en *dātar-s*, s'expliquerait encore au besoin par l'analogie de transformations semblables dans des périodes postérieures du langage. Mais aux autres cas il n'y a guère de communauté possible entre des formes comme *bharanta-sja* et *bharant-as* au génitif, comme *dātara-i* et *dātar-i* au locatif. Or la chose devient facile à comprendre dès qu'on admet une période où sans doute s'était déjà produite une formation variée de thèmes, mais où il n'y avait point eu encore de formation de cas. Les thèmes *bharanta*, *dātara*, étaient, aussi longtemps qu'ils restèrent sans désinence, exposés à l'affaiblissement, absolument comme les formes verbales *bhar-ta* ou *ba-bhar-ta*, *dā-ta* ou *da-dā-ta*. Et de même que ces dernières se sont abrégées en *bhar-ti*, *bi-bhar-ti*, et là où il y avait préposition d'un augment, en *bhar-t*, *bi-bhar-t*, *dā-t*, dans ce temps aussi, mais seulement dans ce temps, la même chose pouvait facilement arriver aux thèmes nominaux. La perte qu'ils ont subie dans leur finale est la marque à laquelle nous pouvons reconnaître les anciennes limites du mot, de la même manière que sur les bords d'un lac dans les montagnes, l'ancien niveau des eaux se reconnaît encore à des traces manifestes, longtemps après qu'elles sont baissées. Le même principe pourra dès lors être appliqué aussi à d'autres formes, par exemple au simple *t* des formes comme le sct. *-ǵi-t*, gr. ἀ-γνω-τ, à *mant* qu'il faudra décomposer en *mana-ta*, au *k* des mots grecs comme φύλαξ, ou des mots latins comme *senex*. Bref, nous voyons se résoudre ainsi toute une série de questions relatives à la formation des mots, auxquelles sans cela nous ne pourrions répondre.

Mais les thèmes nominaux ainsi créés ont encore leur importance sur un autre domaine, celui de la formation verbale. Pour comprendre comment des thèmes nominaux remplissent la fonction de thèmes verbaux, et peuvent ainsi empiéter en quelque sorte sur le domaine des racines, nous devons songer que les

1. Voyez Schleicher, *Compendium*, 2e éd., § 224, p. 442.

noms et les verbes, à ce degré de développement du langage, étaient bien loin encore de se distinguer d'une manière tranchée comme dans des périodes postérieures. Dans cet état du langage que nous connaissons par des monuments, le nom est distingué du verbe, non-seulement par sa forme, mais, à l'exception des participes et de l'infinitif que nous pouvons appeler noms verbaux, aussi par le cas qu'il gouverne. Le nom veut son complément au génitif, et le verbe le plus souvent à l'accusatif[1]. Le nom substantif est déterminé avec plus de précision par des adjectifs, le verbe par des adverbes. Enfin le nom passe par une série de formes casuelles qui sont absolument différentes des formes du verbe. Il ne peut guère être question de toutes ces différences dans un temps antérieur à la formation des cas. Les noms les plus anciens, comme nous l'avons vu plus haut[2], ne se distinguent nullement des thèmes verbaux. On dut ainsi s'habituer à considérer le nom comme n'étant en quelque sorte qu'un thème verbal, sans signe du sujet. Il est dès lors facile de comprendre que par analogie avec ces noms primitifs tels que *sad*, *bhar*, d'autres noms portant une empreinte plus moderne comme *sada*, *bhara*, et appartenant à une formation nominale spécifique, aient à leur tour contracté une union prédicative avec les désinences personnelles, et soient ainsi devenus des verbes. Ainsi à côté des radicaux thématiques nominaux on eut les formes thématiques verbales.

J'ai autrefois, d'accord avec une ancienne théorie, considéré comme voyelle de liaison la voyelle qui distingue une forme comme *bhar-a-ti* de *bhar-ti*, et *ed-i-t* de *es-t*. Ma principale raison était que toutes les autres explications données jusqu'alors de cette voyelle me semblaient inadmissibles, et qu'en général on ne pouvait expliquer l'intercalation d'un son A dans le corps d'une forme verbale qui pouvait également s'employer sans *a*. Mais en approfondissant l'ensemble des formes indo-germaniques j'ai changé d'avis. Voici quelques-unes des raisons essentielles qui doivent, ce me semble, nous empêcher de voir dans cette voyelle une intercalation purement phonique.

1° Nous voyons que dans d'autres formes verbales et nominales, le langage n'évite nullement les groupes de consonnes qui résulteraient de la suppression des prétendues voyelles de liaison. Si

1. Dans le dialecte védique beaucoup de substantifs ont encore, par analogie avec le verbe, un complément à l'accusatif.
2. P. 69.

l'on pouvait prononcer ἦγ-μαι, ἦξαι, ἦκται, ἀκτό-ς, *ag-men*, *actio*, pourquoi n'aurait-on pas pu dire aussi *ag-mi*, *ak-si*, *ak-ti*? L'insertion d'une voyelle de liaison, qu'on ne peut nier pour des périodes postérieures du langage, a la même cause que les nombreux affaiblissements et les chutes de lettres qui distinguent certaines formations plus récentes de formations plus anciennes. Cette cause est une diminution de la force d'articulation. Si donc nous n'admettons qu'avec une extrême prudence pour la période d'organisation tout ce qui peut s'appeler affaiblissement, il n'est tout d'abord pas vraisemblable qu'elle ait connu une voyelle de liaison.

2⁰ La prétendue voyelle de liaison suit tout à fait l'analogie des voyelles finales de thèmes, particulièrement en ce qu'elle est, comme ces dernières, allongée à la première personne du singulier : *tudā-mi*, *bōdhā-mi* présentent cet allongement comme φη-μί, *ti-šṭhā-mi* = ἵ-στη-μι, *āpnō-mi* (comparez δείκνῡ-μι).

3⁰ Au subjonctif de la conjugaison avec voyelle de liaison, cette voyelle est allongée; elle entre aussi dans la formation de l'optatif : sct. *aǵā-ti* = ἄγη-σι, sct. *aǵēt* = ἄγοι(τ). Elle est donc du nombre de ces éléments qui, dans des limites données, restent soudés ensemble et dont la combinaison reçoit le nom de thème. Il en est de même de l'infinitif grec ἀγ-έ-μεναι par opposition à ἔδ-μεναι, et du participe moyen ἀγ-ό-μενος.

4⁰ Dans quelques cas on ne peut méconnaître dans cette voyelle une finale de thème, particulièrement dans la 4ᵉ classe ou classe en I. Sans doute, au point de vue spécial de la grammaire grecque, on peut diviser de cette façon : ἰδ-ί-ο-μεν. Il se peut aussi que les besoins de la grammaire grecque exigent un nom pour une voyelle dont la présence est, dans tant de verbes, devenue la règle. Mais le sanscrit *svid-jā-mas* montre que ce n'est proprement pas *i*, mais *ja* qui s'est ajouté au thème verbal, et par conséquent qu'ici du moins l'*o* n'est pas une voyelle de liaison. Il en est de même de formes comme le latin *si-sti-mus* qui est sur la même ligne que ἵ-στα-μες (pour σί-στα-μες); de même encore de la désinence *-sjā-mi* = σίω, latin *ero*, du futur, où la voyelle qui suit le *j* ou l'*i* est aussi, comme nous le verrons, une partie intégrante de la forme.

5⁰ Mais il y a une dernière raison qui me paraît décisive. La prétendue voyelle de liaison est identique par le son à la voyelle du subjonctif dans la conjugaison sans voyelle de liaison.

Bhar-a-ti est un subjonctif relativement à *bhar-ti*, et un indicatif relativement à la première pers. du sing. *bhar-ā-mi*.

ἴ-ο-μεν : ἴ-μεν = δεικνύ-ο-μεν : δείκ-νυ-μεν. Il ne suit pas encore de là que les deux voyelles aient la même origine. Mais comme elles sont identiques au point de vue phonique, leur identité d'origine deviendra vraisemblable à un haut degré, dès qu'il sera prouvé que cette identité est *possible*. Or c'est ce que j'espère montrer.

Je reviendrai plus bas sur ce sujet. Pour le moment, nous avons à considérer ces formes verbales que nous croyons pouvoir nommer thématiques. Si nous regardons avec Schleicher[1] le son A dont il s'agit comme la voyelle finale du thème, nous obtenons le parallélisme le plus complet sous le rapport phonique, entre les thèmes verbaux comme *bhara*, *tuda*, d'où sortent les formes de présent *bharā-mi*, *tuda-ti*, et les thèmes nominaux *bhara*, *tuda*, d'où sortent les formes casuelles *bhara-s* « portant », (en composition), *tuda-m* (à l'acc.) «frappant », *tuda-s* (aussi comme nom propre); d'autre part, entre les formes avec syllabe radicale renforcée comme *bōdhā-mi*, « je sais », c.-à-d. *baudhā-mi*, et les formes nominales telles que *bōdha-s* « le savoir », *tōda-s* « celui qui frappe ». La gradation phonique est pour les formes verbales en question aussi peu indispensable que pour les formes nominales. Or toutes les fois que des formes sont identiques par le son, il y a d'abord une présomption en faveur de leur identité d'origine. L'identité a déjà été admise par Steinthal[2]. Il s'explique la substitution de thèmes nominaux comme *bhara*, *tuda*, aux racines *bhar*, *tud*, par un effort pour faire mieux ressortir la durée de l'action. Par opposition à *bhar-ti*, *tud-ti*, il porte, il frappe, *bhara-ti*, *tuda-ti*, auraient alors signifié « porteur lui », « frappeur lui », ou en d'autres termes « il est porteur », « il est frappeur ». Qu'on pense à des locutions telles que : *Seid Thœter des Worts und nicht Hœrer allein*[3]. Et quelle différence entre *Er führt das Wort* et *Er ist Wortführer*[4]. On peut aussi comparer dans un certain sens les périphrases usitées en anglais, telles que *he is writing* à côté de *he writes*. Cette catégorie de l'action permanente ne s'était d'abord présentée à la conscience du langage que dans le nom : ici il en aurait été fait usage dans le verbe. Nous aurions donc là comme le prélude à un procédé beaucoup plus tardif du langage, consistant à dériver d'un nom un thème

1. *Compendium*, 2e éd., § 293, p. 763.
2. *Charakteristick*, p. 291.
3. « Soyez *acteurs* de la parole et non *écouteurs* seulement. »
4. « Il porte la parole, » et « il est porteur de la parole. »

de présent, exemple : μηκά-ο-μαι, à côté de μέμηκα, latin *sona-re* à côté de *son-ui*. Mais dans cette phase reculée, aucune désinence de dérivation, ou pour parler plus justement, aucun verbe auxiliaire n'était nécessaire pour faire du thème nominal un thème verbal. Ces formes verbales thématiques doivent donc toujours être distinguées des formes proprement dénominatives. Cette explication, je l'avoue, me séduit beaucoup, et elle me semble jeter la lumière sur toute une série d'autres formations. D'abord elle fait très bien comprendre pourquoi tant de thèmes de présent sans élargissement comme *bharā-mi* = φέρω, *aǵā-mi* = ἄγω, etc., ont pourtant un sens de durée aussi bien que les thèmes élargis. L'élément de la durée se trouvait déjà dans la voyelle adjointe à la racine. Notre vue s'étend ensuite sur d'autres modes de formation du présent où plusieurs savants ont déjà cru reconnaître des thèmes nominaux. La syllabe *nu* = νυ qui distingue le sanscrit *ṛ-ṇu*, gr. ὀρ-νυ, de la racine *ar* ὀρ, et la syllabe *na* (*nā*, *nī*), gr. να (νη), qui distingue *ju-nā* de la racine *ju*, et le grec σκιδ-να de la racine σκιδ, sont regardées par Benfey[1] comme identiques aux suffixes nominaux *-nu* et *-na*. Ainsi s'expliquent encore facilement d'autres élargissements du présent renfermant une nasale, comme le sanscrit *-ana*[2] ou *-āna*[3] répondant aux formes grecques du présent en -ανω. Et en effet Schleicher nous renvoie pour ces élargissements à des formes nominales. Sur l'existence de thèmes nominaux tels que *su-nu*, *svap-na*, dans le temps de l'unité, il ne peut plus rester aucun doute après les preuves données en particulier par Schleicher[4]. Bien des points relatifs à cette question ont aussi été discutés par Kuhn[5]. Au contraire les analyses de Benfey[6], d'après lesquelles des formes aussi antiques seraient des mutilations de verbes avec la syllabe dérivative *ja*, produites par des affaiblissements phoniques non motivés, n'ont pour moi absolument rien de convaincant. Cependant je ne crois pas non plus pouvoir soutenir plus longtemps la théorie que j'ai donnée dans mon ouvrage intitulé *Tempora und Modi*. Je cherchais à y expliquer tous les élargissements du présent qui renferment une *n* par la nasalisation, c'est-à-dire par un effort pour donner au

1. *Allgemeine Monatsschrift*, 1854, p. 739.
2. Schleicher. *Compendium*, 2e éd., § 293, p. 770.
3. Bopp. *Vergleichende Grammatik*. § 495.
4. *Compendium*, 2e éd., §§ 222, 223 a, pp. 428, 434.
5. *Zeitschrift*, II, pp. 392 et suiv.
6. *Orient und Occident*, I, 423 ; III, 217.

thème une plénitude plus grande au moyen de l'insertion d'une nasale. Mais cette explication est évidemment insuffisante. Il est difficile de comprendre comment le langage aurait senti le besoin de renforcer une racine *ar* au moyen de *n*, et on s'explique encore moins l'addition purement phonique d'un *a*, et à plus forte raison celle d'un *u*. Cette opinion reposait sur l'hypothèse d'un usage très étendu des voyelles de liaison, et des voyelles auxiliaires, hypothèse qui, par les raisons que je viens de développer, me paraît maintenant inadmissible, surtout pour une période aussi reculée de la vie du langage. Nous pouvons nous dispenser de discuter ici les limites, d'ailleurs beaucoup plus étroites, dans lesquelles la nasalisation peut néanmoins revendiquer ses droits, par exemple dans le sanscrit *lumpāmi* de la racine *lup*, lat. *rumpo* de la racine *rup*. En effet il nous suffit de montrer ici que vraisemblablement un bon nombre de thèmes verbaux et de thèmes nominaux sont identiques.

Il est du reste au moins un changement phonique auquel les thèmes nominaux ainsi employés immédiatement comme thèmes verbaux durent se soumettre. Je veux parler de cette variation de la voyelle finale du thème, allongée dans quelques formes, et brève dans les autres. De même qu'on disait *dā-mi*, plur. *da-tha*(*s*), *dadā-mi dada-tha*(*s*), on a dit *tudā-mi tuda-thas*, *ar-nau-mi arnu-mas*. Cependant dans ces thèmes verbaux dissyllabiques l'usage de la longue est limité à un nombre de formes plus restreint. Ainsi on dit *tuda-si* en regard de *dadā-si*. Cette modification, d'ailleurs assez légère, du thème, dans son union avec les désinences personnelles, semble bien avoir appartenu à la formation verbale la plus ancienne. En ce qui concerne la signification, l'idée la plus naturelle est, ainsi que nous l'avons vu, de concevoir le thème nominal devenu thème verbal comme un nom d'agent; mais il y aura eu là quelquefois de petites différences. Il n'est pas impossible en effet que peu à peu d'autres combinaisons se soient formées, et que le verbe ait exprimé aussi quelquefois l'occupation à l'action désignée par le nom ou quelque chose d'analogue.

Si maintenant, en prenant pour base les conjectures qui viennent d'être discutées, nous jetons un coup-d'œil sur ce que le langage possédait de formes verbales, d'une fonction essentiellement pareille, nous constatons une assez grande abondance. Dès la période précédente le langage avait déjà mis à profit la différence du thème redoublé et du thème non redoublé, pour distinguer l'action plus marquée de l'action simple. A cela nous

voyons s'ajouter maintenant quatre nouveaux moyens de formation plus pleine, savoir : l'emploi d'un thème en A avec ou sans gradation de la voyelle radicale, l'emploi d'un thème en *nu* et celui d'un thème en *na*. Si nous imaginons toutes ces formes réalisées pour une seule et même racine[1], par exemple pour la racine *lip*, on a pour la 3e pers. sing. les formes suivantes :

lip-ti *li-lip-ti*
lipa-ti *laipa-ti*
lip-nau-ti
lip-nā-ti.

Relativement à la première forme, les cinq autres sont toutes renforcées. Par une conséquence nécessaire de cette opposition, le langage devait en venir à raffiner sur la différence entre le thème pur et le thème renforcé. On apprit alors à ramener à une unité générique ce qui à l'origine avait eu plutôt pour cause une tendance à faire ressortir dans tel ou tel cas particulier l'idée marquée par la racine. La forme la plus courte était la mieux appropriée à désigner l'acte isolé qui, comme un point, n'a pas d'étendue : toutes les autres au contraire, par opposition à la première, eurent ensemble pour fonction d'exprimer l'action conçue dans son étendue, l'action qui dure. Ainsi s'établit cette dualité de thème, cette différence entre le thème verbal pur d'une part, et le thème du présent de l'autre, sur laquelle repose toute la structure du verbe indo-germanique. Nous n'avons pas à poursuivre la ramification ultérieure et l'achèvement des différentes formes; il y eut là, surtout dans les formes redoublées, une grande diversité. Sur ces rapports des thèmes de temps la science a déjà pu jeter un certain jour. C'est aussi, à mon avis, du même fonds que sortit la première différence de mode. Et sur ce point nous devons nécessairement, comme notre manière de voir est nouvelle, préciser un peu davantage.

Il s'agit d'abord du subjonctif. L'explication que j'avais autrefois acceptée, d'accord en cela avec Guillaume de Humboldt, et qui consiste à considérer les voyelles longues du subjonctif

1. Cela ne se rencontre pas en réalité. La racine sanscrite *lip* n'a d'autre forme de présent que *limpa-ti*. Cependant il n'est pas rare de trouver en sanscrit pour d'autres verbes, deux et même trois formations différentes du présent, l'une à côté de l'autre, exemple : racine *ar* (r) 3e sing. pr. ind. *ij-ar-ti* (redoublé) r-n*ó-ti* (pour *ar-nau-ti*), r-n*á-ti* (pour *ar-ná-ti*); racine *bhar bhar-ti, bi-bhar-ti, bhar-a-ti.* Il nous sera donc permis pour plus de clarté de présenter aux yeux les cinq formes en les tirant d'une seule racine.

comme le symbole d'une affirmation qui hésite, et par suite d'une affirmation conditionnelle, est, je le reconnais maintenant, insoutenable. D'abord en effet nous ne pouvons en aucune façon placer l'affirmation conditionnelle en tête des différents usages du subjonctif. Ce mode ne sert à l'expression d'une condition que dans les propositions subordonnées. Or incontestablement l'usage des modes s'est développé d'abord dans les propositions indépendantes, qui ont été longtemps les seules possibles. Ce serait donc une faute chronologique que de partir des autres. Dans les propositions indépendantes, le subjonctif, selon le témoignage irrécusable de la langue grecque, exprime essentiellement une exhortation : ἄγωμεν s'oppose ainsi à ἄγομεν, φέρωμεν à φέρομεν. Or on ne voit pas comment une exhortation pourrait sortir d'une affirmation qui hésite. En outre l'ensemble de l'explication, même envisagée sous le rapport des formes, ne convient qu'au subjonctif de la conjugaison avec voyelle de liaison, ou comme nous préférons dire maintenant, avec voyelle thématique. Il n'était pas inadmissible en soi que dans une forme comme ἄγωμεν la tendance du langage allât à rendre l'affirmation moins décidée. Mais que le langage pour exprimer une hésitation, sens qui d'ailleurs, comme nous le verrons, ne répond pas du tout à l'usage, que le langage, dis-je, se soit créé lui-même un obstacle sous la forme d'un son A, comme il faudrait l'admettre si ἴ-ο-μεν s'était ainsi formé de ἴ-μεν, c'est là une hypothèse qui n'est guère recevable. Au contraire l'hypothèse de Steinthal mène à une solution, plus satisfaisante à mon avis, de ce problème. L'action qui dure et l'action qu'on provoque ont bien des caractères communs, et avant tout, celui d'être opposées à l'exécution rapide. Aucun emploi des formes exprimant la durée n'est plus connu que celui dans lequel elles désignent l'effort. « Il a le projet de porter » et « Qu'il porte » sont des idées voisines. En outre, aussi bien que l'action qui dure, l'action provoquée peut s'exprimer par l'adjonction des désinences personnelles à un nom d'agent : *bhara-ti* « il (est) porteur », opposé à *bhar-ti* « porter lui », peut, par une extension de sens, signifier aussi bien « il est appelé à porter, qu'il porte », que ces autres idées « il s'occupe de porter, il est en train de porter, il cherche à porter. » Le subjonctif, dans plusieurs de ses acceptions les plus primitives, est, comme le montre la langue des Vêdas et celle des poèmes homériques, assez voisin du futur : οὐκ ἔσσεται οὐδὲ γένηται, οὔπω ἴδον οὐδὲ ἴδωμαι. Et dans une période beaucoup plus avancée, le futur peut, entre autres moyens de formation, s'exprimer au moyen d'un nom

d'agent : sct. *dātā* « donneur », c.-à-d. il donnera, *daturu-s est*. C'est ainsi que peut se justifier, au point de vue de l'idée, l'hypothèse qui donne pour origine au subjonctif une forme de présent exprimant la durée. En ce qui concerne la forme, il reste, je l'avoue, à première vue bien des difficultés; mais je ne les crois pas insurmontables.

Voici une première objection qu'on pourra faire. Si les formes qui expriment la durée étaient propres par elles-mêmes à exprimer en même temps l'idée du subjonctif, il est surprenant que la même forme soit employée exclusivement, selon les différents verbes, tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre de ces sens. Pourquoi le sanscrit *vaha-ti* = lat. *vehit* est-il un indicatif, tandis que *hana-ti* (qu'il frappe), formé de la même manière, est un subjonctif? On peut répondre : pour la même raison qui a fait du grec νέμε-τε un impératif présent, et de τέμε-τε un impératif aoriste, de δίδο-ται un présent, et de δέδο-ται un parfait. La signification des différentes formes ne peut jamais s'expliquer uniquement par les éléments que l'analyse y révèle. Il faut partout tenir compte d'un second facteur, l'analogie, ou en d'autres termes, de la place que prend chaque forme relativement à d'autres. En ce sens on ne peut jamais parler que d'une aptitude relative de certaines formes à prendre certaines significations. Dans les cas où la forme la plus courte, sans aucun renforcement, était conservée pour l'indicatif présent, la forme thématique acquit peu à peu, et par opposition avec elle, une signification modale, parce qu'il n'y avait plus de nuance de temps à exprimer. C'est ainsi que *hanati* devint le subjonctif de *han-ti*. Ici s'établit la différence qui fut le principe de l'usage du mode. Dans d'autres verbes au contraire la forme la plus courte périt, et cela sans doute non par un simple effet du hasard, mais parce que le sens des racines exigeait des formes plus fortes, ou parce que la combinaison phonique était trop dure. Ainsi la forme plus pleine se fixa comme présent de l'indicatif.

Une seconde objection pourrait se formuler à peu près ainsi. Si la catégorie de l'action qui dure renfermait celle de l'action à laquelle on tend avec effort, de l'action provoquée, on devrait s'attendre à voir tous les renforcements du présent employés à l'occasion pour désigner le subjonctif. Pourquoi donc avons-nous bien, il est vrai, *lipa-ti*, mais non *li-lip-ti*, *lip-nā-ti* comme subjonctif de *lip-ti?* Pour trouver une réponse à cette objection, nous devons nous rappeler que les différents élargissements du présent concourent bien il est vrai à un même objet,

l'expression de l'action qui dure, opposée à l'action momentanée, mais que pourtant ils n'avaient pas une signification complètement identique. On ne peut s'expliquer autrement que plusieurs thèmes de présent aient été usités à la fois pour une même racine. En raison des nuances particulières que l'action qui dure admettait dans les différentes formations du présent, l'une pouvait se trouver moins éloignée que les autres d'un usage modal. Vraisemblablement la forme redoublée était la moins propre à cet usage, car l'idée qui s'y attachait au début paraît bien avoir été celle d'une action plus intensive. Or l'acception intensive forme en quelque sorte, dans le domaine de l'action qui dure, le pôle opposé à celle qui implique l'idée d'effort, et c'est seulement par cette dernière que nous avons cru pouvoir expliquer l'usage du subjonctif. Les formations de présent où entrent les syllabes *-na* et *-nu* sont peut-être d'origine plus récente. Quand la catégorie du subjonctif se fût développée en partant des formations avec un simple son A, ce mode se trouva pourvu, pour ainsi dire. Les nouvelles formations caractérisèrent l'action qui dure dans un sens un peu différent et ne suivirent pas les premières dans toutes leurs modifications. Ne voyons-nous pas d'ailleurs comment d'une série de formations essentiellement similaires l'usage en tire une qu'il prend à part, pour ainsi dire, et développe en lui donnant une fonction particulière? Nous reviendrons là-dessus, particulièrement à propos de l'origine des désinences casuelles.

Une troisième objection paraît au premier abord devoir éveiller plus de doutes. Comment s'expliqueront les formes qui ont une voyelle longue? Comment les vues qui viennent d'être exposées permettent-elles de concevoir le rapport de *bharā-ti* = φέρη-σι à *bhara-ti* = φερε-τι, φέρει? Nous ne croyons pas pouvoir considérer ce son A comme étant par son origine une voyelle de liaison. Mais cela ne nous interdit pas de croire qu'une commodité phonique ait contribué à étendre démesurément l'usage de cette voyelle, d'abord significative. Cette raison phonique dut surtout faire sentir très vivement son influence devant les terminaisons du préterit, où il était bien difficile de prononcer des formes comme *a-lip-m*, *a-lip-s*, *a-lip-t*. Mais au présent aussi, la difficulté de prononcer certains groupes de consonnes aura, dès qu'il exista des doubles formes comme *lip-ti* et *lipa-ti*, *tud-ti* et *tuda-ti*, contribué d'une façon décisive à faire préférer la seconde forme, et à faire reculer la première à l'arrière-plan. Ces anciens subjonctifs tels que *hana-ti*, ἴο-μεν, opposés à *han-ti*, ἴ-μεν, éveillèrent alors une tendance à un nouveau mode de for-

mation. Ici encore le langage ne pouvait oublier ce qu'il avait une fois appris, il ne pouvait s'affranchir d'un besoin qui s'était une fois éveillé en lui. L'essence du subjonctif semblait consister dans une intercalation entre le thème et la désinence. On forma alors *bharā-ti* en regard de *bhara-ti* d'après une rigoureuse analogie avec *hana-ti* opposé à *han-ti*. Mais par là la formation des modes se détacha complètement de celle des temps. Le redoublement, le renforcement interne et l'addition de syllabes nasales restèrent réservés à la dernière, et l'allongement se fixa comme signe du subjonctif. Une preuve de la prédilection que le mode de l'action provoquée montra encore, dans une période plus tardive du langage, pour l'allongement, soit du thème, soit de la désinence personnelle, se rencontre d'une part en grec dans les formes comme δώο-μεν, στήο-μεν, δώω-σι, de l'autre en sanscrit dans l'allongement des diphthongues aux terminaisons personnelles du moyen, par ex : *jaǵā-tāi* à côté de *jaǵā-tē* [1].

Comme une partie des formes plus pesantes primitivement créées pour l'expression de l'action qui dure se séparait ainsi pour servir à un objet particulier, il dut se développer entre celles qui restaient un rapport différent à plus d'un point de vue. Chaque forme d'indicatif appelait maintenant son subjonctif :

lip-ti lipa-ti, lipa-ti lipā-ti,
lilip-ti lilipa-ti, laipa-ti laipā-ti, etc.

De cette manière se réalisa une nouvelle espèce de formation du présent. La différence entre *lipa-ti* et *laipa-ti* ne semble pas avoir servi à l'origine à désigner une différence de temps. Une forme telle que *tuda-ti* est un présent aussi bien que *bōdha-ti*, c.-à-d. *baudha-ti*, gr. ἄγει d'une part, et τήκει (rac. ταχ, α bref) de l'autre. *Lipa-ti* et *laipa-ti* étaient donc dans le principe des formes coordonnées. Le langage pouvait se décider pour l'une ou l'autre forme, peut-être selon que l'action devait être exprimée d'une manière plus ou moins énergique. Mais le subjonctif *lipā-ti* s'introduisant à côté de *lipa-ti,* et *laipā-ti* à côté de *laipa-ti,* de plus l'idée de l'action provoquée se développant pour ces formes nouvelles, la tendance à la différentiation dut se manifester. Plus les thèmes en A se multipliaient, plus il devenait important d'en tirer un système plus complet de formes aussi bien pour l'action qui dure que pour l'action momentanée. Aux

1. De nombreux exemples en sont donnés par Kuhn (*Zeitschrift*, XV, 412 et suiv.); il émet il est vrai l'hypothèse que la diphthongue plus pesante *āi* est dans toutes les terminaisons du moyen le son primitif.

formes qui gardaient la voyelle radicale pure *lipa-ti*, *lipā-ti*, s'attacha, dès qu'elles se trouvèrent opposées à des formes *laipa-ti*, *laipā-ti*, l'idée de l'action momentanée; aux formes qui présentaient la voyelle renforcée, s'attacha celle de l'action qui dure. Ne voit-on pas que la dernière forme était relativement plus lourde, et que la signification primitive de l'*a* bref de *lipa-ti* dut, là où il n'existait pas de forme *lip-ti*, s'effacer complètement? Ici encore nous sommes ramenés à cette observation que la signification d'une forme se détermine essentiellement par son rapport avec d'autres. Au présent de l'indicatif cette forme plus brève *lipa-ti* dut bientôt alors devenir superflue quand elle se trouvait à côté d'une forme *laipa-ti*. Car dans la simple énonciation de quelque chose de présent il ne peut réellement y avoir lieu d'exprimer l'action momentanée. Celui qui énonce quelque chose simplement pour le temps présent donne par cela même à l'action une certaine étendue. Ainsi la forme *lipa-ti*, quand il en existait à côté d'elle une comme *laipa-ti*, tomba peu à peu hors d'usage. Mais au subjonctif, *lipā-ti* et *laipā-ti* pouvaient très-bien se conserver l'un à côté de l'autre. L'action provoquée peut aussi bien être une action momentanée qu'une action qui dure; tout dépend de la manière de l'envisager. A l'impératif qui doit aussi s'être développé vers le même temps, un rapport semblable s'établit entre *lipa-tāt* et *laipa-tāt*. Cette différence devint plus importante encore au prétérit entre *a-lip-at* et *a-laip-at*. On s'explique assez bien ainsi qu'à côté des aoristes formés de la racine comme *a-bhû-t* = ἔ-φυ, *a-stā-t* (sct. *a-sthā-t*) = ἔ-στη, il y ait aussi des aoristes thématiques tels que ceux dont il a été parlé plus haut. Des formes comme le sanscrit *a-lipa-t*, *a-sada-t* « il s'assit », *a-vida-t* (gr. ἔ-Fιδε, εἶδε), sont proprement et de leur nature des imparfaits, et les formes de modes qui s'y rattachent sont des formes de présent, mais qui par suite de l'apparition d'autres formes de présent encore plus fortes, et de la disparition d'indicatifs comme *lipā-mi*, *sadā-mi*, *vidā-mi*, se sont déplacées et sont devenues des formes d'aoriste. La langue grecque a, pour le subjonctif, conservé le rapport primitif beaucoup plus fidèlement que le sanscrit et le zend, en ce sens qu'elle donne partout à ce mode les désinences personnelles primaires. Dans les deux autres langues il y a ici une hésitation de nature à inspirer l'idée qu'il y aurait eu effectivement un subjonctif de l'imparfait et de l'aoriste. En réalité il n'y a jamais qu'un mode de l'action qui dure, que nous nommons un mode du présent, et un autre de l'action momen-

tanée que nous nommons un mode de l'aoriste. Il ne peut être question d'une chute de l'augment dans un pareil mode, puisque l'augment, comme signe du prétérit, est incompatible avec la formation des modes.

Nous avions entrepris de rechercher s'il était possible de considérer la voyelle du subjonctif, identique par le son à la voyelle thématique, comme lui étant aussi identique par l'idée. Je crois avoir démontré cette possibilité. Et comme c'est un principe de la science du langage, de tenir pour identique ce qui dans le domaine d'une langue est semblable par le son et peut l'être par l'idée, je suis tout à fait d'avis que les deux voyelles remontent à la même origine. Or comme nous avons eu de bonnes raisons d'admettre que ce son A a servi plus tôt à la formation des temps qu'à celle des modes, il résulterait de là cette observation non sans importance, que la formation des modes (nous faisons quant à présent abstraction de l'impératif), est sortie seulement par un développement graduel de la formation des temps.

V. PÉRIODE DES FORMES COMPOSÉES.

Nous avons déjà au début de ce travail signalé la double formation de l'aoriste comme un des faits qui prouvent le plus clairement que le système des formes verbales s'est produit par couches. Il est depuis longtemps universellement reconnu que les aoristes de formation plus récente et renfermant un σ sont le résultat d'une composition [1]. C'est ici que l'élément chronologique est le plus palpable. La composition consiste dans l'union d'un thème significatif avec un *verbe auxiliaire*. Mais nul verbe auxiliaire ne peut avoir eu cette fonction dès l'origine. Le verbe auxiliaire est au verbe indépendant à peu près ce que l'article est au pronom. L'article est pour ainsi dire un pronom effacé, le verbe auxiliaire est un verbe à signification indépendante également effacé. Que de temps il a fallu sans doute pour que le langage en vînt à posséder un verbe substantif, c'est-à-dire pour que la signification primitive et matérielle de la racine

1. La tentative paradoxale d'Ascoli (*Studj Ario-Semitici*, p. 26) pour extraire aussi de l'élément *diks* d'une forme comme *a-diksa-t* un nom d'agent, rencontrera sans doute peu d'adhésion. Les aoristes sanscrits en *-si-sa-m* montrent jusqu'à l'évidence qu'il y a ici composition.

as (vraisemblablement [1] celle de respirer), se fût complétement volatilisée et laissât percer l'idée pure de l'existence! Il faut nécessairement admettre un long usage verbal de la racine dans des périodes antérieures. Et il y avait encore bien du chemin à faire pour passer de cette signification purement abstraite d'*être* à l'habitude d'employer le verbe être comme simple copule. Le langage ignorait primitivement le besoin d'exprimer l'union du sujet avec le prédicat autrement que par la simple juxtaposition. C'est ce que prouvent les formes verbales comme *ad-mi*, et aussi celles comme *bhara-ti*, *laipa-ti*. Mais comme ensuite il se produisit de nombreuses formes nominales, caractérisées par des suffixes très divers, et où devait peu à peu apparaître aussi une différence entre le substantif et l'adjectif, la distinction de l'attribut et du prédicat put devenir souhaitable pour la formation de la phrase [2]. La juxtaposition fut conservée pour l'expression de la liaison attributive et la liaison prédicative fut exprimée par l'addition du verbe marquant l'existence qui devint ainsi copule. Or un semblable usage de la racine *as* doit à son tour avoir existé longtemps déjà avant l'apparition des formes verbales composées. Car la composition suppose toujours un laps de temps assez long, pendant lequel les parties actuellement réunies ont existé l'une à côté de l'autre dans un usage tout à fait courant. Dès lors, quelle perspective s'ouvre devant nous, si nous remontons dans la vie du langage en partant de ces formes d'aoriste qui, comme *a-dik-sa-t* = ἔ-δειχ-σε embrassent précisément toutes ces phases! *a-dik-sa-t*, est à une forme telle que *a-dā-t*, à peu près comme *tum dicens erat* à *tum dicens*. Si donc nous admettons que dès la période précédente, l'usage du verbe substantif et aussi, comme nous le verrons, d'un autre verbe auxiliaire, soit devenu assez fréquent, nous verrons, dans celle-ci, par la combinaison de thèmes divers avec ces verbes auxiliaires, apparaître un élément de formation tout nouveau et très fécond qui apporta au système verbal un complément important. Mais ici, et c'est l'indice d'une période plus avancée, nous pouvons déjà distinguer chacun des degrés avec beaucoup plus de sûreté, et obtenir des éléments chronologiques aussi bien en remontant qu'en descendant. Les formes verbales composées peuvent se partager en deux classes essentiellement distinctes : 1° celles qui renferment des thèmes nominaux

1. *Grundzüge*, p. 337.

2. Dans ces mots : *le grand roi, grand* est (selon la terminologie allemande) attribut; dans *le roi est grand, grand* est prédicat. — N. du tr.

sans élément de formation unis à des verbes auxiliaires, comme *a-dik-sa-t* qui vient du nom à forme de racine *dik;* 2° celles où un thème nominal déjà formé, c'est-à-dire pourvu d'un suffixe, comme *kāma* (amour), devient la base d'une forme verbale comme *kāma-jā-mi*. Au premier de ces degrés, le langage ne produit que des thèmes temporels isolés qui servent à compléter la conjugaison d'un verbe; au second la composition est plus inhérente au verbe, et elle s'étend à toute la conjugaison. C'est seulement de la seconde manière que se forme le verbe proprement dénominatif.

A.

THÈMES DE TEMPS COMPOSÉS OU N'ENTRENT QUE DES THÈMES NOMINAUX SANS ÉLÉMENT DE FORMATION.

Qu'une forme comme *a-dik-sa-t* contienne un thème nominal, c'est là un fait évident en soi, toute phrase construite avec le verbe substantif devant nécessairement contenir un nom. Ce fait n'en est pas moins de la plus haute importance pour l'histoire du développement du langage. Il prouve que dans ce temps, moins ancien sans doute, mais encore bien antérieur à la séparation des langues, il existait des thèmes nominaux, et des thèmes non fléchis, sous cette forme primitive. Ainsi se trouve confirmée l'opinion par nous émise sur l'antiquité de ces thèmes nominaux à forme de racines; ainsi sont réfutées les hypothèses qui voudraient en faire des formes mutilées. Car personne ne pourra nous faire croire que dans *a-dik-sa-t* la syllabe *dik* soit aussi déjà une altération d'une forme plus pleine.

Bopp [1] dérive de la racine *ja*, aller, la syllabe *jā* (*ja*), caractéristique de la 4e classe sanscrite, et des innombrables formations du même genre dans les langues sœurs. Cette manière de voir se recommande par la simplicité de l'explication qu'elle permet. Le verbe signifiant *aller* sert en différentes langues à former des périphrases, particulièrement en latin dans les locutions *venum ire*, *amatum iri*. Comme *aller* désigne un mouvement qui dure [2], ce verbe renferme par cela même un élément de durée

1. *Vergleichende Grammatik*, § 501. — Comparez *Tempora und Modi*, p. 88.

2. Sur les diverses modifications d'idées qui peuvent s'exprimer par

particulièrement approprié à la formation de thèmes de présent. De la même idée on passe facilement à celle de passivité : il semble donc plausible de ramener à la même source la caractéristique *ja* du passif sanscrit. Le zend offre aussi pour cela des analogies, et d'ailleurs on a depuis longtemps signalé le fait que beaucoup de verbes de la quatrième classe sanscrite, qui est la classe correspondante, ont une signification intransitive. Si cette explication est juste, et je ne sache pas qu'on ait rien apporté pour la réfuter, nous devons supposer, ici aussi, que le langage avant de passer à la composition de la racine *ja* avec des thèmes placés devant elle, se servait souvent d'une périphrase où entrait la racine *ja*, par exemple : *kup ja*, *svid ja*. La manière la plus naturelle de concevoir ici le premier mot est d'y voir un nom d'action, *bouillonnement*, *transpiration*, sans que pourtant toute autre combinaison soit pour cela exclue, comme le prouve ἀγγέλλω, c.-à-d. ἀγγελ(ο)-ιω, *messager aller*, c.-à-d. aller comme messager. Dans cette composition comme dans toute autre, il y a quelque chose d'indéterminé et d'équivoque. Mais c'est précisément cette indétermination qui a permis d'en faire un emploi varié; c'est grâce à elle aussi que les éléments ainsi ajoutés ont pu perdre leur signification matérielle primitive pour devenir de pures syllabes formelles. Toute différence s'effaça ainsi peu à peu entre la syllabe ajoutée *ja* et d'autres additions, soit purement phoniques, soit thématiques. Cette syllabe devint un de ces élargissements du présent qui servent tous au même objet, c'est-à-dire à désigner l'action qui dure.

Comme le système des formes exprimant la durée a été complété au moyen des formes où entre la racine *ja*, celui des formes tirées de la racine même et servant à l'expression de l'action momentanée, a été complété, et c'est là un fait universellement reconnu, au moyen d'une composition avec la racine *as*. On s'étonne à première vue de voir incomber une telle fonction à une racine dont le sens implique à un si haut degré la durée. Car Être, c'est bien proprement, à ce qu'il semble, persister dans quelque chose. On pourrait aussi s'attendre à trouver la racine *as* dans des formes de présent comme le latin *possum*, plutôt que dans des formes d'aoriste. Mais cependant il y a une manière de concevoir l'idée d'Être qui a quelque chose de con-

le verbe *aller*, comparez Guillaume de Humboldt. *Ueber die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues*, p. 257.

forme au sens de l'aoriste : c'est celle d'après laquelle l'Être est opposé au Devenir, le résultat obtenu aux différentes phases qu'il faut parcourir pour l'atteindre. Et c'est par rapport au passé que cette conception s'introduira le plus facilement. Il a donc pu se former d'abord une périphrase avec le prétérit de *as*, et c'est par cet intermédiaire que se sont produites peu à peu des formes comme *a-dik-sa-m* = ἔ-δειξα. Comme la distinction entre l'action aoristique et l'action qui dure avait fait son apparition dans le langage dès la période précédente, ces formes composées avec la racine *as* se glissèrent tout naturellement dans le système du verbe et s'y placèrent parallèlement aux formes simples d'aoriste. Nous n'avons pas ici à poursuivre ce sujet, ni à étudier les différents modes de formation de ces aoristes composés. Qu'il me soit permis d'indiquer seulement un élément chronologique. L'une des formations d'aoriste de ce genre, celle précisément qui a prévalu en grec, repose sur l'insertion de la syllabe *sa*, accourcissement de *asa*. Personne ne tiendra l'*a* final de cette syllabe pour différent de celui de *tuda, baudha*, et autres thèmes dissyllabiques dont nous avons cru pouvoir renvoyer l'apparition à la période précédente. On peut en conclure en toute sûreté l'existence d'un présent *asā-mi* en regard de *as-mi*, d'un prétérit *āsa-t* en regard de *ās-t*, dans un temps qui a précédé la création de la forme composée. Ainsi se trouve confirmée la priorité des formes thématiques sur les formes composées.

Si le système des temps se trouva ainsi complété et diversifié d'une façon très notable, il se produisit aussi quelque chose d'analogue pour les modes, qui n'avaient commencé à se distinguer que dans la période précédente. Comparons aux formes du subjonctif de la racine *as*, celles de l'optatif, ou pour prendre le nom sanscrit, du potentiel, dans la langue fondamentale indo-germanique, telles que Schleicher [1] les induit des langues particulières :

3e sing.	subj.	*as-a-t(i)*	Opt.	*as-jā-t*
3e plur.		*as-a-nt(i)*		*as-ja-n(t)*

Faisons abstraction, d'une part, de la quantité de l'*a*, de l'autre, des désinences qui d'ailleurs sont variables au subjonctif sanscrit, l'optatif seul présentant toujours et avec conséquence les terminaisons secondaires; nous observerons le même rapport qu'entre un Ind. prés. de la forme thématique (1re classe en sanscrit) et un autre, composé avec *-ja* (4e classe):

1. *Compendium*, 2e éd., §§ 289, 290, pp. 707, 712.

as-a-nt(i) : as-ja-n(t) = bhar-a-nti : svid-ja-nti.

Or si c'est avec raison qu'on a ramené la caractéristique *ja* de la 4e classe à la racine *ja* aller, il semble naturel de dériver de la même source le *ja* de l'optatif. Voici encore un autre rapprochement de nature à faire supposer que l'optatif n'est autre chose qu'un thème du présent élargi au moyen de *ja*. Déjà l'analogie extraordinaire de la terminaison du futur composé *(a)sjā-mi*, *sja-si*, *sja-ti*, et de l'optatif du verbe substantif *(a)sjā-m*, *sjā-s*, *sjā-t*, n'avait pas échappé à Bopp [1]. Or il est bien impossible de dériver ce *sjā-mi* de *sjā-m*. Ce serait le seul cas que je sache où le langage aurait regagné ce qu'il avait déjà perdu. *(a)sjā-mi* rentre plutôt, comme l'ont reconnu Benfey [2] et Schleicher [3], dans l'analogie des thèmes de présent formés au moyen de *ja*. *(a)s-jā-mi* signifiait donc d'après notre analyse qui concorde ici avec celle de Benfey « je vais être ». Or je regarde cet *(a)s-jā-mi* conservé dans la terminaison du futur (ex. *dā-sjā-mi* = dor. δω-σίω), et l'optatif resté usité à l'état de forme indépendante *(a)s-jā-m* = ε-ΐη-ν), comme identiques. Seulement les désinences primaires se sont changées en désinences secondaires. Le latin confirme encore cette manière de voir. L'identité du latin *ero* pour *esjo* avec ce *(a)sjāmi* est depuis longtemps reconnue et démontrée, tandis qu'à l'optatif *(a)sjām* répond la forme indépendante *siem*. Mais en composition avec le thème du parfait il n'y a aucune différence entre *rimus* (*dede-rimus*) comme 1re pers. pl. de *ero* et *rimus* comme 1re pers. plur. = *sīmus*, l'une au fut. ant., l'autre au parf. du subj. Toutes les deux, avec l'*i* d'abord long, puis bref, viennent de la même forme *esīmus* (pour *es-iē-mus*) = sct. *s-jā-ma*, gr. ε-ΐη-μεν, εἴ-μεν. Schleicher ne pousse pas plus loin la discussion de l'origine de la syllabe *ja*, quoique pour l'optatif [4] il indique le thème pronominal *ja*. Mais en fait il serait assez difficile de montrer comment l'idée de l'optatif et du potentiel a pu naître de l'intercalation d'un pronom démonstratif entre le thème et la désinence. C'est un de ces cas où il ne suffit pas d'analyser les formes sans égard à leur fonction. Bopp a songé [5] pour expliquer l'élément modal de l'optatif et du futur à la racine *ī* « désirer » dont le sens convient en effet très bien ici. Mais cet *ī* n'existe que dans

1. *Vergleichende Grammatik*, § 651.
2. *Kurze Sanskrit-Grammatik*, p. 186.
3. *Compendium*, § 298, p. 818.
4. *Compendium*, § 290, p. 712.
5. *Vergleichende Grammatik*, § 670.

les catalogues de racines, et c'est avec raison que Westergaard et le dictionnaire de Saint-Pétersbourg l'identifient à la racine *i* « aller ». Cette dernière en effet a quelquefois elle-même le sens de « tendre vers quelque chose », de « faire effort », et elle forme plusieurs racines secondaires qui comme *iš* (*ikh*), *jat*, ont exclusivement ce sens plus moral. Or on ne peut méconnaître la parenté de *i* et de *ja*. L'explication de Bopp et notre conjecture reviennent donc essentiellement au même. Il est vrai qu'il reste toujours une double différence entre les présents composés de l'indicatif, comme *svid-jā-mi*, *svid-ja-si*, *svid-ja-ti*, et les optatifs comme *bhū-jā-m*, *bhū-jā-s*, *bhū-jā-t*. L'indicatif a un *a* bref, sauf aux premières personnes; l'optatif a partout un *ā* long, sauf à la 3e pers. du pluriel. Mais cette différence ne peut suffire à motiver une séparation de ces formes, d'autant plus que pour les thèmes de présent en *a*, le sanscrit offre à la 1re pers. du sing. un *a* bref au lieu de l'*ā* long (*tudē-ja-m*), et qu'à d'autres personnes l'*a* disparaît même complétement. D'après l'observation faite plus haut [1], nous devons admettre que pour cet *a* comme pour toutes les voyelles finales de racines, c'est la quantité brève qui est primitive. Mais les aoristes formés directement de la racine comme *a-sthā-m*, *a-sthā-s*, 2e pl. *a-sthā-ta* = ἔ-στη-ν, ἔ-στη-ς, ἔ-στη-τε, présentent aussi la longue. La quantité dans les formations de ce genre, est loin d'être constante, comme le montre ἔ-θε-τε en regard du sanscrit *a-dhā-ta* et de ἔ-γνω-τε. En ce qui concerne les terminaisons personnelles secondaires de l'optatif opposées aux terminaisons primaires de l'indicatif, on peut douter que cette différence ait été fixée dès le principe. C'est l'usage de signaler comme abusive la désinence -μι des formes grecques telles que φέρο-ι-μι, opposées au sct. *bharē-ja-m* et à la forme sporadique φέροιν. Mais cette manière de voir souffre des difficultés. On ne peut croire à des formations abusives de ce genre que lorsqu'elles s'expliquent par une analogie très étendue. Or cette justification nous fait ici complétement défaut. Les Grecs emploient les désinences secondaires dans toutes les autres formes de l'optatif. Ils observent avec une rigoureuse conséquence dans toute la conjugaison, et au moyen comme à l'actif, l'analogie de l'optatif et du prétérit. Cette analogie se retrouve même dans l'usage de l'optatif, notamment dans les phrases composées. Il n'existe point de formes de l'indicatif en μι qui aient pu avoir avec l'optatif une ressem-

1. P. 55.

blance particulière. Il n'y a d'ailleurs rien qui rattache spécialement ces optatifs de la conjugaison en ω aux verbes en μι. Cette exception unique de l'optatif adoptant les désinences primaires ne peut donc s'expliquer que si elle remonte aux temps les plus reculés. Car lorsqu'une forme s'écarte absolument de la règle générale, il faut toujours présumer plutôt qu'elle est l'application d'une règle plus ancienne. C'est l'assimilation qui dans l'histoire du langage a prévalu de plus en plus, et non la dissimilation. Je crois donc que cette désinence μι de φέροιμι nous offre un dernier reste du temps où les désinences personnelles primaires n'étaient pas encore trop pesantes pour l'optatif, et où par conséquent la concordance était plus complète entre ce mode et l'indicatif présent composé avec *ja*. De φέρο-ι-μι il faudrait ainsi remonter à une forme *bhara-jā-mi*. N'y a-t-il pas d'ailleurs d'autres exemples de formes verbales grecques isolées qui ont conservé ce qui est le plus primitif, par exemple la 2e pers. du sing. ἔσ-σι, la 3e pers. du subjonctif en -η-σι dans Homère, le futur dorien ?

Si nos conclusions sont justes, la théorie de Benfey [1], que l'optatif est composé avec le *prétérit* de la racine *ja*, est sans fondement. Car l'unique signe du prétérit, l'augment, est complètement étranger à l'optatif, et l'emploi du prétérit serait aussi difficile à expliquer sous le rapport du sens. Au contraire le fait des désinences primaires s'émoussant pour devenir des désinences secondaires est ordinaire, et n'a rien de surprenant. Ces compositions anciennes comportaient plusieurs sens. De l'idée d'aller on passait d'une part à celle de « méditer quelque chose » (aller autour de), de l'autre à celle d' « arriver à » (tomber dans), enfin à celle de « faire effort vers quelque chose ». Le premier sens se fixa dans les formes de présent indiquant la durée, le second dans les formes passives dont nous avons fait mention plus haut [2], le troisième à l'optatif. Qu'on songe seulement au double emploi de l'auxiliaire allemand *werden* au passif et au futur. Peut-être à l'origine l'optatif se rencontrait-il comme remplaçant çà et là le subjonctif, à peu près comme les thèmes de présent en *ja* existaient à côté des thèmes formés directement de la racine et de ceux contenant un suffixe. Mais bientôt cette formation se détacha, et devint, comme l'usage spécifiquement sanscrit de la syllabe *ja* au passif, un besoin général. Les formes tirées directe-

1. *Allgemeine Monatsschrift*, 1854, p. 749.
2. P. 89.

ment de la racine et les formes thématiques eurent alors, non seulement un subjonctif, mais encore un optatif. On vit paraître des formes comme *bhara-jā-m(i)*, et même comme *svid-ja-jā-m(i)*. Du thème redoublé, des thèmes simples comme des thèmes composés de l'aoriste, se formèrent des optatifs, et ainsi la ressemblance avec la forme mère s'effaça complètement. Cela dut arriver grâce à une nuance de sens qui s'établit de bonne heure entre ce mode composé et le mode simple. Par l'habitude qui s'introduisit peu à peu de donner au plus récemment formé des deux modes les désinences personnelles secondaires, la séparation dut devenir plus complète encore. Quant à la connexion de ces faits avec l'emploi de l'optatif, nous pouvons nous dispenser d'en parler ici.

Nous avons cru tout à l'heure pouvoir tirer du futur des éclaircissements sur l'optatif. Maintenant nous pourrons au contraire faire servir notre conception de l'optatif à éclairer la formation du futur. Bopp, dans sa discussion du futur en *-sjāmi*, a fort appuyé, comme nous l'avons vu, sur la connexion de cette forme avec l'optatif, et cette connexion est importante, notamment pour le futur latin, les formes comme *ferēs, ferēt*, étant en réalité des optatifs qui ont pris le sens du futur. Je regardais donc autrefois [1] comme possible qu'un optatif avec les désinences secondaires fût la source de la formation du futur avec désinences primaires. Par suite de l'effort fait pour distinguer « le temps de l'avenir du mode de la possibilité », les désinences primaires se seraient réintroduites dans le premier. Mais il y a longtemps que je ne puis plus croire à une pareille formation rétrospective, comme on l'a bien nommée. Déjà ailleurs [2], j'ai préféré me ranger à l'avis de Schleicher, que le futur composé consiste dans le thème verbal combiné avec le futur de la racine *as*, ce dernier n'étant lui-même autre chose qu'une formation de présent à signification particulière. Mais puisque nous avons reconnu que l'optatif lui-même est proprement un indicatif présent composé, les deux manières de voir reviennent au même. Un futur comme *dā-sjā-mi* est composé de la racine *da* et de la forme de présent de la racine *as*, *as-jā-mi*. Cette forme de présent est d'ailleurs par elle-même susceptible d'être employée comme futur ou comme optatif, et elle a été en effet la source d'où est sorti le latin *ero* = *es-io* aussi bien que le sct. *sjā-m*, gr. ἐ(ς)-ιη-ν, lat. *(e)s-ie-m*. Le futur

1. *Tempora und Modi*, p. 317.
2. *Erläuterungen zu meiner Schulgrammatik*, p. 99.

se distingue de la plupart des formes de l'optatif par des désinences plus pleines. Nous pouvons bien tirer de là la conclusion chronologique que le futur composé s'est formé dans un temps où cet *as-jā-mi* conservait encore sans affaiblissement ses désinences personnelles.

La tendance à créer des temps composés doit être restée assez longtemps active. Le conditionnel et le précatif du sanscrit, l'aoriste passif du grec, les imparfaits et les parfaits composés du latin et tout ce qui s'y rapporte, enfin ce qu'on appelle le prétérit faible de l'allemand, en sont des preuves. Il n'est pas certain que toutes ces formations plus récentes n'aient réellement fait leur apparition qu'après la séparation des langues. On s'imaginerait très bien que les rudiments de toutes ces formations appartinssent déjà à ce temps reculé. Au contraire leur multiplication excessive et la détermination plus précise de leur usage sont évidemment de date beaucoup plus récente. Elles sont nées, au moins en partie, du besoin de remplacer des formations simples devenues trop incommodes. La coïncidence du prétérit faible de l'allemand et des prétérits grecs en -θο-ν est particulièrement instructive pour l'étude de ce sujet.

B.

COMPOSITION AVEC DES THÈMES NOMINAUX FORMÉS.

Sur les verbes dérivés les vues des savants sont encore divergentes en bien des points, et ce ne peut être ici notre tâche d'entrer dans des questions de détail. Mais il me semble que, dans l'ordre d'idées que nous considérons ici, il peut à peine rester un doute sur l'origine de la classe la plus nombreuse de ces verbes, ceux qui en sanscrit se terminent à la 1re pers. sing. du présent en *-a-jā-mi*. Si nous comparons un verbe comme *kāma-jā-mi* ou *bhāra-jā-mi* = φορε-jω-μι à *svid-jā-mi*, nous avons exactement la même différence qu'entre la forme thématique *bharā-mi* et la forme primaire *as-mi*. Nous nous sommes expliqué cette différence en admettant que *bhara* était un thème nominal qui jouait le rôle de thème verbal. Nous proposerons ici la même explication. La première partie de *svid-jā-mi* est un thème nominal de la forme la plus primitive, phonétiquement identique à la racine. On comprend par là que ce genre de formation du présent puisse avoir aussi pour base des thèmes nominaux réelle-

ment usités, par ex. κηρύσσω, c.-à-d. κηρυκ-*jω*-μι. Au contraire la première partie de *bhūra-jā-mi* est le thème nominal *bhūra* = gr. φορο formé au moyen de *a*. Qu'un pareil thème nominal ne soit pas réellement pour tous les verbes usité isolément, ce n'est pas là une objection. Comme un très grand nombre de noms primitifs avaient un suffixe terminé en A (qu'on se rappelle outre les suffixes *a* et *ā*, les suffixes *na*, *nā*; *ta*, *tā*; *ma*, *mā*; *tra*, *trā*; *ana*, *anā*), l'*a* se fixa pour ainsi dire, ainsi que je l'ai admis avec Schleicher[1] et Grassmann[2], comme désinence nominale générale, et cette espèce de formation dénominative l'emporta de beaucoup sur toutes les autres. En ce qui concerne la syllabe *ja*, nous pourrons, je pense, suivre la même méthode que dans la discussion des formes thématiques et de leur rapport avec le subjonctif. Si des formes semblables quant au son peuvent être aussi rapprochées au point de vue du sens, nous avons toutes les raisons de les tenir pour identiques. A ces dénominatifs s'attache, non pas exclusivement il est vrai, mais très fréquemment, surtout en sanscrit, le sens causatif, sens qui, je l'avoue, paraît fort éloigné de l'idée d'aller. Mais j'ai déjà signalé ailleurs [3] le grand nombre de verbes qui, d'un usage incontestablement intransitif, passent accidentellement et contre toute attente à l'usage causatif. On peut citer en particulier une racine qui comporte pleinement la comparaison, je veux parler de la racine βα, à la forme inchoative du présent βάσκω, ἐπιβάσκω, et de la racine στα, non-seulement à la forme redoublée ἵστη-μι, mais encore dans στήσω, ἔστησα. De plus on peut se demander si le sens causatif est réellement dû dans tous les cas à la syllabe *ja*. Un nom formé immédiatement de la racine a aussi souvent le sens actif que le sens passsif ou neutre. Ainsi de la racine sanscrite *naç* (pour *nak*) « disparaître », vient le substantif *nāça*, qui signifie non-seulement la disparition, la mort, mais aussi l'action d'anéantir. La signification transitive ou causale apparaît donc ici déjà dans le nom primitif, et si maintenant le causatif *nāça-jā-mi* qui en dérive signifie de préférence anéantir, détruire, la seule fonction qui reste proprement à la syllabe *ja* est, comme dans les verbes de la 4e classe, de désigner l'action de « s'occuper à quelque chose ». Peut-être *nāça-ja-ti* ne signifiait-il primitivement que « *il va anéantissement*, il s'occupe de l'anéantissement ». Comme à ce *nāça-ja-ti* le latin

1. *Compendium*, 2e éd., § 209, p. 353.
2. *Zeitschrift*, XI, 94.
3. *Erläuterungen*, 120, 137.

oppose *noc-e-t*, on voit qu'une signification exclusivement causale n'était pas dès l'origine inhérente à la première de ces formes. Ce serait en général un contre-sens que de supposer pour des périodes si reculées de la vie du langage une catégorie intellectuelle comme celle du causatif. De pareilles catégories ne se développent que peu à peu d'acceptions beaucoup plus indéterminées et plus ambiguës. Il est assez vraisemblable que l'usage rigoureusement causal ne s'est établi que dans une période où il y avait des formes casuelles. Car le sens causatif repose essentiellement sur l'union devenue familière au langage d'un verbe et d'un régime à l'accusatif. C'est seulement lorque cette idée fit son apparition dans le langage, qu'une séparation rigoureuse du transitif et de l'intransitif, et par suite aussi du causatif et de l'immédiatif, devint possible. Or on ne peut guère douter, selon moi, que la période de formation des cas n'ait été postérieure à celle dont nous traitons ici.

Il y a encore une autre circonstance en faveur de l'identité de la syllabe *ja* s'ajoutant comme caractéristique de la 10e classe aux thèmes nominaux déjà tout formés, et de la syllabe *ja* qui s'unit immédiatement à la racine comme signe de la 4e classe. Il est évident que de sa nature, ce *ja* de la 10e classe n'appartient aussi qu'au thème du présent. A l'aoriste, le sanscrit n'a conservé dans les verbes causatifs que d'anciennes formes redoublées comme *a-ki-kar-a-t*, il fit faire, en regard du présent, *kāra-ja-ti;* le parfait est toujours formé par circonlocution; et il y a bien d'autres cas encore où la syllabe *aja* est, comme on dit, supprimée. Cela montre à mon avis que l'usage le plus ancien était de suivre, pour toutes les formes qui n'exprimaient pas la durée, un autre mode de formation. Des traces bien évidentes de ce mode de flexion nous sont aussi conservées dans les verbes grecs comme γοάω, aoriste ἔγοον, μηκάομαι, parfait μέμηκα, et dans les verbes latins comme *son-ui* à côté de *sonare*. De pareils verbes offrent la plus complète analogie avec les verbes indiens comme *kam*, aimer, qui tirait directement de la racine le parfait *ka-kam-ē*, et aussi le futur et l'aoriste, mais dont le présent *kāma-jā-mi* était formé par l'intermédiaire du thème nominal *kāma*. Plus tard, dans un temps où le sentiment de l'origine de la syllabe *ja* s'était effacé, et surtout à l'époque plus tardive encore où, comme en grec et en latin, la forme de ces verbes se fut, par suite de pertes phoniques et de contractions, essentiellement modifiée, le thème du présent fut, il est vrai, traité absolument comme thème verbal. Alors, à un thème déjà composé avec

ja put s'ajouter encore un élément *as*, et même au futur (*kōra-j-i-jā-mi*), *as* plus *ja*. Mais ce sont là des faits qui n'ont rien de surprenant et que confirment de nombreuses analogies. D'ailleurs, dans les verbes dénominatifs dont le thème renfermait des éléments de dérivation plus forts, comme τι-μα renfermant la syllabe -μα, il était difficile de revenir à la racine. En outre, grâce à la diversité des suffixes nominaux, il se produisit dans les verbes dérivés une foule de modifications spéciales de signification, qui durent rendre la distinction de plus en plus tranchée entre la racine et le thème verbal dérivé. Les verbes dérivés doivent précisément leur origine à l'effort fait pour rendre, si l'on peut ainsi parler, la fluidité de formes verbales aux nombreuses images et notions nouvelles nées de la formation nominale. Les germes ont pu exister déjà dans cette période; mais il est probable que la plupart n'ont fructifié que dans les suivantes.

Sous le rapport chronologique, il nous reste à la fin de ce chapitre à mentionner un point d'une importance décisive. La seconde couche de verbes composés doit aussi être antérieure aux formes casuelles. Aussitôt que la notion du cas se fut éveillée, et dès sa première apparition, une combinaison comme *nāka jāmi*, *kāma jā-mi* devint impossible. Il fallut dès lors exprimer le rapport existant entre l'idée du nom et celle du verbe. La forme nominale dut indiquer que l'idée du nom était le contenu du verbe (sens intransitif), ou en était le but (sens transitif). Car tandis que l'emploi des suffixes de formation est toujours plutôt facultatif (*declinatio voluntaria*), la terminaison casuelle au contraire s'impose dans le nom comme la terminaison personnelle dans le verbe. Ainsi donc si *nāka* et *jāmi*, *kāma* et *jāmi*, avaient encore existé séparément l'un à côté de l'autre, ils auraient dû, conformément aux exigences du sens, se présenter sous la forme *nākam jāmi*, *kāmam jāmi*. C'est ainsi qu'en sanscrit le parfait périphrastique de la dixième classe se compose d'un accusatif et d'un verbe auxiliaire : *kōrajām kakāra*, *babhūva* ou *āsa*. De même le latin unit par circonlocution à *ire*, *iri*, la forme d'accusatif *datum*. Il est vrai que les savants qui inclinent à conjecturer dans les formes données du langage toutes les mutilations, toutes les altérations phoniques imaginables, admettront probablement sans difficulté qu'ici aussi l'*m* de l'accusatif s'est perdue. Mais il ne serait peut-être pas très facile de trouver des analogies pour justifier cette hypothèse. Aussi n'en avons-nous pas besoin si nous faisons remonter l'origine de ces

formes à un temps où cette *m* était encore inconnue. Mais quand les deux parties se furent une fois combinées en un tout inséparable, elles passèrent dans cet état à la période suivante, et servirent de type à une foule de combinaisons du même genre. Car telle est la loi du développement du langage : le produit d'une période antérieure fournit la base sur laquelle la suivante continue à édifier, quoique hors d'état de créer elle-même cette base, ou de la modifier essentiellement.

Quant aux compositions où entrent des thèmes nominaux sans suffixe, il est plus facile encore de montrer qu'elles excluent la formation casuelle. Un aoriste comme *a-dik-sa-t*, c.-à-d. « alors il était montrant », ne peut s'être formé que dans un temps où on ne distinguait pas le singulier du pluriel. Dès qu'on se fut habitué à désigner le pluriel dans le nom, la combinaison du pluriel *(a)san-t* avec le thème aurait exigé, dans ce dernier aussi, l'emploi d'un suffixe du pluriel, et on aurait eu quelque chose comme *a-dik-as-sant*, « alors ils étaient *montrants* ». Ainsi ces formes, interrogées sur leur propre origine, nous donnent, à mon avis, une réponse claire et sur laquelle il est impossible de se méprendre. En cela elles sont d'une importance décisive pour toute la chronologie de l'histoire du langage. Personne en effet ne peut mettre en doute la jeunesse relative de ces formes verbales, comparées aux formes thématiques et aux formes primaires. La marche du développement du langage se trouve donc ainsi, selon moi, démontrée dans son ensemble, et ce fait important nous est acquis, que la formation casuelle est postérieure aux couches verbales même les plus récentes, et par conséquent à l'achèvement de la structure entière du verbe.

Il pourrait sembler surprenant au premier coup-d'œil qu'un moyen, aussi indispensable selon nos idées que les formes casuelles et la distinction du singulier et du pluriel dans le nom, ait manqué au langage, dans un temps où il avait reçu déjà dans plus d'une direction des développements si variés. Mais nous voyons par les langues d'un organisme moins complet, comment on peut se passer de bien des moyens d'expression qui semblent indispensables tant qu'on reste au point de vue d'une culture postérieure et achevée, ou plutôt comment on peut les remplacer par d'autres, à la vérité beaucoup moins clairs. Qu'on songe seulement à la position des mots, à l'accentuation, à l'emploi des thèmes pronominaux semés entre les mots sous forme de particules, de ces particules que nous apprendrons bientôt à reconnaître pour les avant-coureurs de la formation casuelle. A cela

s'ajoutait encore la formation déjà assez richement développée des thèmes nominaux. Enfin le langage disposait encore d'un autre moyen, essentiel à mon avis, la composition. Si les thèmes nominaux non fléchis s'unissaient à des thèmes pronominaux pour donner une grande variété de formations nominales nouvelles et caractéristiques, et à certains verbes pour donner des formes verbales composées, pourquoi se seraient-ils abstenus de s'unir entre eux? C'est une loi que les langues indo-germaniques ont observée, à quelques exceptions près, jusque dans les temps les plus récents, d'employer dans la composition des noms le thème nu, sans désinence casuelle. Au point de vue d'un état postérieur du langage, on ne peut s'expliquer des composés comme le sanscrit *nara-siṅha-s* « un lion parmi les hommes », comme le gr. λογο-γράφο-ς et le latin *locu-ple-s*. Pour une époque récente, les thèmes *nara*, λογο, *locu* ou *loco* sont des anachronismes. En effet, après l'achèvement complet de la flexion nominale, on perdit conscience de ce qu'était le thème : aussi ne rencontre-t-on chez les grammairiens grecs et latins aucune trace de cette notion. Les Hindous eux-mêmes ne l'ont certainement retrouvée que plus tard, par des procédés scientifiques, et leur pénétration ne fut pas médiocrement aidée par les composés tout particulièrement nombreux et variés du sanscrit. Les grammairiens grecs ont à peu près complètement négligé ces formations : ils auraient dû, à leur point de vue, conjecturer partout à l'intérieur des composés des formes casuelles émoussées. Mais la vérité est que nous voyons ici, pour ainsi dire à découvert, un état plus ancien du langage, où il ne connaissait pas encore les cas. On peut au moyen des composés, et sans le secours des langues parentes, faire nettement comprendre à tout écolier la notion du thème. Comment expliquer que tant de thèmes nominaux se soient ainsi conservés sans signe de cas, si l'on n'admet qu'il y avait eu avant la période casuelle de nombreux composés qui ont servi de type à toutes les formations postérieures du même genre. On a pu réaliser ainsi une foule de combinaisons diverses, présentant les sens les plus frappants, sans que la multiplicité des significations possibles empêchât les composés d'être pleinement intelligibles dans un cas donné. Il suffit pour s'en faire l'idée de jeter le regard le plus fugitif sur ce que nous trouvons de pareil dans les langues des Hindous, des Grecs, des Allemands et des Slaves. Que de désinences casuelles épargnent et remplacent des mots comme χρυσότοξος, ῥοδοδάκτυλος, ἡεροφοῖτις, γλαυκῶπις! Le second et le quatrième de ces composés nous apprennent aussi comment

on peut se passer de la désignation du nombre. Il faut se représenter de telles combinaisons comme d'un usage beaucoup plus étendu, et par suite plus libre[1] pour cette période reculée, puisqu'elles remplacent alors jusqu'à un certain point cette libre construction de la phrase qui devint ensuite la règle. Celui qui plus tard au lieu d'une phrase forma un mot s'écarta de l'usage journalier. Il arriva ainsi que les composés de deux thèmes nominaux, contrairement aux composés où entraient des particules, firent dans la suite l'effet d'une appellation, d'un adjectif, et furent pour cette raison, à part quelques mots qu'adopta l'usage général, réservés à la langue poétique. Le lien de ces considérations avec nos recherches présentes, est qu'elles nous montrent comment le langage pouvait, sans le secours des cas, satisfaire aux besoins les plus impérieux.

VI. PÉRIODE DE LA FORMATION DES CAS.

La formation des cas est bien ce qu'il y a de plus obscur dans le système des formes indo-germaniques. Il existe pour la flexion verbale toute une série d'analyses universellement reconnues, et sur d'autres points nous trouvons au moins en présence plusieurs opinions sérieusement discutées. Dans la déclinaison au contraire il est beaucoup de formes qu'on n'a pas même encore essayé d'expliquer, et les questions les plus générales ont seules jusqu'à présent fait l'objet d'une discussion. Ce ne peut être non plus mon dessein d'entrer ici bien avant dans cette question, la plus difficile de toutes, d'autant plus que j'ai eu l'occasion, il y a quelques années[2], d'en présenter quelques points essentiels. Ici, où nous n'avons à nous occuper que de la succession des formes, quelques remarques suffiront, puisque nous avons déjà cherché à déterminer en général le temps où les cas se sont formés. D'abord les

1. Le remarquable mot πατροφονῆα (Odyssée α. 299, γ. 197, 307) peut servir comme exemple d'une composition antique : ἐπεὶ ἔκτανε πατροφονῆα Αἴγισθον δολομῆτιν, ὅ οἱ πατέρα κλυτὸν ἔκτα. C'est là certainement un mot reçu par tradition d'une poésie plus ancienne, et qui n'a pas manqué d'étonner Eustathe par le mode de sa composition, tout à fait exceptionnel en grec. Nommerait-on *Vatermærder* en allemand, celui qui a tué le père d'un autre?

2. *Verhandlungen der Meissner Philologen-Versammlung*. 1863, pp. 45 et suiv.

cas se divisent, comme j'ai cherché à le montrer [1], en deux couches, dont la première embrasse le vocatif, le nominatif et l'accusatif. La parenté plus étroite de ces cas se reconnaît déjà à ce fait qu'au neutre ils se confondent entièrement, et leur distinction des autres cas, à ce qu'ils ne s'échangent jamais avec eux. En sanscrit l'ablatif singulier se confond souvent avec le génitif, et le locatif duel toujours avec le génitif du même nombre : le locatif des trois nombres se confond dans les langues classiques avec le datif. L'instrumental est remplacé en grec par le datif, et en latin par l'ablatif. Le datif et l'ablatif pluriel sont identiques en sanscrit comme en latin. Le datif et le génitif duel se confondent en grec. Mais on ne trouve aucune trace d'un rapport analogue entre l'accusatif et les autres cas obliques. Il nous est peut-être permis de conclure de là que l'accusatif avait déjà vis-à-vis du nominatif et du vocatif son usage propre et bien arrêté, avant la formation des autres cas.

S'il y a eu dans le langage une période où la *première* couche de cas était seule connue, c'est pour cette couche seule qu'il faut chercher les points de départ dans des créations plus anciennes. Le vocatif est un reste de la période sans flexions casuelles, surnageant encore dans la période suivante : il garde en effet le thème pur et sans modification, pour exprimer l'apostrophe. Sous ce rapport, il ressemble aux formes de thèmes nues que nous avons rencontrées dans les composés. Πρέσϑυ, tant comme vocatif que comme première partie de πρεσϑυγενής, est une de ces vénérables antiquités du langage que nous ne pouvons comprendre qu'en remontant à la période d'organisation. D'un autre côté la formation du nominatif et de l'accusatif se rattache à la formation des thèmes. Nous avons parlé plus haut [2] de la tendance du langage à caractériser les noms par une adjonction continuelle de nouveaux suffixes. C'est ainsi que nous avons cru devoir expliquer des formes comme celles en *an-a*, *ma-na*, *ta-ra*, *an-ta*. L'exubérance était telle dans cette création des formes, qu'on réunissait non-seulement deux, mais trois éléments pronominaux de ce genre, ou un plus grand nombre encore. C'est l'ancienne puissance de formation qui, en poursuivant son action, développa d'un thème comme *bhāra*, d'une part *bhāra-ma*, de l'autre *bhāra-sa* [3]. Le pas décisif dans la formation casuelle fut fait

1. *Verhandlungen der Meissner Philologen-Versammlung.*
2. P. 73.
3. Sur l'origine de l'*s* du nominatif rapportée par Bopp au thème pro-

lorsqu'on prit l'habitude de regarder le suffixe comme étant mobile, d'adapter au même thème, sans changement dans la compréhension de l'idée, tantôt une désinence, tantôt l'autre, ou de n'en ajouter aucune. Le suffixe avait toujours sa fonction attributive, il continuait à jouer le rôle d'un article, il ne faisait pour ainsi dire que frapper le mot en question d'un *ictus* nouveau et variable. On peut donc dire de cette première couche de cas que la formation casuelle est un développement de la formation thématique, à peu près comme la formation des modes est un développement de celle des temps. Il est évident aussi que l'usage des deux suffixes que nous nommerons pour abréger le suffixe M et le suffixe S, ne s'est fixé que peu à peu. Dans la déclinaison du pronom, par exemple dans le sanscrit *aha-m, tva-m, i-da-m, a-ja-m,* l'*m* désigne le nominatif. On serait presque tenté de conjecturer d'après cela qu'il n'y avait primitivement que deux cas[1], le vocatif, dépourvu de tout suffixe mobile, et le cas pourvu du suffixe M. Le cas pourvu du suffixe S se serait seulement formé plus tard pour indiquer encore plus nettement l'objet qui se présente d'abord. La flexion des pronoms non personnels offre encore un autre élément, le *t* (ou *d*) du neutre, dont on ne peut méconnaître la parenté avec le thème pronominal *ta*. Pour montrer quelle connexion existe entre la formation casuelle à ses débuts et la formation thématique, il suffit de rappeler que l'opposition du suffixe M et du suffixe S intéresse, non-seulement le rôle du mot dans la phrase, mais encore, pour ainsi dire, sa manière d'être interne. C'est sur elle en effet que repose la différence du neutre et du masculin. Ces suffixes ont donc deux valeurs différentes, et il est possible, comme Steinthal l'a soutenu contre moi[2], que la dernière, celle qui rentre davantage dans le domaine de la formation des mots, soit la plus ancienne, tandis que celle qui est proprement casuelle aurait été la plus tardive. Le propre des suffixes de formation est de déterminer un mot avec plus de précision relativement à lui-même : le propre des suffixes de cas

nominal *sa*, voyez *Vergleichende Grammatik*, 2e éd. § 134. — Sur l'*m* de l'accusatif expliquée par le thème pronominal *ama*, voyez Schleicher. *Compendium*, 2e éd., § 249, p. 540, et la dissertation de Grassmann dont il va être question.

1. Grassmann discute plusieurs points relatifs à ce sujet (*Zeitschrift*, XII, 241 et suiv.). Ascoli s'appuie sur ce nominatif en M pour rapprocher les langues indo-germaniques des langues sémitiques (*Del nesso Ario-Semitico.* — Lettre au professeur A. Kuhn. Milan. 1864).

2. Dans la réunion des philologues déjà citée (*Verhandlungen*, p. 59).

est de le déterminer relativement à d'autres mots. La fonction de l'*m* au neutre rentrant ainsi dans le domaine de la formation des mots, peut revendiquer la priorité, si la formation casuelle n'est qu'un développement de la formation thématique. Quand le langage se fut habitué à caractériser le mot par le suffixe S, si l'idée devait en ressortir comme vivante, et dans le cas contraire à ne pas le caractériser ou à le faire par le suffixe M, il n'y avait plus qu'un pas pour arriver à la distinction du sujet, comme terme qui ressort, et de l'objet, dans le sens le plus large du mot, comme terme qui recule à l'arrière-plan [1]. Aux formes du singulier ont pu succéder, peu de temps après, celles du pluriel, qui renferment à peu près les mêmes éléments unis entre eux, et seulement plus tard celles du duel. Il me semble aussi que de l'usage étendu de l'accusatif on peut conclure que le langage s'est contenté assez longtemps de ces commencements modestes. Si je ne me trompe on retrouve encore dans la grande variété des fonctions dont ce cas a été chargé, notamment en grec, un souvenir du temps où il était le cas oblique universel.

Je présume que cette première couche fut alors suivie peu à peu de la seconde qui embrasse tous les autres cas. Beaucoup de ces formes casuelles sont obscures : nous nous contenterons d'insister sur deux points. On peut d'abord dans une certaine mesure reconnaître la formation du génitif singulier. La terminaison la plus pleine de ce cas, qui est *-sja* en sanscrit, a été déjà comparée [2] à un suffixe de formation que nous rencontrons dans des formes grecques comme δημόσιο-ς, et qui vient peut-être d'un suffixe *tja* couservé en sanscrit avec cette fonction. Même au point de vue d'une culture plus avancée du langage, on comprend que οἶκος πατρός et οἶκος πάτριος sont des modes d'expression synonymes. Max Müller apporte encore à l'appui de cette thèse bien des analogies tirées de langues d'un rang inférieur. Nous pouvons nous expliquer ainsi comment le langage se tirait d'affaire avant que la forme du génitif eût été créée. Il semble naturel de tenter une explication analogue de la désinence *-as* qui a prévalu dans les thèmes terminés par une consonne, et dans ceux en I et en U. Je ne la proposerai d'ailleurs que comme une hypothèse. Il est vrai que nous ne disposons pas ici d'une dérivation nominale

1. Le mot allemand *objet* répond, dans le langage grammatical, à notre français *régime*. — N. du Trad.

2. Voyez particulièrement Max Müller, *Lectures*, I, 103, traduction française, p. 114, note 1, et Kuhn, *Zeitschrift*, XV, 424.

que nous puissions comparer immédiatement à cette forme casuelle. Mais si nous entreprenons l'analyse, nous aurons d'abord quelque raison de croire que cette forme de génitif a, comme celle du nominatif, perdu une voyelle après l'*s*. Nous pouvons, comme nous remontons du nominatif *svana-s* (= *sonu-s*) à *svana-sa*, remonter aussi du génitif *vāk-as* (sct. *vāk-as*, lat. *vōc-is*) à *vāk-asa*. Bopp conjecture déjà [1] que la syllabe finale de cette forme contient le même thème pronominal *sa* qui a donné le signe du nominatif. Mais il n'explique pas comment deux cas aussi différents que le nominatif et le génitif ont pu être désignés par le même moyen. Je crois que cela pourra maintenant se comprendre. Le composé *vāk-a-sa* est, à ce qu'il semble, avec *svana-sa*, dans le même rapport qu'un composé de dépendance ou *Tatpuruša* avec un composé déterminatif ou *karmadhāraja*. D'après cela *vāk-a-sa* signifierait ὁ (τῆς) ὀπός, et *svana-sa* ὁ φθόγγος. Donc *vāk-a-sa svana-sa* équivaudrait à ὀπός ὁ | φθόγγος ou, en français, [de la] voix le | son le. L'union avec le thème pronominal, adjoint comme suffixe à la façon d'un article, serait dans le premier cas constructive (le suffixe régissant le thème nominal), et dans le second cas purement attributive. Nous avons cru pouvoir admettre [2] que la composition nominale existait déjà dans la période précédente. Or ne constatons-nous pas les deux rapports dont il s'agit dans les mots composés de deux thèmes nominaux, par exemple dans μητροπάτωρ opposé à αἰνοπατήρ? Ainsi s'expliquerait la relation de ποδός à ἑδός dont nous avons parlé plus haut [3]. Quoique les deux mots soient dans le même rapport phonique avec leur racine respective, le second est un nominatif parce que l'union du thème avec le ς y est attributive, et le premier un génitif parce que cette union y est constructive. Il est très vraisemblable qu'un certain temps s'est écoulé entre les origines de ces deux formations, et qu'elles n'ont pas existé immédiatement l'une à côté de l'autre. On ne pourrait s'expliquer que les mêmes sons eussent dans le même temps reçu des fonctions si différentes. Cependant cet essai d'explication souffre deux difficultés que je ne veux pas passer sous silence. La première est la présence d'un *a* entre *vāk* et *sa*. Nous pourrons y reconnaître le thème pronominal *a*, employé comme le sont quelquefois les thèmes *an*, *ja* et autres, ce qui montre une fois de plus que des

1. *Vergleichende Grammatik*, § 194.
2. P. 100.
3. P. 43.

instincts analogues dominent dans la formation des cas et dans celle des thèmes. En effet, le thème sanscrit *bhāra* prend *an* avant de s'unir à la désinence *ām* pour former le génitif pluriel *bhārā-n-ām*. Le même thème s'élargit au locatif pluriel au moyen d'un *i* (= *ja*) : *bhāra-i-su* (sct. *bhārēšu*). Il semble que l'*a* se soit ici ajouté au thème de la même manière [1]. La seconde objection est plus grave. Si le *sa* de *vāk-a-sa* est par son origine identique à celui de *svana-sa*, la première de ces formes semble ne pouvoir se justifier que lorsqu'elle accompagne un nominatif singulier masculin comme la seconde. On comprendrait *vāk-a-sa svana-sa*, c.-à-d. *vocis sonus*; mais on ne s'expliquerait déjà plus *vāk-a-sa svana-ma*, c.-à-d. *vocis sonum*. Quand le premier mot est en relation avec un féminin, un neutre, un pluriel, on devrait s'attendre à trouver de tout autres formes, quelque chose comme *vāk-a-sā*, *vāk-a-ta* ou *vāk-a-ma*, etc. Je ne saurais réfuter cette objection d'une manière absolument satisfaisante. Il s'offre pourtant un expédient, et j'aurai ici l'avantage de me rencontrer avec Kuhn [2]. Ce savant aussi suppose que le génitif des thèmes en A avait primitivement la désinence du nominatif : « Le génitif est ainsi par son origine un adjectif...., qui » a dû avoir primitivement la flexion du nominatif : *çivasja* » *putras* doit avoir signifié d'abord *çivasjas putras*, le fils » appartenant à *Çiva*, et *çivājās patis*, l'époux appartenant » à *Çivā*. Il est probable que le neutre se servait dès le principe » de la forme du masculin; cependant il pourrait aussi avoir » possédé l'*m* propre à ce genre. *Mais aussitôt que l'origine* » *de la formation se fut obscurcie*, le signe du nominatif » tomba au masculin et au neutre, et ne se conserva qu'au fémi- » nin, où le sanscrit a aussi gardé l'*s* du nominatif singulier, » non pas il est vrai dans les thèmes en *ā*, mais dans ceux en *ū* » et quelquefois dans ceux en *ī*. » Kuhn invoque ensuite à l'appui de cette conjecture quelques formes doubles du sanscrit et du zend, ainsi que la coïncidence fréquente des formes du génitif [3] et du datif dans la première de ces langues. Ces détails soulèvent dans mon esprit quelques doutes, particulièrement sur l'application des lois phoniques. Je m'abstiens d'y entrer parce qu'ils sont

1. Voyez Schleicher. *Ueber Einschiebungen vor den Casusendungen* (Kuhn's *Zeitschrift*, IV, 54).

2. *Zeitschrift*, XV, 426.

3. Il s'agit ici de formes féminines en *āi*, propres aux écrits védiques et surtout aux Brâhmanas, que Kuhn considère comme des génitifs. — N. du Trad.

en dehors de notre sujet; mais cette manière de voir me sourit beaucoup dans ce qu'elle a d'essentiel. Les plus anciens génitifs offriraient ainsi une analogie frappante avec le latin *cujus* (pour *quo-jus*). Cette forme a précisément conservé la flexion propre aux adjectifs : *cujus puer, cuja filia, cujum pecus*. On comprend très bien qu'avec le temps ces distinctions aient paru trop minutieuses, et que, l'origine des formes s'étant une fois obscurcie, une seule d'entre elles, *cujus* dans notre exemple, se soit conservée pour les trois genres. A cela pourtant il y avait une condition qui d'ailleurs concorde très bien avec les résultats que nous avons obtenus. C'était qu'il n'existât pas encore un trop grand nombre de cas se poursuivant à travers les différents nombres. Car on comprendrait difficilement que cet *-asjas* ou *-asjās* eût aussi remplacé l'accusatif pluriel *-asjāns*, le génitif pluriel *-asjasām* (d'après Schleicher), le locatif pluriel *-asja-sva*. En un mot le génitif singulier paraît être l'un des cas les plus anciens, le premier peut-être qui se soit formé après le nominatif et l'accusatif. Il nous faudrait naturellement expliquer de la même manière les formes en *-as*. Et peut-être pouvons-nous, ici aussi, trouver dans une forme effectivement conservée la confirmation de notre hypothèse. Si *-a-sa* était primitivement une forme masculine, on pourrait s'attendre à trouver comme forme correspondante au neutre *-a-ta*, d'après la déclinaison pronominale; et comme *-a-sa* s'est plus tard accourci en *-a-s*, *-a-ta* aurait dû aussi s'accourcir en *-a-t*. Or *-a-t* est la désinence de l'ablatif. Et si le génitif *vāk-a-s* était à l'ablatif *vāk-a-t*[1] ce que *ja-s* « qui » est au neutre *ja-t*, ce que le latin *aliu-s* est à *aliu-d?* On a conjecturé depuis longtemps que le *t* de l'ablatif provenait du thème pronominal *ta*, sans expliquer cette origine. L'ablatif, comme on sait, se confond souvent en sanscrit avec le génitif. L'ablatif s'expliquerait fort bien par une forme d'adjectif, même au point de vue de la syntaxe. Secours céleste et secours (venant) du ciel, *œstlicher Wind* (vent oriental), et *Wind aus Osten* (vent d'est) sont synonymes. La question *unde* ne serait pas plus expressément désignée dans l'ablatif que dans les composés comme *Ostwind*, δρυπετής. Entre les deux formes primitivement distinctes par le genre, le langage aurait, à une époque où cette différence était devenue obscure et superflue, commencé à établir une différence interne. Nous avons cru plus haut observer des remaniements analogues dans le subjonctif, et nous

1. Voyez Schleicher. *Compendium*, § 251, p. 551.

avons également découvert des nuances nouvelles de syntaxe dans l'emploi de l'optatif.

Si les hypothèses que nous avons proposées ici se confirmaient, un fait nous serait acquis, d'une importance capitale, même sous le rapport de la syntaxe : c'est que le génitif de toutes les déclinaisons, au singulier du moins, proviendrait d'un adjectif; par conséquent, ainsi qu'on l'a déjà remarqué [1], l'usage *adnominal* de ce cas serait l'usage primitif, au lieu que la direction dans l'espace serait le sens secondaire. Le rapport du génitif au nominatif et à l'accusatif serait originairement le même que celui de la dérivation proprement dite ou formation secondaire à la formation primaire [2]. Car même dans la formation primaire le thème, au point de vue de la syntaxe, est l'élément régi et le suffixe pronominal l'élément régissant : *div-ja-s bhā-ma-s* signifiait proprement « ciel le éclat le », c.-à-d. « éclat le du ciel » οὐρανοῦ τὸ φῶς; νόστι-μο-ν ἦμαρ signifiait « jour le du retour »; πολί-τη-ς signifiait ὁ τῆς πόλεως. L'emploi varié de ces désinences dérivatives repose sur l'ambiguité du rapport possible entre le thème primaire et le pronom qu'on y adapte. Les mêmes vues ont été exprimées déjà par Adolphe Regnier [3].

En ce qui concerne la formation des autres cas, nous ne chercherons plus à faire ressortir qu'un seul point. Les cas où se rencontre la syllabe *-bhi* composent un groupe à part. Bopp a déjà [4] traité collectivement de tout ce groupe, sans que ni lui ni aucun autre, que je sache, ait donné de ces formations une explication satisfaisante. Je ne puis être de l'avis de Grassmann [5] qui suppose, comme on l'avait d'ailleurs avancé déjà avant lui, que toutes ces formes viennent de la préposition *abhi*, à, vers, autour, = gr. ἀμφί. Cette hypothèse soulève bien des objections, et d'abord on ne voit pas ce que pourraient être à la suite de cette préposition les divers éléments additionnels par lesquels se distinguent *bhj-am*, *bhj-ām*, *bhi-s* et *bhj-as*. Ces éléments dis-

1. Steinthal. *Charakteristik*, p. 301.

2. Nous trouvons d'instructifs éléments de comparaison dans les génitifs du pluriel des pronoms personnels, en sanscrit *asmá-ka-m*, *jusmá-ka-m*. Ce sont proprement (Comp. Schleicher. *Compend.*, 2e éd., § 266, p. 651) des nominatifs et accusatifs neutres de thèmes possessifs, dérivés de *asma*, *jusma*; *asmâkam*, *jusmâkam* répondent pour le sens aux formes latines *nostrum*, *vestrum*.

3. *Traité de la formation des mots*, p. 97.

4. *Vergleichende Grammatik*, 2e éd., §§ 215 et suiv.

5. *Zeitschrift*, XII, 258.

tinctifs, ou, comme dit Grassmann, indicatifs, servent entre autres choses à l'expression des nombres[1]. Si donc *bhi* était une préposition ou plutôt une postposition, une forme mutilée de *abhi*, on s'attendrait à trouver ces éléments avant et non après la particule. Puisqu'au contraire la syllabe *-bhi* est immédiatement adaptée au thème, s'il fallait y voir une préposition comme le latin *-cum*, *vāg-bhj-as* correspondrait à une forme latine telle que *vo-cum-bis* et non *vo-bis-cum*. Les éléments qui s'ajoutent ici à la syllabe *bhi* offrent une analogie frappante avec les signes casuels de l'accusatif et du génitif. Le phénomène en question ressemble donc plutôt à une formation casuelle par circonlocution. D'un thème nominal se forme d'abord une sorte de thème secondaire de flexion, par exemple *vāg-bhi* de *vāk*, comme pour le gén. plur. on a *dēvān* de *dēva*, et c'est à ce thème que s'adaptent alors les désinences casuelles proprement dites. Ainsi s'expliquent le pluriel ἴφια μῆλα et le nom propre Ἴφις en regard de ἴφι qui a l'air d'un instrumental du thème Fι [2]. Le suffixe *bhi* est évidemment apparenté avec d'autres suffixes commençant par la même consonne, par ex. : *kaku-bh*, *kaku-bha-s* (*kaku-ha-s*), *ṛša-bha-s*[3], *kara-bha-s*, gr. ἔλα-φο-ς [4] à côté de ἐλλό-ς, κορυ-φή, στέρι-φο-ς. J'ai étudié ailleurs[5] les ramifications multiples de ces suffixes. On a songé à rendre compte des formes de ce genre par la racine *bha* = gr. φα, paraître, qui explique bien le sens diminutif qu'on voit ressortir particulièrement du grec -αφιο-ν, mais non l'emploi tout différent de la syllabe *bhi* dans la formation casuelle, et la constance du son I. Ceux qui ne reculent pas devant les conjectures hardies penseront peut-être à la racine *bhu*, devenir, être, qui aurait pu donner une forme nominale *bhu-ja*, accourcie ensuite en *bhja*, puis *bhi*. Un pareil nom aurait signifié quelque chose comme « essence », et aurait pu se combiner avec un thème nominal, aussi bien que les formes verbales de la racine *bhu* ont donné de nouvelles formes verbales. Quoi qu'il en soit, je suis persuadé que nous avons ici affaire à un thème secondaire, à une combinaison analogue à celle des formes verbales composées. Il en est peut-être de même des suffixes qui tiennent de la nature des désinences casuelles comme θα (θε), θι, θεν, remontant à une forme commune *dha* (comparez μισ-θό-ς de

1. Voyez à ce sujet plusieurs analyses délicates de Schleicher.
2. Comparez I. Bekker. *Homerische Blætter*, p. 160.
3. *Grundzüge*, p. 307.
4. *Id.* p. 323.
5. *Jahrbücher* de Jahn, 60, p. 95.

la racine μεδ.)[1]. Nous aurions donc à constater ici, sous le rapport chronologique, une marche analogue à celle du verbe.

VII. PÉRIODE ADVERBIALE.

Nous avons touché à toutes les parties du système des formes dans notre famille de langues, et cherché à nous expliquer comment elles sont nées peu à peu. Il y a pourtant dans le langage un moyen essentiel d'expression dont nous n'avons pas même encore fait mention : je veux parler des particules. Les mots qui dans les langues classiques, comme dans celles d'un caractère plus moderne, s'appellent adverbes, ces mots indéclinables servant à exprimer des rapports de direction et de modalité, et qui proviennent en partie de thèmes pronominaux, en partie de thèmes nominaux, appartiennent à une période beaucoup plus tardive. Il est probable qu'il n'y avait encore dans la période de l'unité aucun adverbe proprement dit, dérivé d'un adjectif, et consacré par un usage constant. Mais pourtant nous trouvons déjà avant la séparation des langues comme des rudiments de l'usage dont le développement graduel donna les adverbes de chaque idiome. C'est en sanscrit qu'on voit le mieux que les adverbes sont simplement des formes casuelles immobilisées, c'est-à-dire plus ou moins séparées de la famille que composent les autres. Mais le même fait est aussi, et depuis longtemps, démontré pour les langues sœurs du sanscrit. Cette direction du génie du langage paraît s'être manifestée dès une époque relativement ancienne, surtout dans une série de mots d'une médiocre compréhension et par suite employés plutôt à l'expression de rapports de lieu, de temps et d'autres rapports plus intellectuels. On ne se représente pas plus une langue absolument dépourvue de particules qu'une parole vivante sans gestes. Il est possible qu'un petit nombre de particules de la forme la plus courte aient fait leur apparition peu de temps après la période des racines. Il semble du moins que quelques-unes ne sont autre chose que des racines pronominales nues. De ce nombre sont peut-être les particules telles que *an* (sct. *an-*, gr. ἀν, ἀ-, lat. *in*, all. *un*), *na* (lat. *ne*), *gha* (sct. *gha* [comp. *hi*], gr. γε, paléosl. *ze*), *nu* (sct. *nu*, gr. νυ), *ka* (sct. *ka*, gr. τε, lat. *que*). Leur présence dans les branches les plus diverses de la famille prouve en tous cas qu'elles sont indo-germaniques. Mais on trouve dans quelques-

1. *Grundzüge*, 2e éd., p. 235.

unes d'entre elles des allongements (gr. νη, sct. *nū*) et des éléments additionnels (lat. *nu-m*, gr. νῦ-ν) qui font penser à la flexion et qui empêcheraient par conséquent d'en faire remonter trop haut l'origine. Quant aux *prépositions* que nous pouvons attribuer déjà à la période de l'unité, le nombre en est bien plus grand; et comme dans beaucoup d'entre elles nous reconnaissons clairement des désinences de cas, nous pouvons admettre que dans ce domaine le langage a commencé, même avant la séparation, à immobiliser des formes casuelles pour les affecter à un usage adverbial. C'est pourquoi nous croyons devoir ajouter une période adverbiale à la fin des grandes périodes de formation.

J'ai plus d'une fois [1] signalé le fait que les prépositions, ainsi que d'autres adverbes dont elles ne se distinguent que peu à peu par des particularités de l'usage, renferment des désinences casuelles, et j'ai montré combien cette circonstance jette de lumière sur l'époque de leur origine. Dans quelques-unes il s'est conservé toute un série de cas. L'exemple le plus frappant est le sct. *parā* et les formes qui lui correspondent dans les autres langues. *parā* lui-même est comme *parēṇa* un instrumental, *parē* (= zend *parē*) un locatif, *para-tas* un ablatif, *para-m* un accusatif[2]. La forme qui se laisse le mieux comparer à l'instrumental est le grec παρά; en regard du locatif se place παραί, et en regard de l'accusatif l'osque *perum*. Le grec πάρος = sct. *puras* ressemble à un génitif d'un thème plus court *par*. Le thème pronominal *an* dont le comparatif est en sanscrit *antar* (*antara-s*, adv. *antarā*) = *inter*, a deux formes. L'une *an-i* = sct. et zend *ni*, gr. ἐν-ί, ἐν, lat. et goth. *in* [3], paraît être un locatif. L'autre ἀν-ά = osque et ombrien *an*, goth. *ana*, paléosl. *na* [4], est vraisemblablement un instrumental. Si nous admettons un thème *ap*, la forme *ap-i* = gr. ἐπ-ί se présente comme un locatif, *ap-a* = zend *apā* et *apa*, comme un instrumental, *ap-as* = gr. ἄψ et lat. *ab-s* comme un génitif, enfin le latin *ap-ud* comme un ablatif dans le sens du locatif. La forme ἀπαί discutée par Kuhn[5] n'est constatée que pour une époque trop tardive[6], et on ne peut la prendre en considération. Evidemment elle a été formée sur le modèle des formes plus authentiques ὑπαί, παραί, μεταί, καταί,

1. Particulièrement dans les *Grundzüge*, 2e éd., pp. 35 et suiv.
2. *Grundzüge*, n° 346.
3. *Id.*, p. 277.
4. *Id.*, p. 275.
5. *Zeitschrift*, XV, 407.
6. Voyez le *Thesaurus* d'Henri Etienne.

d'après la règle des anciens grammairiens [1], que les prépositions peuvent allonger leur syllabe finale en αι. Je ne vois surtout aucune raison de dériver avec Kuhn les formes plus courtes des formes plus longues. Nous voyons bien clairement, à n'examiner que *para*, comment plusieurs cas d'un thème peuvent jouer simultanément le rôle de prépositions ; nous n'avons donc pas le droit de considérer les formes plus courtes comme des mutilations des autres. C'est ainsi encore que ἀντί = sct. *anti* se présente comme un locatif, ἄντα comme un instrumental, et le latin *anted* comme un ablatif. De même on trouve en regard du sanscrit *pra* = πρό le zend *frō*, c.-à-d. *fra-s* pour *pra-s* et la forme latine *prōd* qui est incontestablement un ablatif. Nous avons des locatifs dans le sanscrit *adh-i* (comp. *adh-as*) [2], dans *abh-i* = ἀμφί, dans *par-i* = περ-ί, dans *upar-i* = zend *upair-i* et gr. ὑπείρ, ὑπέρ. Enfin *u-t* ou *u-d* pourrait passer pour un ablatif du thème pronominal *u*. Le nombre des prépositions qui comme *pra-ti* = προ-τί dérivé de *pra*, *anu*, (*d*)*vi*, ne trahissent aucune désinence casuelle, est très restreint. Tous ces faits me paraissent fixer suffisamment la chronologie des prépositions. Ces mots supposent nécessairement en leur qualité d'adverbes, c'est-à-dire de formes casuelles immobilisées, un usage des cas déjà en pleine vigueur. Dans les temps mêmes de la vie du langage pour lesquels nous avons le témoignage des monuments littéraires, par exemple dans la langue homérique, nous voyons les prépositions jouer encore bien évidemment le rôle d'adverbes. Nous pouvons donc à plus forte raison leur attribuer cette fonction pour la période de l'unité, et admettre même qu'alors elles n'en avaient pas d'autre. C'est seulement peu à peu qu'on s'habitua à les placer en relation plus étroite avec des verbes et des noms, et c'est ainsi qu'elles ont pris en partie le caractère de préfixes. Nous sommes habitués quand il s'agit des prépositions, à songer tout d'abord à leur union avec certains cas. Mais cet usage n'est évidemment que la dernière étape du développement, et la diversité que comporte l'emploi des cas en sanscrit, en zend, et même en grec, est aussi plus ancienne que l'uniformité propre surtout en latin. C'est seulement à ce dernier degré de l'échelle que les particules se placent aussi comme postpositions après des formes nominales en relation avec elles, et se fondent parfois avec celles-ci en un seul mot. Admettre des faits de ce genre pour la période de

1. Hérodien, B, 824.
2. Bœthlingk und Roth. *Sanskrit Wœrterbuch*, I, 141.

l'unité, et surtout supposer que des prépositions aient été adaptées à la fin de thèmes non fléchis, c'est là comme je l'ai affirmé et, je crois, démontré ailleurs, une faute chronologique.

Ces formes casuelles qui s'immobilisent conduisent encore dans l'histoire du langage à une autre forme importante, l'infinitif. La science a depuis longtemps montré dans l'infinitif des formes casuelles isolées de noms d'action. Mais les formations de ce genre sont très diverses, surtout en sanscrit, et chaque langue présente de grandes différences dans le choix des suffixes employés à cet objet. Il est donc presque certain que l'infinitif comme tel ne s'est formé qu'après la séparation des langues, et d'une manière indépendante chez chaque peuple. Tout au plus pourrait-on supposer quelques rudiments, quelques ébauches de l'infinitif, dès la période de l'unité. La réalisation de types plus délicats, l'achèvement plus ou moins complet du système des formes, la manière dont les lacunes qui s'y produisent sont comblées, et dont par suite les rapports des différentes formes entre elles se trouvent fréquemment déplacés, toutes ces particularités sont la manifestation de l'originalité propre à chaque famille de langues. C'est là précisément ce qu'avec Guillaume de Humboldt nous avons cru pouvoir nommer Culture. L'organisation proprement dite, la création de tous les types essentiels, quoique susceptibles d'ailleurs de variations multiples, est accomplie dans les limites des périodes que nous venons de décrire.

Nous voici arrivés à la fin de notre tâche qui, je le répète, a dû soulever bien des questions auxquelles nous ne pouvions répondre que par des hypothèses. Mais même pour comprendre et expliquer une seule langue, il est impossible de faire complètement abstraction des questions de ce genre. A plus forte raison toute recherche un peu approfondie sur le domaine plus vaste de toute la famille de langues nous y ramène presque nécessairement. Il y a des questions qu'on ne peut étudier sans une méthode plus hardie, sans une méthode *constructive*. Mais les écarter et ignorer de parti-pris les degrés de la formation du langage, est au fond plus hardi encore. Puissé-je avoir réussi à exposer seulement avec vraisemblance la succession des principales étapes du développement. On devra du moins accorder que cette succession a été présentée sans aucun procédé violent, et particulièrement sans aucune de ces hypothèses de fortes altérations phoniques que d'autres linguistes ont souvent proposées, à mon avis sans justification suffisante, pour les périodes les plus reculées de la vie du langage.

APPENDICE (*voir p.* 52).

Il est vrai, et je ne veux pas passer ce fait sous silence, qu'un savant considérable est d'un avis différent. Benfey, après avoir fait lui-même autrefois un *Lexique des racines grecques*, a plus tard dans son *Esquisse de l'organisme des langues indo-germaniques* [1], et d'une manière encore plus décidée dans la *Zeitschrift* de Kuhn [2], combattu toute la théorie des racines, et fait tout d'abord valoir contre elle [3] l'avis que le vocabulaire indo-germanique, *à l'exception des formations reposant sur des pronoms, des particules et des interjections*, peut se réduire à des verbes. Mais ce qu'il nous faut entendre proprement par Verbes, c'est ce qu'à la vérité on ne nous dit clairement nulle part. Comme une grande partie des efforts faits pour appuyer cette opinion tendent à ramener les thèmes de substantifs et d'adjectifs à des thèmes de participes, et ces derniers eux-mêmes à la troisième personne du pluriel de l'indicatif actif, il semble d'abord que Verbe a ici à peu près le sens de verbe *fini* ou verbe à désinence personnelle. Mais l'idée de Verbe se transforme dans le cours de cette exposition en quelque chose d'entièrement différent; à partir de la page 120, l'auteur s'efforce de montrer que les pronoms, auxquels il a provisoirement accordé [4] une existence séparée, se sont aussi formés de verbes. Comme chaque forme du verbe fini, ainsi que l'admet aussi Benfey, contient un pronom dans sa désinence, et que sa pensée ne peut être que le pronom ait été une désinence avant d'être un mot séparé, le mot Verbe a donc ici à peu près le sens de thème verbal; et en effet, l'auteur emploie aussi quelquefois cette

1. *Allgemeine Monatsschrift für Wissenschaft und Litteratur*, année 1854.
2. IX, 81.
3. IX, 96.
4. P. 96.

expression. En conséquence on accorde [1] « que les thèmes verbaux pouvaient au besoin être employés aussi *à désigner des objets*, » ou en d'autres termes être employés nominalement, et ce n'est que par le degré intermédiaire d'un nom que Benfey croit pouvoir dériver les pronoms de ces termes verbaux. Il arrive aussi dans la revue *Orient und Occident* [2] à des résultats analogues, et indique même que derrière la « période verbale », il y aurait eu encore une autre « phase ». Or de pareils thèmes verbaux, qui peuvent aussi être employés nominalement, que sont-ils autre chose que ces racines que Benfey commence par rejeter au début de sa dissertation? Ce n'est qu'un nom différent pour désigner la même chose. Mais s'il y avait de pareilles unités primaires, susceptibles d'une fonction verbale ou nominale, s'il y avait des thèmes pronominaux qui s'en fussent formés, soit dès le début, soit seulement plus tard, pourquoi les derniers n'auraient-ils pas pu s'unir aux premiers, aussi bien pour donner des formes nominales d'une empreinte plus achevée, que pour donner des formes verbales? A quoi bon nous obliger à croire, car il faut vraiment pour cela une foi robuste, qu'aux temps les plus reculés du langage la troisième personne du pluriel à peine créée se métamorphose en un participe, et qu'à son tour ce participe est la source d'autres formations nominales innombrables? Dans la première des dissertations mentionnées ci-dessus, Benfey s'égare aussi dans de singulières contradictions, par exemple p. 719, où il cherche à expliquer les désinences du pluriel du verbe par le pluriel des pronoms personnels, et suppose donc manifestement une formation casuelle, c'est-à-dire une flexion nominale, avant la formation verbale la plus primitive, alors que cependant la priorité du verbe sur le nom est précisément la thèse principale qu'il défend partout. Ce ne peut être ici ma tâche d'examiner à fond ces recherches du savant plein de pénétration auquel les études sanscrites sont certainement fort redevables : mais comme ces deux dissertations sont presque le seul essai un peu détaillé d'une considération chronologique du langage, j'ai voulu au moins indiquer brièvement pourquoi cet essai ne me satisfait en aucune façon.

La préférence accordée aux formes verbales sur les formes nominales a trouvé son pendant dans l'hypothèse diamétralement opposée développée par Ascoli, particulièrement dans ses

1. P. 125.
2. II, 744.

Studj Ariosemitici [1]. Il ne veut pas non plus entendre parler de racines (*radici lessicali*), sans pouvoir à la vérité se passer, lui non plus, d'admettre des monosyllabes primordiaux (*monosillabi primordiali*) [2]. Mais quant aux formes plus développées, pour lui le *nom* est antérieur au *verbe*. Le génie du langage s'est selon lui longtemps essayé à créer les formes les plus variées pour le *nomen agentis* avant l'apparition du verbe à désinence personnelle. Tandis que Benfey considère un thème de participe tel que *bharant* comme une mutilation de la troisième personne du pluriel *bharanti*, Ascoli au contraire voit dans *bharanti* le pluriel du thème nominal *bharant*. Mais quel est alors le rapport de *bharanti* au singulier *bharati*, et celui de cette dernière forme à *bhara-si*, *bharā-mi*, c'est ce qu'on ne nous dit pas. Il est cependant bien plus naturel de regarder le *ti* de *bhara-ti* comme identique à celui de *bhara-n-ti*. L'idée du pluriel se trouve alors dans l'*n* qui, ainsi que *j-an-ti* le rend vraisemblable, sera venue de *an*. Deux pronoms unis copulativement indiquent le pluriel, un seul des deux le singulier. Pourquoi ces deux mêmes pronoms n'auraient-ils pu se retrouver dans un nom d'une façon complétement indépendante de cette forme verbale? Ou serait-ce qu'il nous faudrait identifier aussi le suffixe de la première personne du pluriel, *mas*, avec celui du nominatif singulier d'un thème nominal comme *bhā-ma-s?* Depuis quand donc voit-on dans la simple similitude de son, malgré les fonctions les plus différentes, une preuve de l'identité originaire? Schweizer-Sidler, qui rend compte de la tentative d'Ascoli [3], trouve aussi qu'il se sert, pour appuyer sa thèse, de moyens en partie très violents. Ainsi pour des formes verbales qui jusqu'à présent étaient regardées comme les plus primitives, telles que *ad-mi, as-ti,* Ascoli admet déjà la chute d'une voyelle, et il obtient ainsi un thème nominal *ada, asa;* il veut que *i-mas* soit une mutilation de *ai-mas;* enfin il soutient qu'en général un *i* et un *u* final viennent toujours de *a-ja, a-va*. On voit toujours comme arrière-pensée la tendance à rapprocher les racines sémitiques dissyllabiques des formes nominales indo-germaniques. Je crois que les tentatives opposées de ces deux esprits, d'ailleurs si péné-

1. Deuxième article, lu à la classe de littérature, etc., de l'Institut royal lombard, dans la séance du 6 juillet 1865.
2. P. 33.
3. *Zeitschrift* de Kuhn, XVI, 142.

trants, sont très propres à se détruire réciproquement. Benfey et Ascoli, malgré leur divergence complète quant aux fins, se rencontrent souvent dans les moyens. Pour l'un comme pour l'autre, il n'est pas douteux que de fortes altérations phoniques, des obscurcissements du sentiment du langage, des formations anomales, analogues à celles qu'on peut en partie démontrer pour des périodes postérieures du langage, appartenaient déjà aux plus anciennes. Ils cherchent tous les deux à expliquer les formes indo-germaniques par l'hypothèse de détériorations et de mutilations considérables. Mais admettre de tels symptômes pour la période de la jeunesse du langage n'est guère plus vraisemblable que de supposer un enfant aux cheveux blancs, ou un adolescent édenté. Au moins doit-on convenir que si l'on peut trouver un moyen d'expliquer la formation successive de la structure du langage indo-germanique sans avoir recours à des hypothèses aussi violentes, ce moyen mérite la préférence.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

AR. 46

COLLECTION PHILOLOGIQUE

RECUEIL

DE TRAVAUX ORIGINAUX OU TRADUITS

RELATIFS A LA

PHILOLOGIE & A L'HISTOIRE LITTÉRAIRE

NOUVELLE SÉRIE

PREMIER FASCICULE

LA STRATIFICATION DU LANGAGE, PAR MAX MÜLLER;
ÉTYMOLOGIE DANS LA FORMATION DES LANGUES INDO-EUROPÉENNES,
PAR G. CURTIUS.

MAX MÜLLER
LA
STRATIFICATION
DU
LANGAGE

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
RUE RICHELIEU, 67
1869

N° 34

LIBRAIRIE E. DROZ
LIVRES D'ÉRUDITION
HISTOIRE LITTÉRAIRE
« PHILOLOGIE »
PARIS